

SICAV de droit français

LAZARD FUNDS

**SICAV à 12 compartiments
(dont 7 non commercialisés en Suisse)**

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2025

**Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Deloitte & Associés**

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

La SICAV LAZARD FUNDS est constitué au 30 septembre 2025 de 12 compartiments :

LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE

LAZARD CREDIT 2028

LAZARD EURO CREDIT SRI

LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES

LAZARD HIGH YIELD 2029

LAZARD WELL-BEING

LAZARD CREDIT 2030

LAZARD GREEN CAPITAL

LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES

LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI

LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES

LAZARD HUMAN CAPITAL

1. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	8
2. Certification du Commissaire aux Comptes	10
3. Règles et méthodes comptables	17

Compartiment : LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES	18
4. Caractéristiques de l'OPC	19
5. Changements intéressant l'OPC	21
6. Rapport de gestion	22
7. Informations réglementaires	27
8. Comptes de l'exercice	33
9. Annexe(s)	69
Information SFDR	70
10. Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse	80

Compartiment : LAZARD HIGH YIELD 2029	84
11. Caractéristiques de l'OPC	85
12. Changements intéressant l'OPC	87
13. Rapport de gestion	88
14. Informations réglementaires	94
15. Comptes de l'exercice	100
16. Annexe(s)	136
Information SFDR	137
17. Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse	148

Compartiment : LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES	152
18. Caractéristiques de l'OPC	153
19. Changements intéressant l'OPC	155
20. Rapport de gestion	156
21. Informations réglementaires	161
22. Comptes de l'exercice	167
23. Annexe(s)	231
Information SFDR	232
Loi Energie Climat (LEC)	243
24. Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse	244

Compartiment : LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI	250
25. Caractéristiques de l'OPC	251
26. Changements intéressant l'OPC	253
27. Rapport de gestion	254
28. Informations réglementaires	258
29. Comptes de l'exercice	264
30. Annexe(s)	304
Information SFDR	305
31. Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse	316

Compartiment : LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES	320
32. Caractéristiques de l'OPC	321
33. Changements intéressant l'OPC	323
34. Rapport de gestion	324
35. Informations réglementaires	329
36. Comptes de l'exercice	334
37. Annexe(s)	366
Information SFDR	367
38. Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse	377

1. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

I. Liste des mandats exercés dans des sociétés anonymes (SA) et/ou sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) ayant leur siège sur le territoire français

Noms des Administrateurs (personnes physiques en fonction au 30/09/2025)	Nombre de mandats (Sicav/SA)	Liste des mandats et fonctions dans des SICAV et SA
Mme Éléonore Bunel <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	1	- Président Directeur Général de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>)
M. François-Marc Durand <i>Président de Lazard Frères Gestion SAS</i>	4	- Président Directeur Général de la Sicav Norden SRI - Président Directeur Général de la Sicav Lazard Alpha Allocation - Administrateur de la Sicav Lazard Small Caps Euro - Administrateur de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>)
Mme Monica Nescaut <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur de la Sicav Lazard Small Caps Euro - Administrateur de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) - Administrateur de la Sicav Norden SRI - Administrateur de la Sicav Lazard Equity SRI - Administrateur de la Sicav Lazard Convertible Global
M. Paul Castello <i>Associé-Gérant de Lazard Frères Gestion SAS</i>	5	- Administrateur de la Sicav Lazard Euro Short Duration SRI - Administrateur de la Sicav Lazard Equity SRI - Administrateur de la Sicav Norden Small - Administrateur de la Sicav Lazard Funds (<i>Sicav à compartiments</i>) - Directeur Général Administrateur de la Sicav Lazard Convertible Global

II. Jetons de Présence

Membres du Conseil d'Administration	Montant des jetons de présence versé par la Sicav
Mme Eléonore Bunel	0
M. François-Marc Durand	0
Mme Monica Nescaut	0
Lazard Frères Gestion SAS représentée par Mme Alexia Latorre	0
MGEN	€ 1.600
UMR	€ 1.600
M. Paul Castello	0

III. Conventions visées à l'article L.225-37-4 al.2 du Code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

IV. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L.225-37-4 al.3 du Code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025.

V. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le Conseil d'Administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général (titre de Président Directeur Général).

2. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

10 avenue Percier
75008 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif LAZARD FUNDS constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction de la société d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la société de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 19 décembre 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

LAZARD FUNDS

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

10, avenue Percier
75008 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générales.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTION DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 19 décembre 2025

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Virginie Gaitte

Virginie GAITTE

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement N° ANC 2020-07, modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Conformément à l'article 423-1 du Règlement ANC 2020-07 les comptes annuels de la SICAV comportent uniquement les éléments suivants :

- la liste des compartiments ouverts, avec pour chacun d'eux sa devise de comptabilité et le cours de change retenu pour la tenue de la comptabilité ;
- la liste des compartiments ouverts et des compartiments fermés au cours de l'exercice ;
- les comptes annuels établis comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe établis pour chacun des compartiments existant à la clôture, dans sa devise de comptabilité, conformément aux dispositions du règlement.

Pour les règles et méthodes comptables applicables par chacun des compartiments ainsi que les compléments d'information les concernant il convient de se reporter aux informations concernant chaque compartiment.

La SICAV LAZARD FUNDS est constituée de 12 compartiments :

- LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD HUMAN CAPITAL (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD HIGH YIELD 2029 (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD EURO CREDIT SRI (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD WELL-BEING (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD CREDIT 2028 (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD CREDIT 2030 (Devise de comptabilité EURO)
- LAZARD GREEN CAPITAL (Devise de comptabilité EURO)

Compartiments ouverts au cours de l'exercice :

- LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE créé le 01/08/2025 (Devise de comptabilité EURO)

Compartiments fermés au cours de l'exercice : Néant.

Compartment :

LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES

4. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ **Risque de perte en capital**

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ **Risque de taux**

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ **Risque de crédit**

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque de change**

Le Compartiment peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. Dans le cas de parts (ou actions) hedgées libellées dans une devise autre que la devise de référence, le risque de change est résiduel du fait de la couverture systématique, entraînant potentiellement un écart de performance entre les différentes parts (ou actions).

▪ **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme (dérivés).

L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels le Compartiment est investi.

▪ **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque de liquidité**

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque lié à la surexposition**

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

En fonction du sens des opérations, l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

En raison de la stratégie de couverture mise en œuvre, le porteur pourrait ne pas bénéficier de la hausse éventuelle de certains marchés.

▪ **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

« Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur. »

5. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES** (code ISIN : FR001400OSE4) est un compartiment, a décidé, en date du 10/01/2025, la modification de l'article 27 des Statuts « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » :

- Le terme « résultat net » a été remplacé par le terme « revenu net » dans la documentation juridique de la SICAV, conformément à la rédaction de l'article L.214-17-2 du COMOFI sur les sommes distribuables.

➤ **Date d'effet : 11/01/2025.**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES** (code ISIN : FR001400OSE4) est un compartiment, a, en date du 16/09/2025, informé les administrateurs de l'entrée en vigueur des frais de fonctionnement et de services (FFS) et de la fin du prélèvement des commissions de mouvement.

➤ **Date d'effet : 31/12/2025.**

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Lazard Global Bond Opportunities PC H-EUR (FR001400OSH7), Performance nette: 3,98%
Lazard Global Bond Opportunities EC H-EUR (FR001400OSG9) , Performance nette : 3,59%
Lazard Global Bond Opportunities PVC H-EUR (FR001400OSC8), Performance nette : 3,98%
Lazard Global Bond Opportunities PD H-EUR (FR001400OSD6), Performance nette : 3,89%
Lazard Global Bond Opportunities RC H-EUR (FR001400OSE4), Performance nette : 4,02%
Lazard Global Bond Opportunities PC H-USD (FR001400OSF1), Performance nette : 5,98%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de :

Lazard Global Bond Opportunities PC H-EUR (FR001400OSH7) : 4,14%
Lazard Global Bond Opportunities EC H-EUR (FR001400OSG9) : 4,40%
Lazard Global Bond Opportunities PVC H-EUR (FR001400OSC8) : 4,14%
Lazard Global Bond Opportunities PD H-EUR (FR001400OSD6) : 4,14%
Lazard Global Bond Opportunities RC H-EUR (FR001400OSE4) : 3,51%
Lazard Global Bond Opportunities PC H-USD (FR001400OSF1) : 6,11%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Au cours des douze derniers mois, l'environnement économique a connu de profonds changements. Les États-Unis ont annoncé une forte augmentation des droits de douane sur leurs importations, rompant avec l'ordre économique établi depuis quarante ans. Dans le même temps, les agissements de Donald Trump ont ravivé les débats sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. En Europe, l'Allemagne a opéré un tournant radical en matière de politique budgétaire, avec l'annonce d'un plan de soutien de grande ampleur. En parallèle, l'instabilité géopolitique a mis en évidence la dépendance de l'Europe à l'égard de ses partenaires traditionnels, conduisant les pays européens à accélérer le développement de leurs capacités militaires et de leurs industries de défense.

La bonne nouvelle est que l'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévue face au choc protectionniste. Aux États-Unis, la demande intérieure est restée solide, en partie grâce aux investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, conduisant la Réserve fédérale à reprendre ses baisses de taux après neuf mois de pause, malgré une inflation toujours élevée. En Europe, la croissance a bien résisté, avec toutefois des performances contrastées pour les principaux pays. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a interrompu ses baisses de taux, alors que l'inflation est revenue proche de la cible. En Chine, la croissance s'est stabilisée sur un rythme supérieur à 5%.

Sur cette toile de fond, les indices actions ont enregistré une solide progression, malgré une phase de volatilité extrême après les annonces tarifaires américaines d'avril 2025. Les rendements à dix ans des obligations souveraines se sont tendus, davantage en Europe qu'aux États-Unis, tandis que les spreads des pays périphériques de la zone euro se sont resserrés. S'agissant des devises, la tendance a été marquée par une nette appréciation de l'euro face à la plupart des devises, notamment contre le dollar et le yen. Les matières premières ont globalement progressé, malgré une baisse du prix du pétrole.

Economie

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a multiplié les annonces sur les droits de douane, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions.

Le 2 avril 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane considérables à l'encontre de la plupart des pays, lesquels ont été partiellement suspendus pour une période de 90 jours le 9 avril 2025. À la suite de ces annonces, les tensions commerciales avec la Chine se sont accentuées à la mi-avril 2025, jusqu'à la conclusion d'une trêve commerciale début mai 2025.

L'été 2025 a ensuite été marqué par la signature de plusieurs accords bilatéraux, avec des taux de 15% pour l'UE et le Japon. Le 31 juillet 2025, les droits de douane réciproques annoncés le 2 avril ont été ajustés. Fin septembre 2025, le taux moyen des droits de douane américains atteignait près de 18%, soit un plus haut depuis 1934.

La croissance américaine est restée solide à +2,1 % sur un an au deuxième trimestre 2025, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. Le taux de chômage est toutefois demeuré faible à 4,3%. L'inflation globale a légèrement accéléré à +2,9 % sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +3,1%, les hausses de droits de douane n'ayant eu qu'un impact modéré sur les prix.

La Réserve Fédérale a procédé à deux baisses de taux de 25 points de base à la fin de l'année 2024. Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été 2025 ont conduit à une reprise des baisses de taux en septembre 2025, avec une réduction de 25 points de base à 4,00-4,25%. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Réserve Fédérale a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan en mars 2025, au rythme maximum de 40 Mds USD par mois.

A l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est restée solide à +1,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par la vigueur de la demande domestique. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +3,1% en Espagne, +0,8% en France, +0,4% en Italie et -0,2% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3%. L'inflation globale est remontée à +2,2% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +2,3%.

Après six baisses consécutives de 25 points de base, la BCE a fait une pause en juillet et septembre 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00% en fin de période.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance du Bundestag le 16 décembre 2024, à la suite du départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre. Cette défaite a conduit à la tenue d'élections fédérales anticipées le 23 février 2025, qui ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars 2025, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6 % du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Lander d'accroître leur déficit.

En France, le premier ministre Michel Barnier a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, mais a été contraint de démissionner après l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Sébastien Lecornu lui a succédé le 9 septembre 2025.

En Chine, la croissance du PIB a bien résisté à +5,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2025. La demande domestique est restée pénalisée par la crise immobilière, mais la consommation des ménages a bénéficié des mesures de soutien publiques. Dans le même temps, la hausse des exportations vers le reste du monde a partiellement compensé le recul des ventes vers les États-Unis. Cependant, la demande intérieure s'est nettement affaiblie à partir de l'été 2025 et le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 1990, à -1,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre. Pour contrer ces pressions déflationnistes, les autorités ont intensifié leur campagne « anti-involution » en introduisant des mesures de soutien ciblées.

Marchés

Au cours des douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars a enregistré une progression de +15,6%, avec des hausses marquées dans toutes les régions : le Topix a augmenté de +18,6%, le S&P 500 de +16,1%, l'indice MSCI des marchés émergents de +15,0 % et l'Euro Stoxx de +13,0%. Le CAC 40 a nettement sous-performé, ne progressant que de +3,4%, en partie à cause de l'incertitude politique. Pour un investisseur européen non-couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face à la plupart des devises atténue les performances des marchés étrangers.

Cette bonne performance des marchés actions masque plusieurs épisodes de volatilité. Après une fin 2024 relativement calme, les actions américaines ont connu une correction au début de 2025.

Les inquiétudes liées à la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, provoquant une forte baisse des « Sept Magnifiques ». En revanche, l'Euro Stoxx a enregistré une forte hausse sur cette période, portée par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire...).

Les annonces du 2 avril 2025 sur les droits de douane réciproques ont engendré une volatilité extrême mais brève. Les marchés actions ont d'abord chuté, avant de rebondir fortement suite à l'annonce d'une suspension des tarifs pour 90 jours. Par la suite, la tendance haussière s'est maintenue, portée par la résilience de l'économie mondiale, les avancées dans les négociations commerciales, le renforcement des anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale et la thématique de l'intelligence artificielle.

Ce contexte a alimenté la volatilité sur les marchés des obligations d'Etat. Le taux à 10 ans du Trésor américain a fluctué entre 3,73% et 4,79% pour terminer à 4,15%, soit une hausse de 37 pbs. En Allemagne, le taux équivalent a augmenté de 59 pbs à 2,71 %, avec une hausse historique de 30 pbs le 5 mars 2025, à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. Les spreads à 10 ans des pays périphériques se sont resserrés de 25 pbs pour l'Espagne et de 50 pbs pour l'Italie. En France, la prime de risque politique est restée élevée, mais le spread avec l'Allemagne n'a augmenté que de 3 pbs sur la période, à 82 pbs.

Sur le marché des devises, l'euro s'est globalement apprécié face à la majorité de ses principaux partenaires commerciaux, progressant de 8,5% par rapport au yen, de 5,4% par rapport au dollar et de 4,8% par rapport à la livre sterling. En revanche, il a reculé de 0,8% face au franc suisse. S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a augmenté de +3,2% malgré une baisse de 8,4% du prix de baril de Brent, de 72 USD à 66 USD.

POLITIQUE DE GESTION

Au quatrième trimestre 2024, l'environnement obligataire est demeuré très volatil, marqué par l'ajustement des politiques monétaires. Après une détente des taux en novembre en raison de la dégradation de la conjoncture européenne et à la baisse des taux directeurs de la Fed et de la BCE (-25bps chacune), décembre a vu une remontée généralisée des rendements : les taux à 10 ans US montent de 40 bps à 4,57 %, le Bund allemand de 28 bps à 2,37 %, le Gilt UK de 33 bps à 4,57 %. Les banques centrales sont demeurées prudentes : la Fed n'anticipe plus que 50bps de baisse en 2025, la BCE vise -110 bps. La BoE a maintenu ses taux à 4,75 % malgré la division de son conseil, et la BoJ a encore temporisé, préservant ses taux à 0,25 %.

La zone euro a été fragilisée par la faiblesse des PMI et la montée des risques politiques (Allemagne, France). Les spreads intra-zone se sont écartés, et la BCE n'a donné aucun signal d'accélération de l'assouplissement au-delà du seuil neutre. Côté portefeuille, la gestion a été très tactique (sensibilité modulée entre 2 et 5,5 points) : maintien de positions stratégiques sur dettes courtes Europe et américaines, ainsi que des arbitrages fréquents sur les taux longs Bund 10 ans. Le portefeuille a renforcé son exposition sur le marché britannique, et a maintenu une diversification via les obligations indexées à l'inflation.

Le premier trimestre 2025 a été marqué par une volatilité persistante sur les marchés de taux, entretenue par les incertitudes politiques américaines, les nouvelles émissions souveraines en zone euro, et des tensions géopolitiques. La Fed a maintenu ses taux dans la fourchette [4,25-4,50 %], la BCE et la Banque du Canada ont baissé leurs taux de 25 bps, respectivement à 2,75 % et 3 %, tandis que la BoJ les relevait à 0,50 %. Le marché américain reste robuste : PCE en hausse, consommation forte, mais léger ralentissement du PIB au T4 2024. En zone euro, la BCE reste confiante dans le reflux de l'inflation, malgré des données d'activité atones et des risques politiques récurrents. Côté taux, les Bunds allemands à 10 ans montent à 2,46 % en janvier, puis à 2,41 % en février pour finir sur un rebond marqué à 2,74 % en mars, sous l'effet du plan d'infrastructures allemand et d'émissions accrues. Les Treasuries US à 10 ans se maintiennent autour de 4,54 %, puis se détendent à 4,21 %. Au Royaume-Uni, les Gilts reviennent à 4,54 % en janvier, en repli modéré. Les anticipations de baisses de taux pour fin 2025 sont de 68 bps pour la Fed, 87 bps pour la BCE et 58 bps pour la BoE à fin février, ajustées à 75, 60 et 52 bps respectivement à fin mars.

La gestion de portefeuille a été très tactique, la sensibilité variant entre 4 et 9 sur le trimestre. L'exposition a été privilégiée sur les parties courtes des courbes euro, US et UK. Le portefeuille a participé activement aux nouvelles émissions euro et augmenté son exposition sur les Bunds à dix ans lors des tensions. Au UK et au Canada, des stratégies sur différentes maturités ont été implémentées, tandis qu'au Japon, un retour progressif sur la courbe a été amorcé. Les arbitrages ont permis de profiter des opportunités offertes par la volatilité et l'évolution des politiques monétaire.

Le deuxième trimestre 2025 a été marqué par une volatilité persistante et le retour de fortes tensions sur les marchés de taux. En avril, la dislocation des Treasuries après le "Libération Day", la montée des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, et la dépréciation du dollar ont repoussé au second plan les données économiques. Les taux américains à 10 ans ont grimpé à 4,60 %. En zone euro, la BCE a abaissé ses taux à 2,25 %, affichant un ton plus accommodant. Les taux allemands à 2 ans se sont détendus, alors que la courbe s'est pentifiée. La gestion du portefeuille a été prudente (sensibilité entre 0 et 2,5), avec des couvertures tactiques et un allègement progressif de certaines positions longues.

En mai, le sentiment de marché s'est nettement amélioré grâce à la désescalade commerciale : réduction des droits de douane entre Chine et États-Unis et accord préliminaire USA–UK. Cependant, la dégradation de la note des États-Unis par Moody's et la faiblesse de la demande lors des émissions de dettes longues ont pesé. Les rendements des Treasuries à 10 ans sont remontés à 4,40 %, les Gilts anglais à 4,65 % et le Bund à 2,68 %. La BoE a abaissé son taux à 4,25 %. Le portefeuille a augmenté sa sensibilité européenne et maintenu sa préférence pour les maturités courtes, revenant à une sensibilité proche de 3,6 en fin de mois.

En juin, la Fed, la BoE et la BoJ sont restées en pause, hormis la BCE qui a réduit son taux à 2 %. La croissance modérée, la hausse attendue du chômage et le ton prudent des banques centrales ont renforcé l'attrait des obligations américaines, avec un resserrement des spreads périphériques en zone euro. Les taux US à 10 ans ont baissé à 4,23 %, tandis que le Bund allemand est resté stable. Le portefeuille a réduit son exposition sur les obligations européennes et américaines, privilégié des stratégies tactiques sur le marché japonais, et terminé le trimestre avec une sensibilité proche de 1.

Au troisième trimestre 2025, les marchés obligataires ont été marqués par les négociations commerciales et la normalisation des politiques monétaires. En juillet, les accords douaniers entre les États-Unis, le Japon et l'Union européenne, introduisant notamment un droit de douane de 15 %, ont ravivé les tensions sur les marchés. La Fed et la BCE ont maintenu leurs taux directeurs (4,50 % et 2 %), mais le ton "data-dépendant" des banques centrales a incité les investisseurs à revoir à la baisse leurs anticipations d'assouplissement monétaire : respectivement 82 bps et 13 bps d'ici 12 mois. Les taux à 10 ans se sont tendus (Bund à 2,70 %, T-Note à 4,37 %) et les courbes se sont aplaties. Le portefeuille a sensiblement renforcé son exposition, atteignant 5,6 points de sensibilité grâce aux hausses sur l'Europe et les États-Unis, tout en maintenant la diversification via obligations périphériques et inflation.

Août a vu une divergence transatlantique : les taux US courts se sont détendus sous l'effet du ralentissement du marché de l'emploi (chômage à 4,2 %), poussé par un discours accommodant à Jackson Hole. Les Treasuries à 2 ans ont reculé à 3,62 %, tandis que les taux européens ont grimpé (schatz 2 ans à 1,94 %). Les spreads souverains se sont d'abord resserrés puis à nouveau écartés. La BoE a abaissé son taux à 4 %. La sensibilité du portefeuille est montée à 6,9, favorisant les obligations courtes américaines, les obligations canadiennes et la diversification inflation.

En septembre, l'emploi US s'est détérioré plus vite que prévu, conduisant la Fed à abaisser ses taux à 4–4,25 %. La baisse des rendements a profité surtout aux maturités longues US. En zone euro, la BCE a maintenu ses taux, confortée par une inflation stabilisée (2 %) et un marché du travail solide, mais une vigilance accrue sur la dette française (dégradation Fitch). Le portefeuille a nettement réduit sa sensibilité (2,25), privilégiant les maturités courtes américaines et européennes et opérant un recentrage tactique sur le Portugal et l'Espagne.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	24 334 521,30	26 681 245,03
REPUBLIQUE FEDERALE D GERMANY 2.5% 15-02-35	8 544 643,83	8 557 731,23
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.25% 31-01-30	8 136 663,97	5 936 770,13
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-02-35	6 641 504,79	6 398 778,76
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.5% 30-09-29	6 308 695,92	5 896 462,04
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.625% 15-10-29	7 493 676,12	3 865 632,47
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.625% 15-11-26	4 364 746,77	5 732 743,45
UNIT STAT TREA BIL ZCP 22-04-25	4 941 370,70	4 788 149,19
UNITED KINGDOM GILT 4.125% 22-07-29	5 548 330,20	3 718 901,91
FRENCH REPUBLIC ZCP 04-12-24	3 983 489,56	4 994 138,00

7. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 78 125 735,54

- o Change à terme : 906,61
- o Future : 77 007 226,93
- o Options : 1 117 602,00
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK LUXEMBOURG

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :

- Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
- Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
- Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul retenue est la VaR Absolue.

Niveau maximum de VaR mensuelle : 5,57%.

Niveau minimum de VaR mensuelle : 0,55%.

Niveau moyen de VaR mensuelle : 2,39%.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	9,97	EUR	9,97	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	16,32	EUR	16,32	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	26,29	EUR	26,29	EUR

8. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	68 118 669,58	41 601 506,33
Négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	68 118 669,58	41 601 506,33
Non négo-ciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	17 303 599,50	17 982 118,43
Négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	17 303 599,50	17 982 118,43
Non négo-ciés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	2 302 487,76
OPCVM	-	2 302 487,76
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instrumentes financiers à terme (G)	273 134,21	168 421,57
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	85 695 403,29	62 054 534,09
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 481 920,49	1 404 125,22
Comptes financiers	1 206 917,46	78 894,80
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 688 837,95	1 483 020,02
Total de l'actif I+II	89 384 241,24	63 537 554,11

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	83 645 185,23	60 134 048,57
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	3,90	-
Résultat net de l'exercice	3 002 161,28	530 109,65
Capitaux propres I	86 647 350,41	60 664 158,22
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	86 647 350,41	60 664 158,22
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	247 119,93	134 346,86
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	247 119,93	134 346,86
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 345 162,68	2 518 257,50
Concours bancaires	144 608,22	220 791,53
Sous-total autres passifs IV	2 489 770,90	2 739 049,03
Total Passifs : I+II+III+IV	89 384 241,24	63 537 554,11

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	1 773 774,37	28 032,26
Produits sur titres de créances	327 153,87	37 886,38
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	42 226,45	7 850,89
Sous-total produits sur opérations financières	2 143 154,69	73 769,53
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-12 807,81	-347,87
Sous-total charges sur opérations financières	-12 807,81	-347,87
Total revenus financiers nets (A)	2 130 346,88	73 421,66
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-310 986,92	-28 585,84
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-310 986,92	-28 585,84
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	1 819 359,96	44 835,82
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	36 709,48	22 200,84
Sous-total revenus nets I = (C+D)	1 856 069,44	67 036,66
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	2 396 697,08	82 569,53
Frais de transactions externes et frais de cession	-134 324,94	-4 849,58
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 262 372,14	77 719,95
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	46 379,72	141 272,39
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	2 308 751,86	218 992,34

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 126 779,30	121 346,13
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-133,80	-1 292,08
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-1 126 913,10	120 054,05
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-35 746,92	124 026,60
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-1 162 660,02	244 080,65
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	3 002 161,28	530 109,65

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Action EC H-EUR : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 1,75%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Actions PC H-EUR et PD H-EUR : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 1,50%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action PVC H-EUR : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 1,70%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action RC H-EUR : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé + 0,90%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action PC H-EUR : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Daily Effective Compounded Federal Funds Rate +1,45%. L'indicateur de référence est exprimé en USD.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	60 664 158,22	86 647 350,41
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC H-EUR en EUR		
Actif net	60 660 118,20	86 643 182,76
Nombre de titres	60 130,226	82 910,656
Valeur liquidative unitaire	1 008,81	1 045,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,64	27,84
Capitalisation unitaire sur revenu	1,11	22,38
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-EUR en EUR		
Actif net	1 009,95	1 050,15
Nombre de titres	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	1 009,95	1 050,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,90	28,11
Capitalisation unitaire sur revenu	2,12	26,33
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-USD en USD		
Actif net en USD	1 014,65	1 075,37
Nombre de titres	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	1 014,65	1 075,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-17,95	-15,88
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	1,91	24,17
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR en EUR		
Actif net	1 009,99	1 047,09
Nombre de titres	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	1 009,99	1 047,09
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	3,90	31,89
Distribution unitaire sur revenu	2,12	26,29
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-(1)
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PVC H-EUR en EUR		
Actif net	1 009,95	1 050,15
Nombre de titres	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	1 009,95	1 050,15
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	3,90	28,11
Capitalisation unitaire sur revenu	2,12	26,33
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES RC H-EUR en EUR		
Actif net	100,99	105,05
Nombre de titres	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	100,99	105,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,39	2,90
Capitalisation unitaire sur revenu	0,20	2,55

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché. Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les Compartiments datés. Pendant la période de souscription le compartiment sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture du compartiment au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\frac{\text{Actif brut} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Action	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net	EC H-EUR	0,35%	
		PC H-EUR	0,60%	
		PVC H-EUR	0,40%	
		PD H-EUR	0,60%	
		RC H-EUR	1,20%	
		PC H-USD	0,65%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les actions	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les actions	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les actions	Actions	Néant
			Instruments de taux	Néant
			Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450 € par lot/contrat
Commission de surperformance	Actif net	EC H-EUR, PC H-EUR, PD H-EUR, RC H-EUR, PC H-USD	Néant	
		PVC H-EUR	20% de la performance au-delà de l'indicateur de référence	

Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Détail du calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Compartiment d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque action du Compartiment et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Compartiment réel. La surperformance générée par l'action du Compartiment à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de l'action du Compartiment et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le . A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- L'action du Compartiment est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- L'action du Compartiment est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance de l'action du Compartiment est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing avec seuil de déclenchement pour le Compartiment Lazard Global Bond Opportunities

Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans le Compartiment, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du Compartiment, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du Compartiment des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Compartiment. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment dépasse un seuil prédéterminé par le délégataire de la gestion financière et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du Compartiment la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie d'actions du Compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par le délégataire de la gestion financière et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur.

Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle le délégataire de la gestion financière devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 1,75% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-USD	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PVC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES RC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	60 664 158,22	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	37 834 280,52	60 515 347,14
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 805 905,21	-93 798,74
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 819 359,96	44 835,82
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 262 372,14	77 719,95
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 126 913,10	120 054,05
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-2,12	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	86 647 350,41	60 664 158,22

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC H-EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	37 254,232	37 834 280,52
Actions rachetées durant l'exercice	-14 473,802	-14 805 905,21
Solde net des souscriptions/rachats	22 780,430	23 028 375,31
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	82 910,656	
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-USD		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PVC H-EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES RC H-EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PVC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES RC H-EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC H-EUR FR001400OSG9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	86 643 182,76	82 910,656	1 045,01
LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-EUR FR001400OSH7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 050,15	1,000	1 050,15
LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-USD FR001400OSF1	Capitalisation	Capitalisation	USD	1 075,37	1,000	1 075,37
LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR FR001400OSD6	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	1 047,09	1,000	1 047,09
LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PVC H-EUR FR001400OSC8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 050,15	1,000	1 050,15
LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES RC H-EUR FR001400OSE4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	105,05	1,000	105,05

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	68 118,67	59 943,28	-	8 175,39	-
Titres de créances	17 303,60	17 303,60	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 206,92	-	-	-	1 206,92
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-144,61	-	-	-	-144,61
Hors-bilan					
Futures	NA	-7 527,77	12 251,25	-	-
Options	NA	1 117,60	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		70 836,71	12 251,25	8 175,39	1 062,31

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	2 554,24	2 367,73	29 309,13	19 443,59	14 443,98	-
Titres de créances	17 303,60	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 206,92	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-144,61	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	12 251,25	-	-	-	-7 527,77	-
Options	-	-	-	-	-	1 117,60	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	18 365,91	14 805,49	2 367,73	29 309,13	19 443,59	8 033,81	-

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	CAD	JPY	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	19 857,42	18 185,45	2 320,64	-	-
Titres de créances	10 019,88	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	85,87	205,22	-	-
Comptes financiers	378,42	120,26	-	10,30	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-344,97	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-144,61	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	29 148,09	18 073,21	2 250,55	15,21	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	59 058,84	36 464,79	4 631,80	25,51	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	68 118,67	-	-
Titres de créances	17 303,60	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	85 422,27	-	-

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	2 149 462,15
	Dépôts de garantie en espèces	332 458,34
Total des créances		2 481 920,49
Dettes		
	Achats à règlement différé	1 442 348,04
	Rachats à payer	872 533,25
	Frais de gestion fixe	30 281,39
Total des dettes		2 345 162,68
Total des créances et des dettes		136 757,81

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	310 987,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

	30/09/2025
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PVC H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES RC H-EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	1 015 217,54
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	1 015 217,54

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			-
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			-

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	1 856 069,44	67 036,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	1 856 069,44	67 036,66
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 856 069,44	67 036,66

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	1 855 963,77	67 028,19
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 855 963,77	67 028,19
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 855 963,77	67 028,19
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 855 963,77	67 028,19
Total	1 855 963,77	67 028,19
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	26,33	2,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	26,33	2,12
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	26,33	2,12
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	26,33	2,12
Total	26,33	2,12
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	24,17	1,91
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	24,17	1,91
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	24,17	1,91
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	24,17	1,91
Total	24,17	1,91
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	26,29	2,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	26,29	2,12
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	26,29	2,12
Affectation :		
Distribution	26,29	2,12
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	26,29	2,12
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	1,000	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	26,29	2,12
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PVC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	26,33	2,12
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	26,33	2,12
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	26,33	2,12
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	26,33	2,12
Total	26,33	2,12
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES RC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	2,55	0,20
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2,55	0,20
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2,55	0,20
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2,55	0,20
Total	2,55	0,20
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 308 751,86	218 992,34
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	2 308 751,86	218 992,34
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	3,90	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 308 755,76	218 992,34

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 308 680,63	218 998,20
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 308 680,63	218 998,20
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 308 680,63	218 998,20
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2 308 680,63	218 998,20
Total	2 308 680,63	218 998,20
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	28,11	3,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	28,11	3,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	28,11	3,90
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	28,11	3,90
Total	28,11	3,90
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-15,88	-17,95
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-15,88	-17,95
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-15,88	-17,95
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-15,88	-17,95
Total	-15,88	-17,95
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	27,99	3,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	27,99	3,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	3,90	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	31,89	3,90
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	31,89	3,90
Capitalisation	-	-
Total	31,89	3,90
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PVC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	28,11	3,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	28,11	3,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	28,11	3,90
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	28,11	3,90
Total	28,11	3,90
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES RC H-EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2,90	0,39
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2,90	0,39
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2,90	0,39
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2,90	0,39
Total	2,90	0,39
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			67 103 452,04	77,45
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			67 103 452,04	77,45
Services aux collectivités			67 103 452,04	77,45
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 1.9% 16-09-27	EUR	1 000 000	1 001 703,22	1,16
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.5% 19-03-26	EUR	500 000	507 849,08	0,59
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.9% 18-06-26	EUR	500 000	507 368,46	0,59
BUNDSOBLIGATION 2.2% 10-10-30	EUR	1 500 000	1 499 824,52	1,73
CANADIAN GOVERNMENT BOND 1.5% 01-06-31	CAD	1 800 000	1 030 185,94	1,19
CANADIAN GOVERNMENT BOND 2.5% 01-08-27	CAD	2 000 000	1 229 009,75	1,42
CANADIAN GOVERNMENT BOND 2.75% 01-03-30	CAD	100 000	61 441,31	0,07
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.75% 14-01-32	EUR	1 600 000	1 681 200,11	1,94
EUROPEAN UNION 2.625% 04-07-28	EUR	2 800 000	2 845 423,29	3,28
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.625% 15-06-35	EUR	2 485 000	2 561 190,95	2,96
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.75% 29-01-28	EUR	500 000	530 490,62	0,61
HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.875% 12-03-29	EUR	1 000 000	1 069 532,53	1,23
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.1% 26-08-27	EUR	1 500 000	1 499 649,62	1,73
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.7% 15-10-27	EUR	2 500 000	2 554 277,46	2,95
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-02-35	EUR	200 000	207 826,28	0,24
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.1% 01-02-29	EUR	1 900 000	2 012 209,46	2,32
ITALY GOVERNMENT INTL BOND 1.25% 17-02-26	USD	1 825 000	1 538 541,44	1,78
POLAND GOVERNMENT INTL BOND 3.0% 16-01-30	EUR	800 000	827 246,14	0,95
PORTUGAL OBRIGACOES DO TESOURO OT 3.0% 15-06-35	EUR	2 600 000	2 598 777,25	3,00
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.95% 30-07-30	EUR	3 000 000	2 930 337,53	3,38
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.55% 31-10-32	EUR	1 900 000	1 905 052,05	2,20
UNITED KINGDOM GILT 3.75% 07-03-27	GBP	3 300 000	3 778 217,14	4,37
UNITED KINGDOM GILT 4.125% 22-07-29	GBP	1 500 000	1 735 489,62	2,00
UNITED KINGDOM GILT 4.125% 29-01-27	GBP	3 200 000	3 698 309,49	4,27
UNITED KINGDOM GILT 4.375% 07-03-28	GBP	2 200 000	2 549 120,33	2,94
UNITED KINGDOM GILT 4.375% 07-03-30	GBP	2 900 000	3 364 357,36	3,88
UNITED KINGDOM GILT 4.5% 07-03-35	GBP	1 300 000	1 471 561,01	1,70
UNITED KINGDOM GILT 4.5% 07-06-28	GBP	200 000	235 392,37	0,27
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-01-31	USD	1 500 000	1 488 358,05	1,72
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.75% 15-07-28	USD	3 000 000	3 275 804,66	3,78
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.625% 15-10-29	USD	3 800 000	3 411 224,80	3,94
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.875% 28-02-27	USD	3 500 000	2 910 434,43	3,36
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 2.375% 15-05-27	USD	3 400 000	2 861 872,25	3,30
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.375% 15-09-27	USD	400 000	339 424,04	0,39
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.5% 30-09-29	USD	400 000	338 051,35	0,39
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.875% 31-07-30	USD	1 900 000	1 637 115,95	1,89
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.25% 31-01-30	USD	2 350 000	2 056 586,27	2,37
UNIT KING GIL 1.5% 22-07-26	GBP	1 200 000	1 352 995,91	1,56
TITRES DE CRÉANCES			17 303 599,50	19,97

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			17 303 599,50	19,97
Services aux collectivités			17 303 599,50	19,97
FRENCH REPUBLIC ZCP 10-12-25	EUR	1 500 000	1 494 180,58	1,72
FRENCH REPUBLIC ZCP 29-10-25	EUR	2 800 000	2 795 553,52	3,23
SPAI LETR DEL TESO ZCP 07-11-25	EUR	3 000 000	2 993 990,31	3,46
UNIT STAT TREA BIL ZCP 04-11-25	USD	2 800 000	2 373 999,07	2,74
UNIT STAT TREA BIL ZCP 07-10-25	USD	3 000 000	2 551 472,97	2,94
UNIT STAT TREA BIL ZCP 21-10-25	USD	3 000 000	2 547 468,53	2,94
UNIT STAT TREA BIL ZCP 23-10-25	USD	3 000 000	2 546 934,52	2,94
TITRES FINANCIERS MIS EN DÉPÔT			1 015 217,54	1,17
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 015 217,54	1,17
Services aux collectivités			1 015 217,54	1,17
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.5% 19-03-26	EUR	500 000	507 849,08	0,59
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 2.9% 18-06-26	EUR	500 000	507 368,46	0,58
Total			85 422 269,08	98,59

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 1225	10	700,00	-	1 285 700,00
EURO-OAT 1225	-20	1 000,00	-	-2 427 000,00
I EURIBOR 3 0326	50	-	-10 937,50	12 251 250,00
LONG GILT FUT 1225	25	-	-15 135,20	2 601 970,67
MSE CANADA 10 1225	-120	-	-26 637,71	-8 988 439,66
Sous-total 1.		1 700,00	-52 710,41	4 723 481,01
2. Options				
EUREX EURO BUND 10/2025 CALL 130	50	-	-500,00	1 117 602,00
Sous-total 2.		-	-500,00	1 117 602,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		1 700,00	-53 210,41	5 841 083,01

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CC EURCAD 1225	18	17 065,26	-	2 250 688,12
EC EURUSD 1225	232	86 893,62	-	29 125 872,34
RP EURGBP 1225	144	141 269,48	-	18 076 306,14
Sous-total 1.		245 228,36	-	49 452 866,60
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		245 228,36	-	49 452 866,60

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/USD/EUR/251016	-	-0,90	USD	906,61	EUR	-907,51	FR001400OSF1
Total	-	-0,90		906,61		-907,51	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	85 422 269,08
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-51 510,41
Total instruments financiers à terme - change	245 228,36
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-0,90
Autres actifs (+)	3 715 043,80
Autres passifs (-)	-2 683 679,52
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	86 647 350,41

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC H-EUR	EUR	82 910,656	1 045,01
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-EUR	EUR	1,000	1 050,15
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PC H-USD	USD	1,000	1 075,37
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PD H-EUR	EUR	1,000	1 047,09
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES PVC H-EUR	EUR	1,000	1 050,15
Action LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES RC H-EUR	EUR	1,000	105,05

9. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Global Bond Opportunities

Identifiant d'entité juridique : 969500F4Y6TR5JZJZN92

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 1,91% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Environnement :

- Promouvoir la réduction de l'intensité carbone
- Promouvoir l'alignement aux accords de Paris
- Encourager à la réduction de l'empreinte écologique
- Promouvoir l'amélioration de l'indice de performance environnementale

Social :

- Promouvoir le respect des droits fondamentaux
- Promouvoir l'augmentation du taux d'emploi
- Promouvoir l'amélioration de l'indice de développement humain
- Promouvoir la réduction de l'indice de Gini
- Promouvoir la réduction du taux de pauvreté
- Promouvoir l'amélioration des scores PISA
- Promouvoir la réduction des écarts de revenus entre les hommes et les femmes

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des sources publiques issues organisations internationales, d'ONG, d'universités..., les spécialistes ESG établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité carbone, indice de Gini, indice de perception de la corruption, indice développement humain...) et qualitative (alignement aux accords de Paris, coopération fiscale...).

Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Résultat de l'indicateur de durabilité sur la période

Le Fonds n'a détenu aucune émission issue d'un émetteur exclu selon les critères d'exclusion du Fonds sur la période de référence.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	9,48%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	14,68%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	28,61%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	13,40%
Alignement à la Taxonomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	13,86%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	22,62%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	20,50%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	7,09%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	6,89%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	30,95%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

	Investissements les plus importants	Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	UNITED KINGDOM GILT 3.75% 07-03-27	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3,75%	ROYAUME-UNI
2	UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.875% 28-02-27	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3.36%	ÉTATS-UNIS
3	UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 1.625% 15-10-29	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2.92%	ÉTATS-UNIS
4	UNITED KINGDOM GILT 4.375% 07-03-28	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2,90%	ROYAUME-UNI
5	UNITED KINGDOM GILT 4.125% 29-01-27	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2,84%	ROYAUME-UNI
6	UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.375% 15-09-27	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2.79%	ÉTATS-UNIS
7	UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 4.625% 15-11-26	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2.53%	ÉTATS-UNIS
8	UNITED KINGDOM GILT 4.125% 22-07-29	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2,51%	ROYAUME-UNI
9	FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.85% 25-07-27	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2.40%	FRANCE
10	UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 3.5% 30-09-29	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2.38%	ÉTATS-UNIS
11	EUROPEAN UNION 2.625% 04-07-28	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2,31%	BELGIQUE
12	HELLENIC REPUBLIC GOVERNMENT BOND 3.625% 15-06-35	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2.19%	GRÈCE
13	ITALY BTPS 4.1% 23-01/02/2029	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2,05%	ITALIE
14	ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 15-11-30	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2.01%	ITALIE
15	UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.75% 15-07-28	ADMINISTRATION PUBLIQUE	1.97%	ÉTATS-UNIS

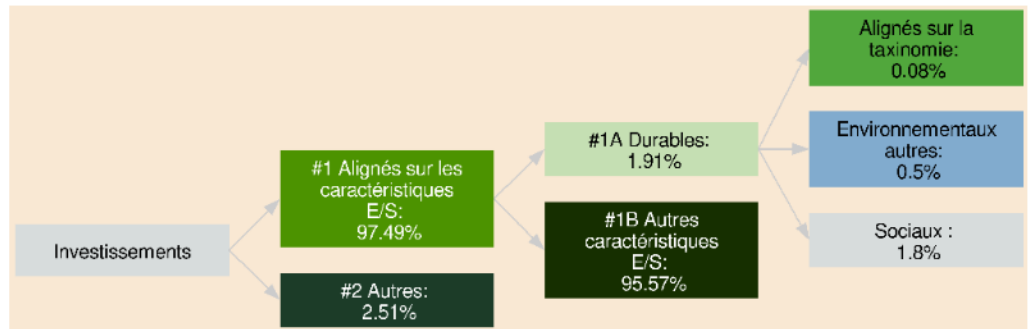
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/10/2024 au 30/09/2025



L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

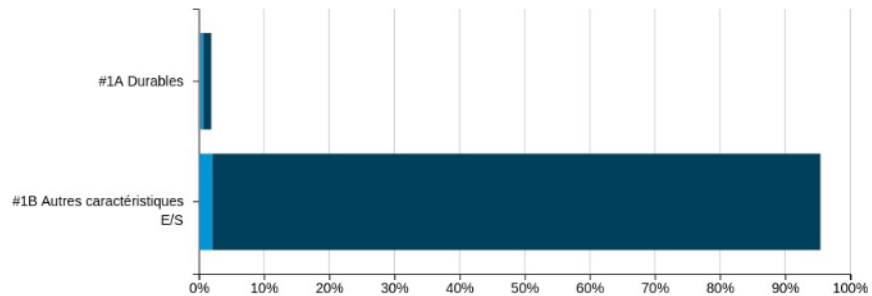
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industrie manufacturière	0.09%	0.03%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0.04%	0.04%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.02%	
Construction	0.03%	
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles		
Transports et entreposage		0.02%
Information et communication	0.01%	
Activités financières et d'assurance	0.45%	1.94%
Activités immobilières	0.01%	0.01%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques		
Administration publique	1.20%	93.33%
OPC	0.06%	0.05%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 0,12% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

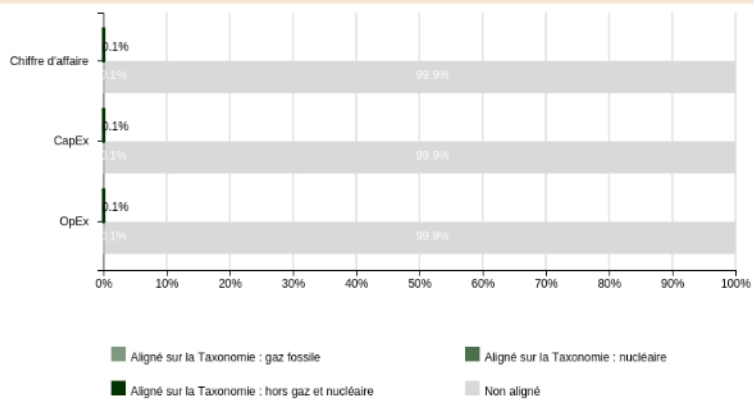
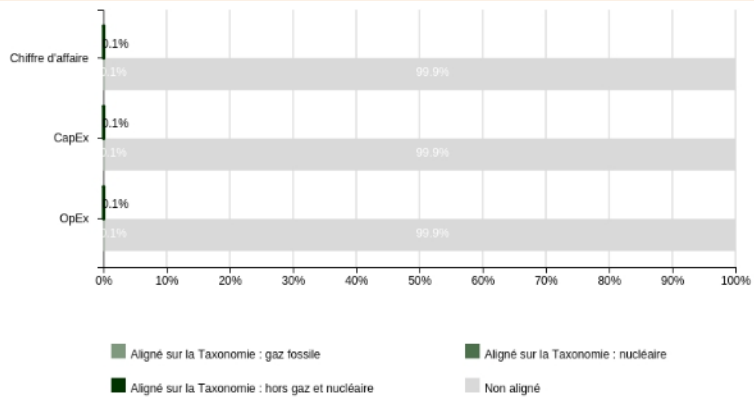
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 0,50%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 1,80%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 2,51%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

1. Le pays d'origine du fonds est la France.
2. Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich, Suisse.
3. L'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève.
4. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, la liste des achats et ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

PERFORMANCES

Action EC H-EUR

Fonds
Indicateur de référence

Action PC H-EUR

Fonds
Indicateur de référence

Action PC H-USD

Fonds
Indicateur de référence

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	EC H-EUR	PC H-EUR	PVC H-EUR	RC H-EUR	PC H-USD
Isin	FR001400OSG9	FR001400OSH7	FR001400OSC8	FR001400OSE4	FR001400OSF1
Charges d'exploitation	310 987,00	-0,02	-0,02	0,00	-0,02
Fortune moyenne du fonds	82 413 272,03	1 026,00	1 026,00	102,62	941,04
TER	0,37%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Commission de surperformance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	82 413 272,03	1 026,00	1 026,00	102,62	941,04
TER de surperformance	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,37%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

Action	PD H-EUR
Isin	FR001400OSD6
Charges d'exploitation	- 0,02
Fortune moyenne du fonds	1 023,99
TER	0,00%
Commission de surperformance	0,00
Fortune moyenne du fonds	1 023,99
TER de surperformance	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,00%

Changement taux de frais de gestion sur la période : néant.

** Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.*

*** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.*

Compartment :

LAZARD HIGH YIELD 2029

11. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

PROFIL DE RISQUE

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ Risque de perte en capital

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ Risque lié à la gestion discrétionnaire

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance du Compartiment dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.

▪ Risque de crédit

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ Risque de durabilité

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

▪ Risque de liquidité

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque de réinvestissement

Le risque de réinvestissement est le risque auquel le Compartiment est confronté lorsqu'il réinvestit le produit d'un investissement à un taux de rendement inférieur à celui de l'investissement initial. Si ce risque se matérialise, cela peut entraîner une baisse des revenus et l'objectif de gestion pourra ne pas être atteint.

▪ Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs.

L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille.

Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra-financières telles que soient les opportunités de marché.

« Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur. »

12. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD FUNDS**, dont **LAZARD HIGH YIELD 2029** (code ISIN : FR001400NTP0) est un compartiment, a décidé, en date du 10/01/2025, la modification de l'article 27 des Statuts « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » :

- Le terme « résultat net » a été remplacé par le terme « revenu net » dans la documentation juridique de la SICAV, conformément à la rédaction de l'article L.214-17-2 du COMOFI sur les sommes distribuables.

➤ **Date d'effet : 11/01/2025.**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD FUNDS**, pour le compartiment **LAZARD HIGH YIELD 2029** (code ISIN : FR001400NTP0) en date du 16/09/2025, a informé les administrateurs que l'AMF a modifié sa doctrine sur le type de frais pouvant être prélevés par les FCP et Sicav en remplaçant la notion de « frais administratifs externes à la société de gestion » en « frais de fonctionnement et de services » ou « FFS ».de l'entrée en vigueur des frais de fonctionnement et de services (FFS) et de la fin du prélèvement des commissions de mouvement.

➤ **Date d'effet : 31/12/2025.**

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

CC EUR : 6.86%

RD EUR : 6.65%

RC EUR : 6.65%

PD EUR : 7.47%

PC EUR : 7.33%

ED EUR : 7.88%

EC EUR : 7.49%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Introduction

Au cours des douze derniers mois, l'environnement économique a connu de profonds changements. Les États-Unis ont annoncé une forte augmentation des droits de douane sur leurs importations, rompant avec l'ordre économique établi depuis quarante ans. Dans le même temps, les agissements de Donald Trump ont ravivé les débats sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. En Europe, l'Allemagne a opéré un tournant radical en matière de politique budgétaire, avec l'annonce d'un plan de soutien de grande ampleur. En parallèle, l'instabilité géopolitique a mis en évidence la dépendance de l'Europe à l'égard de ses partenaires traditionnels, conduisant les pays européens à accélérer le développement de leurs capacités militaires et de leurs industries de défense.

La bonne nouvelle est que l'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévue face au choc protectionniste. Aux États-Unis, la demande intérieure est restée solide, en partie grâce aux investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, conduisant la Réserve fédérale à reprendre ses baisses de taux après neuf mois de pause, malgré une inflation toujours élevée. En Europe, la croissance a bien résisté, avec toutefois des performances contrastées pour les principaux pays. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a interrompu ses baisses de taux, alors que l'inflation est revenue proche de la cible. En Chine, la croissance s'est stabilisée sur un rythme supérieur à 5%.

Sur cette toile de fond, les indices actions ont enregistré une solide progression, malgré une phase de volatilité extrême après les annonces tarifaires américaines d'avril 2025. Les rendements à dix ans des obligations souveraines se sont tendus, davantage en Europe qu'aux États-Unis, tandis que les spreads des pays périphériques de la zone euro se sont resserrés. S'agissant des devises, la tendance a été marquée par une nette appréciation de l'euro face à la plupart des devises, notamment contre le dollar et le yen. Les matières premières ont globalement progressé, malgré une baisse du prix du pétrole.

Economie

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a multiplié les annonces sur les droits de douane, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions.

Le 2 avril 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane considérables à l'encontre de la plupart des pays, lesquels ont été partiellement suspendus pour une période de 90 jours le 9 avril 2025. À la suite de ces annonces, les tensions commerciales avec la Chine se sont accentuées à la mi-avril 2025, jusqu'à la conclusion d'une trêve commerciale début mai 2025.

L'été 2025 a ensuite été marqué par la signature de plusieurs accords bilatéraux, avec des taux de 15% pour l'UE et le Japon. Le 31 juillet 2025, les droits de douane réciproques annoncés le 2 avril ont été ajustés. Fin septembre 2025, le taux moyen des droits de douane américains atteignait près de 18%, soit un plus haut depuis 1934.

La croissance américaine est restée solide à +2,1 % sur un an au deuxième trimestre 2025, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. Le taux de chômage est toutefois demeuré faible à 4,3%.

L'inflation globale a légèrement accéléré à +2,9 % sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +3,1%, les hausses de droits de douane n'ayant eu qu'un impact modéré sur les prix.

La Réserve Fédérale a procédé à deux baisses de taux de 25 points de base à la fin de l'année 2024. Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été 2025 ont conduit à une reprise des baisses de taux en septembre 2025, avec une réduction de 25 points de base à 4,00-4,25%. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Réserve Fédérale a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan en mars 2025, au rythme maximum de 40 Mds USD par mois.

À l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est restée solide à +1,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par la vigueur de la demande domestique. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +3,1% en Espagne, +0,8% en France, +0,4% en Italie et -0,2% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3%. L'inflation globale est remontée à +2,2% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +2,3%.

Après six baisses consécutives de 25 points de base, la BCE a fait une pause en juillet et septembre 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00% en fin de période.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance du Bundestag le 16 décembre 2024, à la suite du départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre. Cette défaite a conduit à la tenue d'élections fédérales anticipées le 23 février 2025, qui ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars 2025, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6 % du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Länder d'accroître leur déficit.

En France, le premier ministre Michel Barnier a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, mais a été contraint de démissionner après l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Sébastien Lecornu lui a succédé le 9 septembre 2025.

En Chine, la croissance du PIB a bien résisté à +5,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2025. La demande domestique est restée pénalisée par la crise immobilière, mais la consommation des ménages a bénéficié des mesures de soutien publiques. Dans le même temps, la hausse des exportations vers le reste du monde a partiellement compensé le recul des ventes vers les États-Unis. Cependant, la demande intérieure s'est nettement affaiblie à partir de l'été 2025 et le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 1990, à -1,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre. Pour contrer ces pressions déflationnistes, les autorités ont intensifié leur campagne « anti-involution » en introduisant des mesures de soutien ciblées.

Marchés

Au cours des douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars a enregistré une progression de +15,6%, avec des hausses marquées dans toutes les régions : le Topix a augmenté de +18,6%, le S&P 500 de +16,1%, l'indice MSCI des marchés émergents de +15,0 % et l'Euro Stoxx de +13,0%. Le CAC 40 a nettement sous-performé, ne progressant que de +3,4%, en partie à cause de l'incertitude politique. Pour un investisseur européen non-couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face à la plupart des devises atténue les performances des marchés étrangers.

Cette bonne performance des marchés actions masque plusieurs épisodes de volatilité. Après une fin 2024 relativement calme, les actions américaines ont connu une correction au début de 2025. Les inquiétudes liées à la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, provoquant une forte baisse des « Sept Magnifiques ». En revanche, l'Euro Stoxx a enregistré une forte hausse sur cette période, porté par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire...).

Les annonces du 2 avril 2025 sur les droits de douane réciproques ont engendré une volatilité extrême mais brève. Les marchés actions ont d'abord chuté, avant de rebondir fortement suite à l'annonce d'une suspension des tarifs pour 90 jours. Par la suite, la tendance haussière s'est maintenue, portée par la résilience de l'économie mondiale, les avancées dans les négociations commerciales, le renforcement des anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale et la thématique de l'intelligence artificielle.

Ce contexte a alimenté la volatilité sur les marchés des obligations d'Etat. Le taux à 10 ans du Trésor américain a fluctué entre 3,73% et 4,79% pour terminer à 4,15%, soit une hausse de 37 pbs. En Allemagne, le taux équivalent a augmenté de 59 pbs à 2,71 %, avec une hausse historique de 30 pbs le 5 mars 2025, à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. Les spreads à 10 ans des pays périphériques se sont resserrés de 25 pbs pour l'Espagne et de 50 pbs pour l'Italie. En France, la prime de risque politique est restée élevée, mais le spread avec l'Allemagne n'a augmenté que de 3 pbs sur la période, à 82 pbs.

Sur le marché des devises, l'euro s'est globalement apprécié face à la majorité de ses principaux partenaires commerciaux, progressant de 8,5% par rapport au yen, de 5,4% par rapport au dollar et de 4,8% par rapport à la livre sterling. En revanche, il a reculé de 0,8% face au franc suisse. S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a augmenté de +3,2% malgré une baisse de 8,4% du prix de baril de Brent, de 72 USD à 66 USD.

POLITIQUE DE GESTION

Octobre 2024

Le portefeuille a enregistré une performance de +0,59% en octobre et progresse de +4,94% depuis le lancement (sur la part EC), et cela malgré la forte tension des taux souverains (+32 pb sur le 5 ans allemand) provoquée par un regain d'optimisme sur la croissance et des données préliminaires d'inflation européenne en hausse. La performance s'explique par le portage et le fort resserrement des primes de risque (-30 pb sur le crédit HY et -38 pb sur les AT1). Dans ce contexte, les crédits de moins bonne qualité et les AT1 ont surperformé.

L'activité sur le marché primaire corporate a atteint un record historique avec près de 16 milliards d'euros de nouvelles émissions. Trente sociétés ont profité des conditions favorables pour venir sur les marchés, avec environ deux tiers du volume pour des refinancements. L'intérêt des investisseurs pour cette classe d'actifs est resté fort et se traduit par des flux entrants, permettant d'absorber facilement le volume des émissions primaires. Côté dettes financières, le marché primaire a été très actif également, puisque 99 % des obligations AT1 ayant une date de remboursement en 2024 ont été remboursées ou refinancées. Les émetteurs préfinancent même déjà les calls de 2025, certains d'entre eux se refinançant à des spreads nettement plus élevés que ceux des titres refinancés.

En termes sectoriels, tous les secteurs ont enregistré des performances positives, avec l'immobilier (Heimstaden, CPI Property) en tête, suivi par les médias (Bertelsmann, UPC) et les télécommunications (United Group).

Due à un décalage de trésorerie issue d'opérations au passif du fonds, le pourcentage de cash apparaît à -1%. Toutefois, en engagement, le portefeuille est en cash positif.

Novembre 2024

Le portefeuille a enregistré une performance de +1,01 % en novembre et progresse de +5,99 % depuis le lancement (sur la part EC), cela malgré l'écartement des primes de risques (+18pbs sur le crédit et +17pbs sur les AT1) qui a eu lieu notamment durant la deuxième partie du mois. Ceci est dû au portage ainsi qu'à la composante taux qui a eu une contribution positive grâce à la forte détente observée durant le mois (-34 pb sur le 5 ans allemand). La dégradation des données économiques en zone euro semble en effet valider des prochaines baisses de taux de la part de la BCE.

Côté crédit, les notations les plus faibles ont souffert de la décompression des spreads, alors que les notations BB et B ont affiché des performances similaires. En termes sectoriels, tous les secteurs ont progressé durant le mois avec le média (Tele Columbus, UPC), l'énergie (Veriden, Saipem), les transports (CMA CGM, Air France) et les biens de consommation (Upfield, Tereos) qui se distinguent le plus. Dans ce contexte, l'activité sur le marché primaire a ralenti par rapport à un mois d'octobre record, mais est restée en ligne avec la saisonnalité habituelle, et s'élève à près de 5,4Mds EUR d'émissions placées par 8 émetteurs, dont 3 nouveaux arrivants. La classe d'actifs bénéficie toujours de l'intérêt des investisseurs qui se traduit par les flux entrants, bien qu'une décélération soit constatée par rapport au mois d'octobre.

En ce qui concerne les émissions de dettes financières, le mois de novembre a été moins actifs que les moyennes historiques, avec 34,7Md€ émis. Les banques ont continué à publier des résultats solides pour le troisième trimestre, avec de nombreux ratios de rentabilité supérieurs au seuil de 15 % en Grèce, en Italie et dans les pays d'Europe centrale et orientale. Sur le front des notations, nous avons eu beaucoup d'actions positives en novembre. Moody's a relevé la note de plusieurs banques portugaises à la suite de l'amélioration du profil macroéconomique de l'État souverain (Caixabank, BCP).

Décembre 2024

Le portefeuille a clôturé l'année sur une note positive, enregistrant une performance positive de +1,1 % en décembre, ce qui porte la performance cumulée depuis le lancement à +7,16 % (sur la part EC).

Au cours du mois, bien que la BCE ait de nouveau abaissé ses taux directeurs, le ton prudent adopté n'a pas été perçu comme suffisamment accommodant et a entraîné une tension des taux souverains (+23pb sur le 5 ans allemand). Cet effet négatif sur les taux a été totalement compensé par le resserrement des primes de risques (-22 bpd sur le crédit corporate, -45pdb sur AT1), ainsi que le portage. Dans ce contexte, les notations B ont affiché les meilleures performances. En ligne avec la saisonnalité habituelle, l'activité sur le marché primaire a été modérée avec seulement 2,15 Md€ émis pour des refinancements.

Tous les secteurs ont progressé, avec les industries de base (Graanul, Arxada), l'immobilier (SBB, CPI Property) et le retail (Maxeda, IM Group) enregistrant les plus fortes hausses.

En ce qui concerne les dettes financières, l'évolution positive des notations / perspectives continue : Fitch a placé Banco BPM sous surveillance positive et a relevé les notations de toutes les banques portugaises d'un cran. S&P a mis une perspective positive sur Erste Bank (A+) et a amélioré la perspective pour AIB et Bank of Ireland à positive. En revanche, Moody's a dégradé la note de la France (S&P la confirmant à AA- avec une perspective stable) à Aa3 (stable) et dégradé les notations des SP de BNPP, Crédit Agricole et Arkea.

Janvier 2025

Le portefeuille a commencé l'année avec une performance positive de +0,75% sur la part EC. Cette performance s'explique par l'effet combiné du portage et du resserrement des spreads (-13pdb sur le crédit corporate, -40pdb sur les AT1), qui ont entièrement compensé l'impact négatif de la tension des taux (+8pdb sur le 5 ans allemand). Les notations les plus faibles ont affiché les meilleures performances, soutenues par la recherche de rendement de la part des investisseurs. Par ailleurs, les facteurs techniques ont été favorables avec un retour des flux entrants sur la classe d'actifs durant la deuxième partie du mois. L'activité sur le marché primaire a été dynamique avec près de 7Mds EUR d'émissions qui ont profité d'une forte demande pour émettre à des prix serrés.

En ce qui concerne les dettes financières, le mois de janvier a été un bon mois aussi, avec un marché primaire actif, mais facilement absorbé par les puissants facteurs techniques. Les premières publications des résultats du T4 et 2024 sont globalement positives. Plusieurs banques ont publié le meilleur bénéfice net de leur histoire (Caixabank, Abanca, BBVA). Commerzbank a annoncé des résultats solides avec un bénéfice net de 2,7 mds€ (+20% A/A), et un RoTE de 9,2%, dépassant son objectif d'au moins 8%. Les agences de notation ont été actives : Fitch a relevé les notes de Caixabank à A- (stable), a placé Banco BPM et Unicredit sous perspective positive. Elle a également relevé les notes de Co-op Bank et Sabadell. S&P a assorti d'une perspective positive les notes de KBC et d'Erste Bank et a relevé la note de plusieurs banques grecques.

Février 2025

Le portefeuille enregistre une performance de 87bp sur la part EC grâce à des resserrements de spreads de 40bp sur les AT1, de 13bp sur les corporate HY et de 12bp sur les hybrides High Yield. La baisse des taux de 8bp sur le 5 ans allemand a contribué également positivement en plus du portage. Le marché primaire a été actif sur les financières alors qu'il a été bien plus calme sur les dettes d'entreprises HY (2.2Mds sur le mois seulement à des fins de refinancement). La demande reste elle soutenue avec des flux entrants qui ont repris en février sur les fonds ouverts.

On peut citer Eramet, Nemark, Flora et Progroup parmi les meilleurs contributeurs à la performance alors que Ziggo et Avis sont en léger retrait à cause de résultats en demi-teinte. La dette subordonnée Société Générale affiche également une bonne performance.

Mars 2025

Le portefeuille a enregistré un repli de -1.38% en mars sur la part EC. Cette baisse s'explique par l'effet combiné de la tension des taux (+19pdb sur le 5 ans allemand) et de l'élargissement des primes de risque (+58 pdb sur les dettes corporate, +45pdb sur les AT1, +18 pdb sur les hybrides High Yield), sous l'influence des tensions géopolitiques. Dans ce contexte, les signatures les plus fragiles ont été les plus pénalisées, affichant une sous-performance notable au cours du mois.

Malgré ces incertitudes, le marché primaire est resté dynamique, tant sur les dettes d'entreprises High Yield que sur les dettes subordonnées financières, plusieurs émetteurs ayant procédé à des refinancements.

Parmi les plus fortes baisses, les obligations Foncia et Dana ont reculé, le secteur automobile étant sous pression en raison des annonces imminentes de droits de douanes par l'administration américaine. Les dettes subordonnées ont également pesé négativement sur la performance, notamment celles de Société Générale et Santander.

Avril 2025

Le fonds a enregistré une performance positive de +0,37% en avril sur la part EC, malgré une forte volatilité provoquée par l'annonce de droits de douane aux Etats-Unis. Les primes de risque crédit se sont fortement écartés au cours des dix premiers jours, avant de se replier pour clôturer à 389pdb sur les dettes d'entreprises (+42pdb sur le mois) et 406pdb sur les AT1 (+45pdb), soutenues par l'annonce d'une suspension partielle des surtaxes douanières pour une durée de 90 jours. A l'inverse, l'effet taux a été favorable : le rendement des emprunts allemands à 5 ans a reculé de -35 pdb sur le mois. Dans ce contexte, les obligations notées BB ont surperformé les crédit B alors que l'aversion au risque a conduit à une performance négative sur les notations CCC.

Le marché primaire, fermé après « liberation day » s'est réouvert durant la seconde moitié du mois grâce à la baisse de la volatilité des marchés, avec environ 6,7Md€ de nouvelles émissions, principalement des opérations de refinancement.

En ce qui concerne les dettes financières, le marché a été très calme après la baissé de début de mois et les périodes de blackout liées à la publication des résultats du premier trimestre, avec des émissions rares mais bien accueillies, sans prime significative, reflétant une forte disponibilité des liquidités prêtes à être investies

Mai 2025

Le fonds enregistre une performance de +1.41% sur la part EC grâce à des resserrements des spreads (-51bps sur les HY corporate, -17bps sur les hybrides HY, -38bps sur les AT1), alors que les taux souverains ont connu une légère tension au cours du mois (+8bp sur le 5 ans allemand). Dans ce contexte, tous les compartiments de ratings ont été en hausse, avec une surperformance des notations B. Le marché primaire a été très dynamique sur les financières et les corporates. Le volume des émissions a été bien absorbé par des carnets d'ordres solides grâce au fort appétit des investisseurs. Parmi les meilleures contributions, on note des noms dans le secteur automobile (ZF, Forvia) grâce aux aménagements prévus pour les tarifs douaniers. Ineos Quattro, Synthomer et Profine progressent également bien. Côté AT1, la dette subordonnée de Société Générale affiche une bonne performance.

Juin 2025

Le portefeuille a progressé de +0.75% sur la part EC grâce au portage et à des resserrements des spreads (-7bps sur les HY corporate, -13bps sur les hybrides HY, -36bps sur les AT1), qui fait plus que compenser une tension sur les taux (+9bp sur le 5 ans allemand). Les flux entrants au cours du mois ont permis d'absorber un volume record des émissions primaires. En effet, le marché primaire a été particulièrement dynamique sur les financiers et les corporates. Les financières ont levé 77Mds EUR, un volume supérieur à la moyenne historique, tandis que les corporates ont enregistré un record de 22.5Mds, principalement à des fins de refinancement.

Parmi les meilleures contributions, on peut citer plusieurs dettes subordonnées bancaires : Société Générale, Santander, Deutsche Bank et BNP Paribas. Côté corporate, on note également House of HR, Nematik et l'hybride de Alstom. A l'opposé, ZF recule en raison de l'abaissement de sa perspective à négative par Moody's, reflétant son levier élevé dans un contexte opérationnel difficile. Ineos Quattro est pénalisé par une demande mondiale atone ainsi que par une surcapacité en Asie.

Juillet 2025

Le fonds a progressé de +1.15% sur la part EC en juillet portée par des resserrements de spreads dans toutes les classes d'actifs (-42bps sur les HY corporate, -23bps sur les hybrides HY, -37bps sur les AT1), qui font plus que compenser la hausse des taux de 12bp sur le 5 ans allemand. Les diverses nouvelles concernant les taxes douanières américaines n'ont eu que peu d'impact sur le marché du High Yield. Les entreprises ont profité de ce contexte favorable pour émettre 13Mds EUR de nouvelles obligations dont 75% à des fins de refinancement. En revanche, l'activité sur le marché primaire a été relativement calme pour les financières.

Parmi les meilleures contributions, Auchan bénéficie de l'annonce du transfert de ses obligations ELO (à l'exception de la maturité 2026) vers New Immo, le pilier de la foncière, dont la qualité de crédit (BB+) est supérieure à celle d'ELO. Les obligations de VFC ont progressé suite à la publication de résultats indiquant une détérioration moins importante que prévue des performances de la marque Vans. On note également les 2 équipementiers automobiles, ZF et Forvia, qui ont publié des résultats supérieurs aux attentes, et ce malgré un contexte difficile pour le secteur automobile. A l'inverse, les chimistes souffrent de la faible demande, laquelle devrait persister au cours du seconde semestre de l'année (Synthomer, Ineos).

Août 2025

Le fonds affiche une performance de +0.12% sur la part EC en août, grâce au portage et une très légère détente sur le taux 5 ans allemand (-4bps) malgré des écartements de spreads dans toutes les classes d'actifs (+10bps sur les HY corporate, +5bps sur les hybrides HY, +5bps sur les AT1) survenus essentiellement en fin de mois, notamment à cause de la situation politique en France. Il y a eu peu de différences de performance entre les notations B et BB.

La publication des résultats sectoriels au deuxième trimestre montre une divergence en fonction des secteurs avec des chiffres en baisse sur le secteur du retail et de la chimie tandis que l'automobile performe mieux que prévu. Du côté des banques, les grands groupes bancaires européens ont globalement maintenu des niveaux bénéficiaires élevés et des RoE à deux chiffres.

Le marché primaire des corporates s'est ralenti, avec seulement 1,6Mds EUR de nouvelles obligations sur le mois, alors qu'il a été relativement actif pour les banques avec plusieurs d'émissions de Tier 2.

Parmi les meilleures contributions, on peut noter quelques noms dans le secteur automobile (ZF, Nissan), ainsi que plusieurs obligations à haut coupon (Synthomer 7.375% 2029, House of HR 9% 2029) qui suscitent l'intérêt des investisseurs à la recherche de rendement.

A l'inverse, la dette subordonnée de Société Générale et Crédit Agricole pâtissent de l'incertitude politique en France. Modulaire a publié des résultats faibles en raison de la faiblesse du secteur de la construction en France et au Royaume-Uni, ainsi que d'une absence de visibilité quant à la reprise des volumes.

Septembre 2025

Le fonds a progressé de +0.52% sur la part EC en septembre, porté par le resserrement des spreads dans toutes les classes d'actifs (-13bps sur les HY corporate, -16bps sur les hybrides HY, -21bps sur les AT1) et le portage, ayant plus que compensé une légère tension sur les taux (+6bps sur le 5 ans allemand). Le marché primaire des corporates a été particulièrement actif avec 20.7Mds EUR d'émissions, soit le 2^{ème} plus gros mois d'émissions en historique après juin 2025. Il y a eu peu d'impact sur le marché secondaire car les nouvelles obligations ont eu principalement vocation à refinancer des dettes existantes et se sont concentrées sur des notations BB. Les activités primaires des AT1 en euro a également été dynamique. On peut noter Abanca, Société Générale, Caixabank et RCI Banque. Parmi les meilleures contributions, VFC a cédé sa marque Dickies, et les produits de cette opération seront destinés au remboursement de sa dette. Ziggo profite de la stabilisation de l'érosion de sa base d'abonnés dans ses activités fixes. Modulaire et ZF bénéficient du rendement attractif. De plus, on peut noter quelques AT1 (Deutsche Bank, Société Générale, Crédit Agricole). En revanche, Eramet a souffert d'un abaissement de sa notation en septembre en raison de la baisse des volumes et des prix du manganèse et du nickel. Synthomer et Ineos ont souffert d'un sentiment négatif dans le secteur chimique.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	4 529 575,72	5 213 531,20
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	2 554 480,49	583 275,57
FORVIA 5.125% 15-06-29	2 767 699,75	-
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	2 767 637,61	-
ALSTOM 5.868% PERP	2 716 731,25	-
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	2 449 507,92	-
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	2 247 233,24	-
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	2 147 290,05	-
PROGROUPE AG 5.125% 15-04-29	2 129 558,34	-
TUI AG 5.875% 15-03-29	2 012 925,05	-

14. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : -

- o Change à terme : -
- o Future : -
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :

- Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
- Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
- Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	97 471,96	EUR	49,96	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	18 671,07	EUR	9,57	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	116 143,03	EUR	59,53	EUR

Décomposition du coupon : Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	204 836,52	EUR	49,84	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	23 056,44	EUR	5,61	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	227 892,96	EUR	55,45	EUR

Décomposition du coupon : Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 423,73	EUR	4,73	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	1 423,73	EUR	4,73	EUR

15. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	133 788 774,70	56 009 641,66
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	133 788 774,70	56 009 641,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	682 763,25
OPCVM	-	682 763,25
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instrument financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	133 788 774,70	56 692 404,91
Créances et comptes d'ajustement actifs	360 495,60	1 566 170,80
Comptes financiers	509 610,82	72 944,38
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	870 106,42	1 639 115,18
Total de l'actif I+II	134 658 881,12	58 331 520,09

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	125 154 198,90	51 434 400,00
Report à nouveau sur revenu net	0,59	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	5 095,02	-
Résultat net de l'exercice	9 096 014,79	2 189 109,20
Capitaux propres I	134 255 309,30	53 623 509,20
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	134 255 309,30	53 623 509,20
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	403 571,82	4 708 010,89
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	403 571,82	4 708 010,89
Total Passifs : I+II+III+IV	134 658 881,12	58 331 520,09

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	5 190 294,88	573 012,24
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	8 650,26	4 774,32
Sous-total produits sur opérations financières	5 198 945,14	577 786,56
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-	-
Sous-total charges sur opérations financières	-	-
Total revenus financiers nets (A)	5 198 945,14	577 786,56
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-624 360,49	-69 263,73
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-624 360,49	-69 263,73
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	4 574 584,65	508 522,83
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 909 977,22	248 322,85
Sous-total revenus nets I = (C+D)	6 484 561,87	756 845,68
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	-87 173,88	28 903,81
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-87 173,88	28 903,81
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-8 544,24	106 742,70
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-95 718,12	135 646,51

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	1 899 116,38	807 727,28
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	1 899 116,38	807 727,28
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	808 054,66	488 889,73
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	2 707 171,04	1 296 617,01
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	9 096 014,79	2 189 109,20

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Le compartiment a pour objectif de gestion, au moment de la souscription et sur un horizon de placement de 5 ans, d'obtenir une performance nette de frais liée aux taux de rendements actuels des obligations High Yield de maturité 2029. Cet objectif est fondé sur la réalisation de l'hypothèse d'une détention des actions du compartiment sur toute la durée de placement recommandée et sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment. Ces hypothèses de marché comprennent un risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisaient de manière plus importante que prévue dans les hypothèses du gestionnaire financier, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. Le compartiment pourra investir dans des obligations et autres titres de créances monétaires d'émetteurs privés ou publics et libellés en euro exclusivement, et auxquels l'actif net sera exposé en permanence entre 0% et 100%. Le compartiment cherche à profiter de rendements actuariels jugés attractifs sur les obligations d'émetteurs privés. Le compartiment n'investit que dans des obligations ou titres émis par des émetteurs dont le siège social est établi dans un pays membre de l'OCDE et/ou dans des émissions ou titres cotés sur une bourse de l'un de ces pays. Le compartiment pourra être investi à hauteur de 100% maximum de l'actif net en obligations spéculatives dites "à haut rendement" (High Yield) selon les agences de notation ou équivalent selon la société de gestion, et par conséquent avoir un risque de crédit plus important. Le rendement cible du fonds pourrait être inférieur à l'inflation pendant la période jusqu'à l'échéance de la stratégie du compartiment, auquel cas le rendement réel du compartiment serait négatif.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	53 623 509,20	134 255 309,30
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 CC EUR en EUR		
Actif net	7 739 977,84	17 935 525,01
Nombre de titres	74 461,000	161 465,000
Valeur liquidative unitaire	103,94	111,07
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,26	-0,07
Capitalisation unitaire sur revenu	1,28	4,99
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 EC EUR en EUR		
Actif net	43 252 658,22	58 045 829,26
Nombre de titres	41 461	51 763
Valeur liquidative unitaire	1 043,21	1 121,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,63	-0,79
Capitalisation unitaire sur revenu	15,12	56,21
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR en EUR		
Actif net	1 045,16	2 164 859,55
Nombre de titres	1	1 951
Valeur liquidative unitaire	1 045,16	1 109,61
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	2,61	1,79
Distribution unitaire sur revenu	17,07	59,53
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-(1)
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PC EUR en EUR		
Actif net	1 108 693,72	35 956 836,94
Nombre de titres	1 063,390	32 132,283
Valeur liquidative unitaire	1 042,60	1 119,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	2,63	-0,79
Capitalisation unitaire sur revenu	14,52	54,51
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR en EUR		
Actif net	1 045,16	4 532 264,60
Nombre de titres	1,000	4 109,882
Valeur liquidative unitaire	1 045,16	1 102,77
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	2,61	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-0,78
Distribution unitaire sur revenu	17,07	55,45
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-(1)
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RC EUR en EUR		
Actif net	1 488 776,40	15 587 070,15
Nombre de titres	14 307,508	140 451,844
Valeur liquidative unitaire	104,05	110,97
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,26	-0,07
Capitalisation unitaire sur revenu	1,26	4,77

	30/09/2024	30/09/2025
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR en EUR		
Actif net	31 312,70	32 923,79
Nombre de titres	301,000	301,000
Valeur liquidative unitaire	104,02	109,38
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,26	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-0,06
Distribution unitaire sur revenu	1,24	4,73
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-(1)

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché. Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les Compartiments datés. Pendant la période de souscription le compartiment sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture du compartiment au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut} \\ & \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Action	Taux Barème (TTC maximum)	
Frais de gestion financière	Actif net	EC EUR	0,45%	
		ED EUR	0,45%	
		PC EUR	0,60%	
		PD EUR	0,60%	
		RC EUR	1,20%	
		RD EUR	1,20%	
		CC EUR	1,10%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les actions	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les actions	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les actions	Actions, taux, change	Néant
			Instruments sur marché à terme	Néant
Commission de surperformance	Actif net	EC EUR, ED EUR, PC EUR, PD EUR, RC EUR, RD EUR, CC EUR	Néant	

• **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing avec seuil de déclenchement pour le Compartiment Lazard High Yield 2029

Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans le Compartiment, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du Compartiment, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du Compartiment des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Compartiment. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment dépasse un seuil prédéterminé par le délégataire de la gestion financière et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du Compartiment la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie d'actions du Compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par le délégataire de la gestion financière et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur.

Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle le délégataire de la gestion financière devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 EC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 CC EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	53 623 509,20	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	85 893 646,55	52 935 398,91
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-11 620 234,95	-657 043,63
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 574 584,65	508 522,83
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-87 173,88	28 903,81
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	1 899 116,38	807 727,28
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-24 390,73	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-3 747,92	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	134 255 309,30	53 623 509,20

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 CC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	93 665,000	9 896 092,45
Actions rachetées durant l'exercice	-6 661,000	-718 379,78
Solde net des souscriptions/rachats	87 004,000	9 177 712,67
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	161 465,000	
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 EC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	19 021	20 472 190,19
Actions rachetées durant l'exercice	-8 719	-9 424 740,32
Solde net des souscriptions/rachats	10 302	11 047 449,87
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	51 763	
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	1 950	2 125 461,00
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	1 950	2 125 461,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 951	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	31 655,256	34 593 248,50
Actions rachetées durant l'exercice	-586,363	-645 795,86
Solde net des souscriptions/rachats	31 068,893	33 947 452,64
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	32 132,283	
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	4 130,955	4 459 426,70
Actions rachetées durant l'exercice	-22,073	-24 079,62
Solde net des souscriptions/rachats	4 108,882	4 435 347,08
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 109,882	
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	133 543,788	14 347 227,71
Actions rachetées durant l'exercice	-7 399,452	-807 239,37
Solde net des souscriptions/rachats	126 144,336	13 539 988,34
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	140 451,844	
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	301,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 CC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 EC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devises de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LAZARD HIGH YIELD 2029 CC EUR FR001400NTT2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	17 935 525,01	161 465,000	111,07
LAZARD HIGH YIELD 2029 EC EUR FR001400NTN5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	58 045 829,26	51 763	1 121,37
LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR FR001400NT03	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	2 164 859,55	1 951	1 109,61
LAZARD HIGH YIELD 2029 PC EUR FR001400NTP0	Capitalisation	Capitalisation	EUR	35 956 836,94	32 132,283	1 119,02
LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR FR001400NTQ8	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	4 532 264,60	4 109,882	1 102,77
LAZARD HIGH YIELD 2029 RC EUR FR001400NTR6	Capitalisation	Capitalisation	EUR	15 587 070,15	140 451,844	110,97
LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR FR001400NTS4	Distribution et/ou Report par décision de la SICAV	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	32 923,79	301,000	109,38

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	133 788,78	133 788,78	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	509,61	-	-	-	509,61
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		133 788,78	-	-	509,61

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	8 508,71	79 829,25	-	45 450,82
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	509,61	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	509,61	-	-	8 508,71	79 829,25	-	45 450,82

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	6 521,86	127 266,91	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	6 521,86	127 266,91	-

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	293 245,60
	Coupons et dividendes en espèces	67 250,00
Total des créances		360 495,60
Dettes		
	Achats à règlement différé	319 097,36
	Frais de gestion fixe	84 474,46
Total des dettes		403 571,82
Total des créances et des dettes		-43 076,22

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 CC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	165 235,61
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,03
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 EC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	249 921,23
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,48
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	2 617,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,48
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	80 978,30
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	12 282,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,63
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	112 931,08
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,23
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	393,58
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,23
Rétrocessions des frais de gestion	-

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			-
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			-

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	6 484 561,87	756 845,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	6 484 561,87	756 845,68
Report à nouveau	0,59	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	6 484 562,46	756 845,68

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 CC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	806 163,47	95 711,20
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	806 163,47	95 711,20
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	806 163,47	95 711,20
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	806 163,47	95 711,20
Total	806 163,47	95 711,20
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 EC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	2 910 005,04	627 243,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 910 005,04	627 243,92
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 910 005,04	627 243,92
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 910 005,04	627 243,92
Total	2 910 005,04	627 243,92
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	116 144,86	17,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	116 144,86	17,07
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	116 144,86	17,07
Affectation :		
Distribution	116 143,03	17,07
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,83	-
Capitalisation	-	-
Total	116 144,86	17,07
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	1 951	1
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	59,53	17,07
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	1 751 847,10	15 448,64
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 751 847,10	15 448,64
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 751 847,10	15 448,64
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 751 847,10	15 448,64
Total	1 751 847,10	15 448,64
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	227 897,32	17,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	227 897,32	17,07
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	227 897,32	17,07
Affectation :		
Distribution	227 892,96	17,07
Report à nouveau du revenu de l'exercice	4,36	-
Capitalisation	-	-
Total	227 897,32	17,07
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	4 109,882	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	55,45	17,07
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	671 080,92	18 033,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	671 080,92	18 033,95
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	671 080,92	18 033,95
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	671 080,92	18 033,95
Total	671 080,92	18 033,95
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	1 423,16	373,83
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 423,16	373,83
Report à nouveau	0,59	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 423,75	373,83
Affectation :		
Distribution	1 423,73	373,24
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,02	0,59
Capitalisation	-	-
Total	1 423,75	373,83
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	301,000	301,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,73	1,24
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-95 718,12	135 646,51
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-95 718,12	135 646,51
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	5 095,02	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-90 623,10	135 646,51

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 CC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-12 785,01	19 632,43
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-12 785,01	19 632,43
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-12 785,01	19 632,43
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-12 785,01	19 632,43
Total	-12 785,01	19 632,43
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 EC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-41 343,68	109 321,77
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-41 343,68	109 321,77
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-41 343,68	109 321,77
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-41 343,68	109 321,77
Total	-41 343,68	109 321,77
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 580,84	2,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 580,84	2,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	5 092,11	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	3 511,27	2,61
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	3 511,27	2,61
Capitalisation	-	-
Total	3 511,27	2,61
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-25 622,63	2 804,31
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-25 622,63	2 804,31
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-25 622,63	2 804,31
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-25 622,63	2 804,31
Total	-25 622,63	2 804,31
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3 244,06	2,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-3 244,06	2,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 244,06	2,61
Affectation :		
Distribution	-	2,61
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-3 244,06	-
Total	-3 244,06	2,61
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	2,61

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-11 118,50	3 801,61
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-11 118,50	3 801,61
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-11 118,50	3 801,61
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-11 118,50	3 801,61
Total	-11 118,50	3 801,61
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-23,40	81,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-23,40	81,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	2,91	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-20,49	81,17
Affectation :		
Distribution	-	78,26
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	2,91
Capitalisation	-20,49	-
Total	-20,49	81,17
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	301,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	0,26

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			133 788 774,70	99,65
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			133 788 774,70	99,65
Automobiles			2 550 139,60	1,90
NEMAK SAB CV 2.25% 20-07-28	EUR	1 700 000	1 618 436,79	1,21
Nissan Motor Co Ltd 5.25% 17-07-29	EUR	900 000	931 702,81	0,69
Banques commerciales			21 949 494,14	16,31
BANCO BPM 9.5% PERP	EUR	200 000	238 797,59	0,18
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	1 400 000	1 618 625,98	1,21
BNP PAR 6.875% PERP	EUR	1 800 000	2 004 309,54	1,49
BPER BANCA 8.375% PERP	EUR	1 000 000	1 132 711,36	0,84
CA 6.5% PERP EMTN	EUR	2 400 000	2 552 201,14	1,90
CAIXABANK 8.25% PERP	EUR	1 200 000	1 357 387,58	1,01
CMZB FRANCFORT 6.5% PERP	EUR	2 000 000	2 213 264,93	1,65
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	2 000 000	2 056 607,38	1,53
DEUTSCHE BK FRANKFURT BRANCH 8.125% PERP	EUR	1 000 000	1 130 283,42	0,84
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 6.75% PERP	EUR	1 200 000	1 301 165,26	0,97
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	200 000	234 020,17	0,17
INTE 9.125% PERP	EUR	2 000 000	2 364 463,59	1,76
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	3 400 000	3 745 656,20	2,76
Biens de consommation durables			1 483 753,38	1,11
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	900 000	788 591,64	0,59
NOBEL BIDCO BV 3.125% 15-06-28	EUR	700 000	695 161,74	0,52
Compagnies aériennes			211 633,21	0,16
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	200 000	211 633,21	0,16
Composants automobiles			4 646 958,00	3,46
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	600 000	639 841,81	0,48
FORVIA 5.125% 15-06-29	EUR	2 700 000	2 837 626,13	2,11
SCHAEFFLER AG 4.75% 14-08-29	EUR	700 000	726 723,70	0,54
VALEO 5.875% 12-04-29 EMTN	EUR	400 000	442 766,36	0,33
Construction et ingénierie			1 170 135,70	0,87
ABERTIS FINANCE BV 4.87% PERP	EUR	1 100 000	1 170 135,70	0,87
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 466 952,53	1,84
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	2 300 000	2 466 952,53	1,84
Electricité			4 739 320,36	3,53
EDF 5.125% PERP EMTN	EUR	800 000	862 967,01	0,64
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 164 433,84	0,87
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 14-03-82	EUR	2 900 000	2 711 919,51	2,02
Equipements électriques			2 679 115,21	2,00
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	2 500 000	2 679 115,21	2,00
Equipements et instruments électroniques			1 926 831,23	1,44
ENERGIZER GAMMA ACQ 3.5% 30-06-29	EUR	800 000	795 611,56	0,59
EUTELT 9.75% 13-04-29	EUR	1 000 000	1 131 219,67	0,85

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion et promotion immobilière			2 363 537,23	1,76
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	2 000 000	2 178 461,31	1,62
CASTELLUM HELSINKI FINANCE 0.875% 17-09-29	EUR	200 000	185 075,92	0,14
Hôtels, restaurants et loisirs			5 792 891,48	4,31
ACCOR 7.25% PERP	EUR	1 000 000	1 138 511,64	0,85
CARNIVAL 1.0% 28-10-29	EUR	700 000	644 026,37	0,48
CIRSA FINANCE INTL SARL 6.5% 15-03-29	EUR	1 100 000	1 183 306,06	0,88
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	200 000	209 749,97	0,16
TUI AG 5.875% 15-03-29	EUR	2 500 000	2 617 297,44	1,94
Logiciels			2 369 645,49	1,77
CONSTELLIUM SE 3.125% 15-07-29	EUR	700 000	689 586,82	0,51
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	1 600 000	1 680 058,67	1,26
Marchés de capitaux			12 084 296,27	9,00
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	1 400 000	1 549 567,85	1,15
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	2 800 000	3 047 826,17	2,28
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	900 000	933 720,00	0,70
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	1 100 000	1 172 279,17	0,87
QPARK HOLDING I BV 5.125% 01-03-29	EUR	500 000	520 486,60	0,39
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	400 000	430 871,78	0,32
UNITED GROUP BV 4.625% 15-08-28	EUR	1 300 000	1 308 031,65	0,97
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	1 600 000	1 627 558,67	1,21
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	1 500 000	1 493 954,38	1,11
Médias			1 849 967,27	1,38
UPC HOLDING BV 3.875% 15-06-29	EUR	600 000	600 281,42	0,45
VZ VENDOR FINANCING BV 2.875% 15-01-29	EUR	1 300 000	1 249 685,85	0,93
Métaux et minerais			2 183 985,62	1,63
ERAMET 6.5% 30-11-29	EUR	2 100 000	2 183 985,62	1,63
Ordinateurs et périphériques			1 998 267,17	1,49
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	3 500 000	1 998 267,17	1,49
Papier et industrie du bois			2 822 282,63	2,10
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	EUR	2 700 000	2 822 282,63	2,10
Pétrole et gaz			953 002,27	0,71
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5.125% 15-11-29	EUR	900 000	953 002,27	0,71
Produits alimentaires			1 705 943,33	1,27
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	1 600 000	1 705 943,33	1,27
Produits chimiques			9 561 736,83	7,12
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	1 250 000	1 338 807,10	1,00
INEOS FINANCE 6.375% 15-04-29	EUR	2 400 000	2 458 177,57	1,83
KRONOS INTL 9.5% 15-03-29	EUR	700 000	745 665,28	0,56
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 9.625% 15-11-28	EUR	400 000	421 838,94	0,31
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	2 700 000	2 861 254,80	2,13
SYNTHOMER 7.375% 02-05-29	EUR	700 000	675 443,42	0,50
SYNTHOS 2.5% 07-06-28	EUR	1 100 000	1 060 549,72	0,79

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pharmaceutiques			1 848 992,38	1,38
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	1 400 000	1 507 942,59	1,13
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7.375% 15-09-29	EUR	300 000	341 049,79	0,25
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			1 286 812,00	0,96
AMSOSRAM AG 10.5% 30-03-29	EUR	1 200 000	1 286 812,00	0,96
Services aux entreprises			3 844 551,89	2,86
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	1 100 000	1 180 334,22	0,88
CMA CGM 5.5% 15-07-29	EUR	1 300 000	1 370 833,18	1,02
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	EUR	1 200 000	1 293 384,49	0,96
Services aux professionnels			250 301,63	0,19
VILLA DUTCH BIDCO BV 9.0% 03-11-29	EUR	250 000	250 301,63	0,19
Services clientèle divers			1 151 006,69	0,86
BOELS TOPHOLDING BV 6.25% 15-02-29	EUR	1 100 000	1 151 006,69	0,86
Services de télécommunication diversifiés			7 766 882,85	5,79
EIRCOM FINANCE 5.75% 15-12-29	EUR	1 200 000	1 279 068,33	0,95
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	2 300 000	2 402 358,63	1,80
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125% 30-09-29	EUR	1 600 000	1 629 520,22	1,21
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	300 000	339 780,50	0,25
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	2 200 000	2 116 155,17	1,58
Services de télécommunication mobile			2 586 548,93	1,93
TUI CRUISES 6.25% 15-04-29	EUR	2 100 000	2 255 787,92	1,68
VODAFONE GROUP 6.5% 30-08-84	EUR	300 000	330 761,01	0,25
Services financiers diversifiés			19 535 857,42	14,55
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	2 900 000	3 102 188,40	2,32
AVIS BUDGET FINANCE 7.0% 28-02-29	EUR	2 100 000	2 187 364,67	1,63
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II 4.75% 30-11-28	EUR	800 000	783 245,78	0,58
DANA FINANCING LUX SARL 3.0% 15-07-29	EUR	1 400 000	1 410 794,30	1,05
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	1 500 000	1 555 915,83	1,16
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	1 500 000	1 507 320,42	1,12
UPFIELD BV 6.875% 02-07-29	EUR	1 600 000	1 634 551,78	1,22
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 3.5% PERP	EUR	2 400 000	2 374 725,37	1,77
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	2 160 000	2 328 388,20	1,73
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13-03-29	EUR	2 500 000	2 651 362,67	1,97
Sociétés commerciales et de distribution			2 578 613,74	1,92
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	2 700 000	2 578 613,74	1,92
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			1 167 511,89	0,87
TECHEM VERWALTUNGSGESELLSCHAFT 675 MBH 5.375% 15-07-29	EUR	1 100 000	1 167 511,89	0,87
Textiles, habillement et produits de luxe			2 790 006,16	2,08
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	2 700 000	2 790 006,16	2,08

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Transport routier et ferroviaire			1 471 800,17	1,10
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01-06-29	EUR	1 400 000	1 471 800,17	1,10
Total			133 788 774,70	99,65

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	133 788 774,70
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	870 106,42
Autres passifs (-)	-403 571,82
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	134 255 309,30

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 CC EUR	EUR	161 465,000	111,07
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 EC EUR	EUR	51 763	1 121,37
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 ED EUR	EUR	1 951	1 109,61
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PC EUR	EUR	32 132,283	1 119,02
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 PD EUR	EUR	4 109,882	1 102,77
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RC EUR	EUR	140 451,844	110,97
Action LAZARD HIGH YIELD 2029 RD EUR	EUR	301,000	109,38

16. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard High Yield 2029

Identifiant d'entité juridique : 969500I90M3FXLPFGR69

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 40,47% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

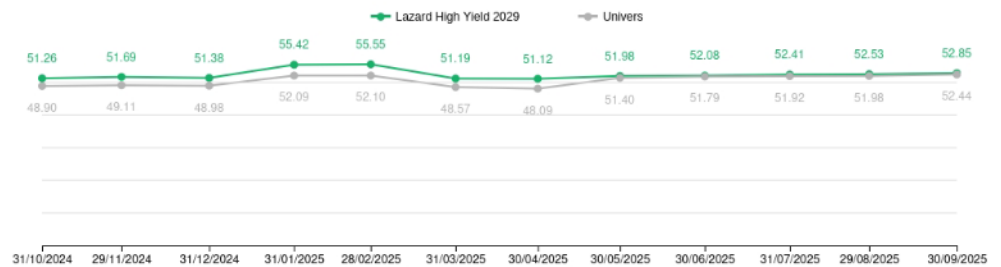
Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :

De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

Évolution du score ESG



L'univers ESG de référence du portefeuille est :
100% HE00 Index

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	0,00%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	0,78%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	19,44%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	5,82%
Alignement à la Taxonomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	5,82%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	18,40%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	9,02%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	1,14%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	1,88%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	19,06%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" :

www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05."

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	SG 7.875% PERP EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,87%	FRANCE
2	BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,18%	ESPAGNE
3	LOXAM SAS	ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	2,10%	FRANCE
4	EOFP 5 ½ 06/15/29	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	2,02%	FRANCE
5	TELEFO 2.376 PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,02%	PAYS-BAS
6	ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13-03-29	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	2,02%	PAYS-BAS
7	AMBRFN 6 ½ 07/15/29 REGS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,88%	ROYAUME-UNI
8	CRED AGRICOLE SA 24-23/03/2172 FRN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,86%	FRANCE
9	ILDFF 5 ½ 10/15/28 REGS	INFORMATION ET COMMUNICATION	1,86%	FRANCE
10	WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,82%	PAYS-BAS
11	ROQFRE 5.494 PERP	SECTEUR INCONNU	1,79%	FRANCE
12	ERAMET 6.5% 30-11-29	INDUSTRIES EXTRACTIVES	1,78%	FRANCE
13	ACCINV 6 ½ 10/15/29 REGS	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	1,74%	LUXEMBOURG
14	INEGRP 6 ½ 04/15/29 REGS	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,74%	ROYAUME-UNI
15	ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.875% 14-03-82	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1,70%	PORTUGAL

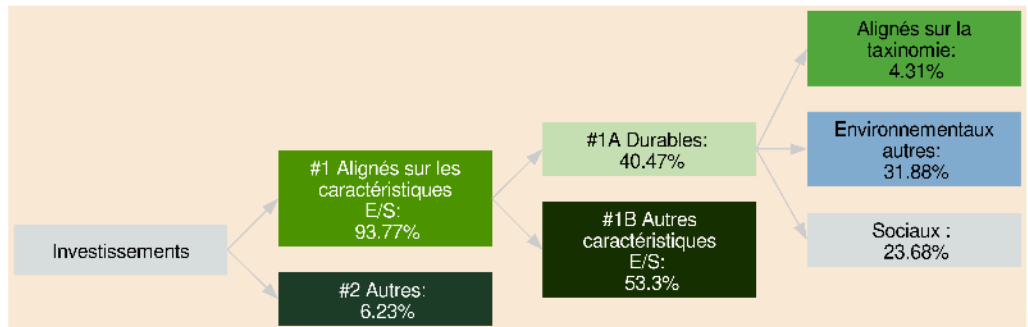
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/10/2024 au 30/09/2025



L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

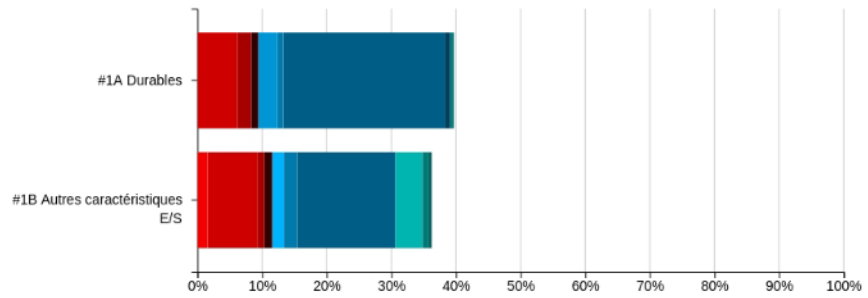
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industries extractives		1.59%
Industrie manufacturière	6.21%	7.72%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	2.12%	1.07%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution		
Construction		
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1.11%	1.22%
Transports et entreposage		1.76%
Hébergement et restauration	2.93%	
Information et communication	0.91%	2.07%
Activités financières et d'assurance	24.99%	15.18%
Activités immobilières	0.87%	
Activités spécialisées, scientifiques et techniques		
Activités de services administratifs et de soutien		4.21%
Administration publique		
Arts, spectacles et activités récréatives	0.54%	0.96%
Autres activités de services		0.45%
OPC		

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 7,65% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

Dans le gaz fossile

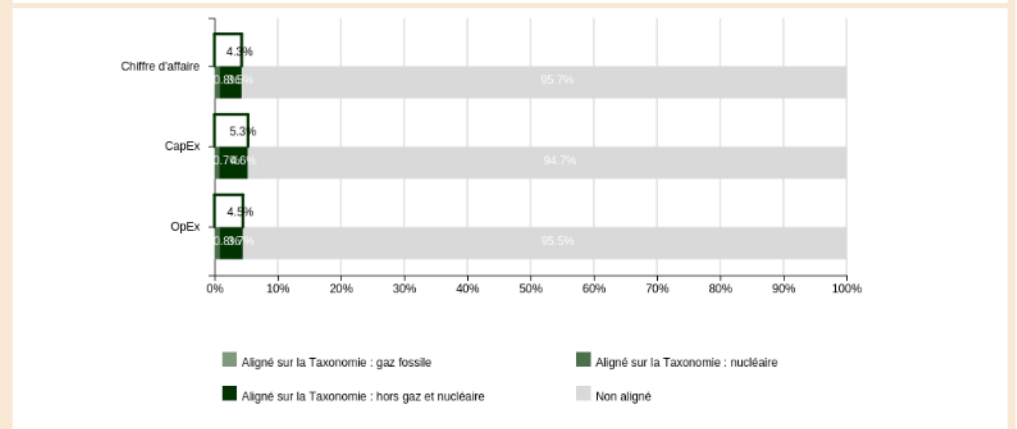
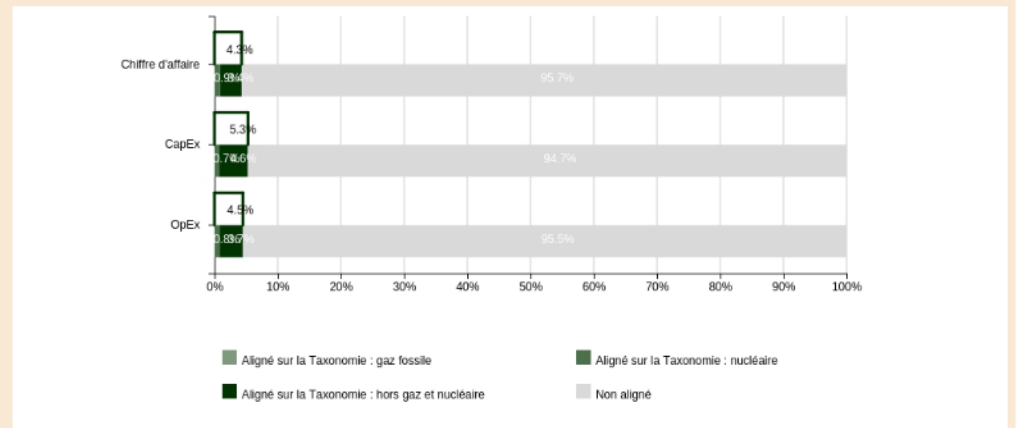
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 31,88%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 23,68%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 6,23%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est, en fonction des catégories d'investissements du produit, supérieur à :

- 90 % pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "développés", les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;

- 75% pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "émergents", les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays "émergents".

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 93,77%.

Ces taux s'entendent en pourcentage de l'actif total en pourcentage de l'actif total à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de SFJ Technologies et ISS ESG

L'univers ESG de référence du portefeuille est :
100% HE00 Index

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

17. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

1. Le pays d'origine du fonds est la France.
2. Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich, Suisse.
3. L'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève.
4. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, la liste des achats et ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

PERFORMANCES

Action EC EUR

Fonds
Indicateur de référence

Action ED EUR

Fonds
Indicateur de référence

Action PC EUR

Fonds
Indicateur de référence

Action PD EUR

Fonds
Indicateur de référence

Action RC EUR

Fonds
Indicateur de référence

Action RD EUR

Fonds
Indicateur de référence

Action CC EUR

Fonds
Indicateur de référence

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	EC EUR	PC EUR	RC EUR	CC EUR	ED EUR
Isin	FR001400NTN5	FR001400NTP0	FR001400NTR6	FR001400NTT2	FR001400NTO3
Charges d'exploitation	249 921,23	80 978,30	112 931,08	165 235,61	2 617,97
Fortune moyenne du fonds	52 120 089,11	12 875 579,42	9 172 901,34	16 015 857,91	555 806,14
TER	0,47%	0,62%	1,23%	1,03%	0,47%
Commission de surperformance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds					
TER de surperformance	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Frais de fonctionnement et de gestion	0,47%	0,62%	1,23%	1,03%	0,47%

Actions	PD EUR	RD EUR
Isin	FR001400NTQ8	FR001400NTS4
Charges d'exploitation	12 282,72	393,58
Fortune moyenne du fonds	1 953 951,47	32 047,00
TER	0,62%	1,22%
Commission de surperformance	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds		
TER de surperformance	NEANT	NEANT
Frais de fonctionnement et de gestion	0,62%	1,22%

Changement taux de frais de gestion sur la période : néant.

** Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.*

*** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.*

Compartment :

LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES

PROFIL DE RISQUE

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ Risque de perte en capital

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ Risque de crédit

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque de change

Le Compartiment peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. Dans le cas de parts (ou actions) hedgées libellées dans une devise autre que la devise de référence, le risque de change est résiduel du fait de la couverture systématique, entraînant potentiellement un écart de performance entre les différentes parts (ou actions).

▪ Risque lié aux instruments financiers dérivés

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme (dérivés).

L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels le Compartiment est investi.

▪ Risque de contrepartie

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque de liquidité

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque sur titres hybrides ou subordonnés

Le compartiment peut être exposé sur des titres hybrides ou subordonnés. Les dettes hybrides et subordonnées sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Pour les obligations non financières, les dettes hybrides étant des dettes « deeply subordinated », cela implique un taux de recouvrement faible en cas de défaut de l'émetteur.

▪ Risque lié à la surexposition

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

En fonction du sens des opérations, l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

En raison de la stratégie de couverture mise en œuvre, le porteur pourrait ne pas bénéficier de la hausse éventuelle de certains marchés.

▪ **Risque action**

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Compartiment. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative du Compartiment peut baisser.

▪ **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

▪ **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs.

L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra-financières quelles que soient les opportunités de marché.

▪ **Risque des titres 144A**

Le Compartiment est susceptible d'investir dans des titres assujettis à des restrictions, notamment au sens de la règle 144A. Les titres 144A bénéficient d'une exemption de l'obligation d'enregistrement, inscrite dans la Loi sur les valeurs mobilières de 1933 aux États-Unis d'Amérique. Ces titres sont soumis à des restrictions de revente aux acheteurs institutionnels qualifiés (QIB), tels que définis par la Loi sur les valeurs mobilières de 1933 aux États-Unis d'Amérique ; en conséquence, les frais administratifs sont réduits à cause de cette exemption. Les titres 144A s'échangent entre un nombre limité de QIB, ce qui peut accroître la volatilité des prix et réduire la liquidité de certains titres 144A.

« Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur. »

19. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES SRI** (code ISIN : FR0010230490), la création d'une nouvelle action « **RC H-CHF** » (code ISIN : **FR001400T0G9**).

➤ **Date d'effet : 15/10/2024.**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD FUNDS**, pour le compartiment **LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES SRI** (code ISIN : FR0010230490) en date du 10/01/2025, a décidé la modification de l'article 27 des Statuts « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » :

- Le terme « résultat net » a été remplacé par le terme « revenu net » dans la documentation juridique de la SICAV, conformément à la rédaction de l'article L.214-17-2 du COMOFI sur les sommes distribuables.

➤ **Date d'effet : 11/01/2025.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES SRI** (code ISIN : FR0010230490), la création d'une nouvelle action « **MC EUR** » (code ISIN : **FR001400WNI9**) réservée aux plans d'épargne collectifs ou aux rémunérations différées des entités françaises du Groupe Lazard.

➤ **Date d'effet : 17/02/2025.**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD FUNDS** en date du 16/09/2025, pour le compartiment **LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES SRI** (code ISIN : FR0010230490), a informé que l'AMF a modifié sa doctrine sur le type de frais pouvant être prélevés par les FCP et Sicav en remplaçant la notion de « frais administratifs externes à la société de gestion » en « frais de fonctionnement et de services » ou « FFS ». de l'entrée en vigueur des frais de fonctionnement et de services (FFS) et de la fin du prélèvement des commissions de mouvement.

➤ **Date d'effet : 31/12/2025.**

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Actions RC EUR : FR0010230490 : 3,72%
 Actions RD EUR : FR001400F1C2 : 3,72%
 Actions TC EUR: FR0010235499 : 4,43%
 Actions PC EUR: FR0010235507 : 4,43%
 Actions PD EUR : FR0012156347 : 4,43%
 Actions PVC EUR: FR0013432143 : 4,82%
 Actions FC EUR : FR00140081X3 : 4,62%
 Actions BC EUR : FR001400MM38 : 4,80%
 Actions MC EUR : FR001400WNI9 : 5,93% (Lancement le 21/03/2025)
 Actions PVC H-CHF : FR0014002XI5 : 2,29%
 Actions PC H-CHF : FR001400F1B4 : 1,85%
 Actions RC H-CHF : FR001400T0G9 : 1,91% (Lancement le 16/10/2024)
 Actions PC USD : FR001400BBG2 : 9,94%
 Actions PC H-USD : FR001400BBI8 : 6,54%
 Actions RC H-USD : FR001400BBJ6 : 5,82%
 Actions RD H-USD : FR001400BBK4 : 7,62%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de :

Actions RC/RD EUR : 3,88% (*€ster +1.25%)
 Actions TC/PC/PD/FC/BC EUR: 4,67% (*€ster +2.00%)
 Actions PVC EUR: 5,09% (*€ster +2.40%)
 Actions MC EUR : 2,21% (*€ster +2.00%) (Lancement le 21/03/2025)
 Actions PC H-CHF : 2,41% (*SARON +2.00%)
 Actions PVC H-CHF : 2,83% (*SARON +2.40%)
 Actions RC H-CHF : 1,54% (*SARON + 1,25%) (Lancement le 16/10/2024)
 Actions PC USD : 6,71%(*Daily effective compounded Fed Funds Rate +2.00%)
 Actions PC H-USD : 6,71% (*Daily effective compounded Fed Funds Rate +2.00%)
 Actions RC/RD H-USD : 5,90% (*Daily effective compounded Fed Funds Rate +1.25%)

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Au cours des douze derniers mois, l'environnement économique a connu de profonds changements. Les États-Unis ont annoncé une forte augmentation des droits de douane sur leurs importations, rompant avec l'ordre économique établi depuis quarante ans. Dans le même temps, les agissements de Donald Trump ont ravivé les débats sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. En Europe, l'Allemagne a opéré un tournant radical en matière de politique budgétaire, avec l'annonce d'un plan de soutien de grande ampleur. En parallèle, l'instabilité géopolitique a mis en évidence la dépendance de l'Europe à l'égard de ses partenaires traditionnels, conduisant les pays européens à accélérer le développement de leurs capacités militaires et de leurs industries de défense.

La bonne nouvelle est que l'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévue face au choc protectionniste. Aux États-Unis, la demande intérieure est restée solide, en partie grâce aux investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, conduisant la Réserve fédérale à reprendre ses baisses de taux après neuf mois de pause, malgré une inflation toujours élevée. En Europe, la croissance a bien résisté, avec toutefois des performances contrastées pour les principaux pays. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a interrompu ses baisses de taux, alors que l'inflation est revenue proche de la cible. En Chine, la croissance s'est stabilisée sur un rythme supérieur à 5%.

Sur cette toile de fond, les indices actions ont enregistré une solide progression, malgré une phase de volatilité extrême après les annonces tarifaires américaines d'avril 2025. Les rendements à dix ans des obligations souveraines se sont tendus, davantage en Europe qu'aux États-Unis, tandis que les spreads des pays périphériques de la zone euro se sont resserrés.

S'agissant des devises, la tendance a été marquée par une nette appréciation de l'euro face à la plupart des devises, notamment contre le dollar et le yen. Les matières premières ont globalement progressé, malgré une baisse du prix du pétrole.

Economie

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a multiplié les annonces sur les droits de douane, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions.

Le 2 avril 2025, les Etats-Unis ont imposé des droits de douane considérables à l'encontre de la plupart des pays, lesquels ont été partiellement suspendus pour une période de 90 jours le 9 avril 2025. À la suite de ces annonces, les tensions commerciales avec la Chine se sont accentuées à la mi-avril 2025, jusqu'à la conclusion d'une trêve commerciale début mai 2025.

L'été 2025 a ensuite été marqué par la signature de plusieurs accords bilatéraux, avec des taux de 15% pour l'UE et le Japon. Le 31 juillet 2025, les droits de douane réciproques annoncés le 2 avril ont été ajustés. Fin septembre 2025, le taux moyen des droits de douane américains atteignait près de 18%, soit un plus haut depuis 1934.

La croissance américaine est restée solide à +2,1 % sur un an au deuxième trimestre 2025, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. Le taux de chômage est toutefois demeuré faible à 4,3%. L'inflation globale a légèrement accéléré à +2,9 % sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +3,1%, les hausses de droits de douane n'ayant eu qu'un impact modéré sur les prix.

La Réserve Fédérale a procédé à deux baisses de taux de 25 points de base à la fin de l'année 2024. Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été 2025 ont conduit à une reprise des baisses de taux en septembre 2025, avec une réduction de 25 points de base à 4,00-4,25%. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Réserve Fédérale a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan en mars 2025, au rythme maximum de 40 Mds USD par mois.

À l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est restée solide à +1,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par la vigueur de la demande domestique. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +3,1% en Espagne, +0,8% en France, +0,4% en Italie et -0,2% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3%. L'inflation globale est remontée à +2,2% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +2,3%.

Après six baisses consécutives de 25 points de base, la BCE a fait une pause en juillet et septembre 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00% en fin de période.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance du Bundestag le 16 décembre 2024, à la suite du départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre. Cette défaite a conduit à la tenue d'élections fédérales anticipées le 23 février 2025, qui ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars 2025, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6 % du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Länder d'accroître leur déficit.

En France, le premier ministre Michel Barnier a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, mais a été contraint de démissionner après l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Sébastien Lecornu lui a succédé le 9 septembre 2025.

En Chine, la croissance du PIB a bien résisté à +5,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2025. La demande domestique est restée pénalisée par la crise immobilière, mais la consommation des ménages a bénéficié des mesures de soutien publiques. Dans le même temps, la hausse des exportations vers le reste du monde a partiellement compensé le recul des ventes vers les États-Unis. Cependant, la demande intérieure s'est nettement affaiblie à partir de l'été 2025 et le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 1990, à -1,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre.

Pour contrer ces pressions déflationnistes, les autorités ont intensifié leur campagne « anti-involution » en introduisant des mesures de soutien ciblées.

Marchés

Au cours des douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars a enregistré une progression de +15,6%, avec des hausses marquées dans toutes les régions : le Topix a augmenté de +18,6%, le S&P 500 de +16,1%, l'indice MSCI des marchés émergents de +15,0 % et l'Euro Stoxx de +13,0%. Le CAC 40 a nettement sous-performé, ne progressant que de +3,4%, en partie à cause de l'incertitude politique. Pour un investisseur européen non-couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face à la plupart des devises atténue les performances des marchés étrangers.

Cette bonne performance des marchés actions masque plusieurs épisodes de volatilité. Après une fin 2024 relativement calme, les actions américaines ont connu une correction au début de 2025. Les inquiétudes liées à la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, provoquant une forte baisse des « Sept Magnifiques ». En revanche, l'Euro Stoxx a enregistré une forte hausse sur cette période, porté par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire...).

Les annonces du 2 avril 2025 sur les droits de douane réciproques ont engendré une volatilité extrême mais brève. Les marchés actions ont d'abord chuté, avant de rebondir fortement suite à l'annonce d'une suspension des tarifs pour 90 jours. Par la suite, la tendance haussière s'est maintenue, portée par la résilience de l'économie mondiale, les avancées dans les négociations commerciales, le renforcement des anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale et la thématique de l'intelligence artificielle.

Ce contexte a alimenté la volatilité sur les marchés des obligations d'Etat. Le taux à 10 ans du Trésor américain a fluctué entre 3,73% et 4,79% pour terminer à 4,15%, soit une hausse de 37 pbs. En Allemagne, le taux équivalent a augmenté de 59 pbs à 2,71 %, avec une hausse historique de 30 pbs le 5 mars 2025, à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. Les spreads à 10 ans des pays périphériques se sont resserrés de 25 pbs pour l'Espagne et de 50 pbs pour l'Italie. En France, la prime de risque politique est restée élevée, mais le spread avec l'Allemagne n'a augmenté que de 3 pbs sur la période, à 82 pbs.

Sur le marché des devises, l'euro s'est globalement apprécié face à la majorité de ses principaux partenaires commerciaux, progressant de 8,5% par rapport au yen, de 5,4% par rapport au dollar et de 4,8% par rapport à la livre sterling. En revanche, il a reculé de 0,8% face au franc suisse. S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a augmenté de +3,2% malgré une baisse de 8,4% du prix de baril de Brent, de 72 USD à 66 USD.

POLITIQUE DE GESTION

Sur les douze mois étudiés, la gestion du fonds Lazard Credit Opportunities a évolué dans un environnement macroéconomique contrasté, marqué par des divergences fortes entre les États-Unis et la zone euro, des ajustements rapides des politiques monétaires et des mouvements significatifs sur les taux souverains et les primes de risque crédit. La stratégie a reposé sur positionnement offensif sur le crédit « crossover » (BB et BBB), une combinaison d'expositions longues aux taux, et une gestion active des dérivés, notamment futures et CDS, pour optimiser les sensibilités. L'année a été caractérisée par un début difficile au quatrième trimestre 2024 et au premier trimestre 2025, suivi d'un fort rebond au deuxième et troisième trimestre 2025, grâce à une gestion opportuniste et flexible. La performance de la part PC EUR est de +4,43% sur l'exercice.

Le quatrième trimestre 2024 a débuté dans un contexte politique et économique agité. Aux États-Unis, la victoire de Donald Trump à la présidence et la majorité au Congrès ont renforcé les anticipations de mesures économiques expansionnistes, ce qui a conduit à une réduction des attentes de baisses de taux de la Fed et à une remontée des taux souverains américains. En Europe, les gouvernements allemand et français ont connu des bouleversements politiques, avec un nouveau gouvernement en France et des élections anticipées en Allemagne. La sensibilité taux du portefeuille a démarré à +6,6, composée d'une sensibilité naturelle de +3 et de positions longues sur les taux US via futures pour +3,6. Elle a été gérée entre +3 et +7,5, privilégiant la partie haute de la fourchette. Le positionnement long sur les taux américains reflétait le pivot de la Fed et la baisse de l'inflation, avec une stratégie de pentification sur la courbe américaine, longue sur le 2 ans et courte sur le 10 ans. Sur le crédit, la sensibilité a démarré à +2,2, avec une sensibilité naturelle de +3 ajustée par une protection Xover à -0,8, et a été relevée progressivement grâce à la gestion des dérivés crédit et à la réduction des liquidités pour participer au marché primaire.

La forte appréciation du dollar, de +7,6% contre euro, a également influencé la performance. Les mouvements de portefeuille ont été dominés par le maintien d'une sensibilité longue sur les taux US et euros, ajustée tactiquement selon les évolutions de marché, et par un renforcement de l'exposition crédit via la levée partielle des protections et l'investissement sur le primaire. Sur ce trimestre, la performance de la part PC EUR a été de -0,1%, contre +1,3% pour l'indice.

Le premier trimestre 2025 a été marqué par un net ralentissement de l'économie américaine, avec une consommation en perte de vitesse et une confiance des agents économiques détériorée. La politique commerciale de Donald Trump, plus dure et confuse que prévu, a généré un choc d'incertitude pour les entreprises. En Europe, le sentiment s'est amélioré grâce à des publications économiques meilleures que prévu et à l'annonce d'un plan de relance budgétaire historique en Allemagne. La sensibilité taux a démarré à +7,3, avec une sensibilité naturelle de +3,3, une position longue sur le 10 ans allemand de +3, une position longue sur le 2 ans US de +2,5, une stratégie de pentification US neutre et une position vendeuse sur le 10 ans japonais de -1,5. Elle a été gérée entre +5 et +9. Dans un contexte de fortes tensions des taux souverains allemands, l'overlay taux – c'est-à-dire les positions de futures sur taux – a été le principal contributeur négatif à la performance, et dans une moindre mesure la variation du prix des obligations, cette situation étant directement liée au plan de relance budgétaire allemand. Sur le crédit, la sélection de titres et le portage élevé ont permis de neutraliser l'impact de l'élargissement des primes de risque. La vente de protection en début de trimestre a permis d'augmenter l'exposition crédit. La gestion active de l'exposition euro/dollar a contribué à limiter l'impact des mouvements de change. La performance de la part PC EUR a été de -1,1%, contre +1,2% pour l'indice.

Le deuxième trimestre 2025 a été marqué par une contraction mécanique du PIB américain au T1 (-0,1%), liée à l'envolée des importations anticipant les hausses de droits de douane. Les droits de douane moyens payés par les importateurs US sont restés à un niveau historiquement élevé de 16%. Les taux souverains se sont détendus sur les maturités courtes à intermédiaires, avec un 10 ans allemand en baisse de 13 points de base et un 10 ans US quasi stable. La sensibilité taux a démarré à +8,0 et a été gérée entre +2,5 et +3,5. Sur le crédit, la sensibilité a débuté à +3,4 et a été réduite à +2,5 via la mise en place d'une protection Itraxx Crossover à -0,6, renforcée en mai à -0,7. En juin, la protection a été levée et une vente de protection crédit de +0,2 a été implémentée, ramenant la sensibilité crédit à +3,5. Les mouvements de portefeuille ont été caractérisés par le maintien d'une sensibilité longue sur l'euro, l'ajustement tactique des protections CDS, l'augmentation de l'exposition offensive en fin de trimestre et l'amélioration de la notation moyenne du portefeuille de BB à BB+. La performance de la part PC EUR a été de +2,68%, contre +1,8% pour l'indice.

Le troisième trimestre 2025 a vu un rebond du PIB américain au T2 (+0,9%), soutenu par une normalisation des importations, tandis que le marché du travail a montré des signes de retournement. En zone euro, la croissance a ralenti à +0,1%, affectée par la baisse des exportations et de l'investissement. Les taux US ont baissé sur les maturités 2 ans et 10 ans, tandis que les taux allemands ont augmenté. La sensibilité taux a démarré à +8,0, avec une sensibilité naturelle de +3,3, une position longue sur le 10 ans US de +2,2 et sur le 2 ans US de +0,8, ainsi que sur le 10 ans allemand de +1,7. Elle est restée dans la partie haute de la fourchette jusqu'à début septembre. Après la publication d'un rapport sur l'emploi US montrant une dégradation du marché du travail et le rallye obligataire qui a suivi, l'équipe a pris ses profits puis repositionné le portefeuille sur une sensibilité longue fin septembre. Sur le crédit, les fondamentaux sont restés solides, avec des flux entrants robustes. Le biais offensif sur le High Yield européen et les subordonnées financières a été maintenu, avec une utilisation ponctuelle de CDS indicels pour ajuster l'exposition. La gestion active de l'euro/dollar a également contribué positivement à la performance. Sur ce trimestre, la part PC EUR a progressé de +3,33%, contre +2,7% pour l'indice.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	316 722 178,75	343 336 610,95
LAZARD EURO MONEY MARKET-B	182 808 823,11	215 976 244,81
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 01-02-35	123 681 918,00	124 559 776,00
INTESA VITA 4.217% 05-03-35	11 993 075,83	4 959 969,04
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5.125% 15-11-29	7 700 000,00	8 129 242,92
STELLANTIS NV 4.625% 06-06-35	6 882 681,00	6 917 767,97
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD - Part PVC EUR	-	13 271 967,80
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PART EVC EUR	-	13 150 970,00
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 7.875% PERP	8 491 182,23	3 777 859,86
ALPHA BANK 5.5% 11-06-31	-	11 991 311,64

21. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 142 171 586,03

- o Change à terme : 62 104 972,76
- o Future : 1 010 066 613,27
- o Options : -
- o Swap : 70 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CACEIS BANK LUXEMBOURG
	GOLDMAN SACHS INTL LTD

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :

- Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
- Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
- Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul retenue est la VaR Absolue.

Niveau maximum de VaR mensuelle : 6,60%.

Niveau minimum de VaR mensuelle : 1,81%.

Niveau moyen de VaR mensuelle : 4,71%.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 215 359,11	EUR	38,66	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	2 215 359,11	EUR	38,66	EUR

Décomposition du coupon : Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	16,91	EUR	16,91	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	16,91	EUR	16,91	EUR

Décomposition du coupon : Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	23,47	EUR	23,47	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,63	EUR	1,63	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	25,10	EUR	25,10	EUR

22. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	3 516 158,04	3 537 401,79
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 516 158,04	3 537 401,79
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	1 178 829 333,21	1 145 727 182,15
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	1 178 829 333,21	1 145 727 182,15
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	65 971 365,15	129 027 469,60
OPCVM	65 971 365,15	129 027 469,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instrument financiers à terme (G)	9 016 038,44	3 951 978,48
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	1 257 332 894,84	1 282 244 032,02
Créances et comptes d'ajustement actifs	40 248 702,45	45 301 663,11
Comptes financiers	43 116 255,13	67 351 179,19
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	83 364 957,58	112 652 842,30
Total de l'actif I+II	1 340 697 852,42	1 394 896 874,32

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	1 247 398 588,69	1 220 277 836,87
Report à nouveau sur revenu net	310,20	22,38
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	1 266 947,43	1 770 422,73
Résultat net de l'exercice	53 197 572,66	127 974 842,74
Capitaux propres I	1 301 863 418,98	1 350 023 124,72
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	1 301 863 418,98	1 350 023 124,72
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	1 605 179,33	25 539 117,29
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	1 605 179,33	25 539 117,29
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	37 221 072,30	19 195 387,88
Concours bancaires	8 181,81	139 244,43
Sous-total autres passifs IV	37 229 254,11	19 334 632,31
Total Passifs : I+II+III+IV	1 340 697 852,42	1 394 896 874,32

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	63 307 235,87	59 571 782,95
Produits sur titres de créances	-	803 039,52
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	2,09	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	1 639 860,20	2 870 798,14
Sous-total produits sur opérations financières	64 947 098,16	63 245 620,61
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-47 501,43	-418 292,92
Sous-total charges sur opérations financières	-47 501,43	-418 292,92
Total revenus financiers nets (A)	64 899 596,73	62 827 327,69
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-13 228 209,63	-13 644 850,11
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-13 228 209,63	-13 644 850,11
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	51 671 387,10	49 182 477,58
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 524 842,67	-1 233 566,51
Sous-total revenus nets I = (C+D)	50 146 544,43	47 948 911,07
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	-6 451 170,76	-14 127 335,73
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 757 861,75	-4 180 885,72
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-8 209 032,51	-18 308 221,45
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	2 944 757,21	4 353 770,57
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-5 264 275,30	-13 954 450,88

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	7 641 105,69	97 848 593,99
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-145 057,79	-880 305,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	7 496 047,90	96 968 288,99
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	819 255,63	-2 987 906,44
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	8 315 303,53	93 980 382,55
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	53 197 572,66	127 974 842,74

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

- Action RC EUR, Action RD EUR :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé +1,25%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

- Action PC EUR, Action PD EUR, Action TC EUR, Action FC EUR, Action BC EUR, Action MC EUR :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé +2,00%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

- Action PVC EUR, Action PVD EUR :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé +2,40%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

- Action PVC H-CHF :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : SARON +2,40%. L'indicateur de référence est exprimé en CHF.

- Action PC USD, Action PC H-USD, Action PD H-USD :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Daily Effective Compounded Federal Funds Rate +2%. L'indicateur de référence est exprimé en USD.

- Action RC HUSD, Action RD H-USD :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Daily Effective Compounded Federal Funds Rate +1.25%. L'indicateur de référence est exprimé en USD.

- Action PC H-CHF

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : SARON + 2%. L'indicateur de référence est exprimé en CHF.

- Action RVC EUR :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : €STR Capitalisé +1,80%. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

- Action RC H-CHF :

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : SARON +1,25%. L'indicateur de référence est exprimé en CHF.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	238 587 255,07	690 788 266,14	1 176 831 018,45	1 350 023 124,72	1 301 863 418,98
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES BC EUR en EUR					
Actif net	-	-	-	38 353 628,67	76 216 039,76
Nombre de titres	-	-	-	73 389,488	139 158,865
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	522,60	547,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	7,34	-1,30
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	-	9,81	23,13
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR en EUR					
Actif net	-	21 057 300,65	20 226 443,65	22 456 611,63	23 494 910,21
Nombre de titres	-	20 000,000	20 000,000	20 000,000	20 000,000
Valeur liquidative unitaire	-	1 052,86	1 011,32	1 122,83	1 174,74
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	85,17	-97,08	-12,21	-2,82
Capitalisation unitaire sur revenu	-	16,49	29,50	42,92	47,75
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES MC EUR en EUR					
Actif net	-	-	-	-	1 041 840,76
Nombre de titres	-	-	-	-	65 524,7822
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	-	15,89
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	-	0,19
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	-	-	0,41
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR en EUR					
Actif net	146 124 423,38	350 593 197,92	558 446 571,38	735 713 482,34	679 823 305,76
Nombre de titres	106 399,876	245 588,975	408 012,999	485 040,712	429 194,936
Valeur liquidative unitaire	1 373,35	1 427,56	1 368,69	1 516,80	1 583,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	11,79	176,81	-131,48	-16,55	-3,86
Capitalisation unitaire sur revenu	33,62	35,85	37,31	55,37	61,58

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	-	-	2 596 169,12	5 504 865,30	2 357 643,85
Nombre de titres	-	-	2 828,000	5 557,770	2 337,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	-	-	918,02	990,48	1 008,83
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	-28,51	-6,70	-29,02
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-	-	19,53	37,81	41,84
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD en USD					
Actif net en USD	-	1 022,49	31 015 729,82	39 090 873,45	37 548 610,83
Nombre de titres	-	1,000	30 828,475	34 494,441	31 098,425
Valeur liquidative unitaire en USD	-	1 022,49	1 006,07	1 133,25	1 207,41
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	26,18	-102,19	-17,91	-44,80
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-	6,65	27,15	37,41	41,56
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD en USD					
Actif net en USD	-	988,45	2 024 077,54	2 255 501,93	1 284 191,03
Nombre de titres	-	1,000	1 967,470	1 876,770	971,924
Valeur liquidative unitaire en USD	-	988,45	1 028,77	1 201,79	1 321,28
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	23,44	-93,18	-11,75	-2,74
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-	6,55	30,96	39,31	43,72

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR en EUR					
Actif net	24 281 593,34	25 691 873,07	35 044 823,12	51 657 710,47	56 456 450,06
Nombre de titres	25 353,000	26 452,393	38 600,576	52 733,531	57 303,650
Valeur liquidative unitaire	957,74	971,24	907,88	979,59	985,21
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	-	121,31	33,57	22,10	19,13
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	9,96	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu	23,62	24,59	24,90	36,03	38,66
Crédit d'impôt unitaire (1)	0,001	-	-	-	-(1)
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD H USD en USD					
Actif net en USD	-	-	1 248 049,95	-	-
Nombre de titres	-	-	1 277,607	-	-
Valeur liquidative unitaire en USD	-	-	976,86	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	-118,81	-	-
Distribution unitaire sur revenu en EUR	-	-	22,44	-	-
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)	-	-	-	-	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR en EUR					
Actif net	35 870 181,07	174 887 231,11	201 873 736,39	194 925 157,57	167 629 393,03
Nombre de titres	31 206,969	146 764,717	176 158,936	152 912,578	125 447,953
Valeur liquidative unitaire	1 149,42	1 191,61	1 145,97	1 274,74	1 336,24
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,09	147,36	-110,29	-13,82	-3,17
Capitalisation unitaire sur revenu	13,87	26,43	34,72	50,97	56,72

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	376 768,13	195 241,23	10 644 673,23	18 592 826,31	19 751 826,02
Nombre de titres	377,000	188,273	10 891,212	17 557,667	18 234,672
Valeur liquidative unitaire en CHF	999,38	1 037,01	977,36	1 058,95	1 083,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	21,31	248,86	-103,62	-7,03	-30,99
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	9,79	24,45	29,15	44,82	49,62
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR en EUR					
Actif net	26 343 464,11	105 482 059,90	294 684 963,84	232 755 075,73	225 002 887,55
Nombre de titres	41 523,902	161 067,953	472 498,816	339 021,102	315 977,329
Valeur liquidative unitaire	634,41	654,89	623,67	686,55	712,08
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	5,56	81,37	-60,05	-7,58	-1,81
Capitalisation unitaire sur revenu	11,61	12,06	12,68	20,76	23,11
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	-	-	-	-	5 604 769,04
Nombre de titres	-	-	-	-	10 983,130
Valeur liquidative unitaire en CHF	-	-	-	-	510,30
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	-	-	-12,89
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-	-	-	-	16,13
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD en USD					
Actif net en USD	-	31 110,63	177 137,72	1 049 789,90	1 320 111,95
Nombre de titres	-	61,000	356,000	1 885,000	2 240,000
Valeur liquidative unitaire en USD	-	510,01	497,57	556,91	589,33
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	13,06	-50,71	-8,85	-21,89
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-	2,06	9,31	15,35	16,89

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR en EUR					
Actif net	-	-	12 109,38	502,44	504,77
Nombre de titres	-	-	26,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	-	-	465,74	502,44	504,77
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-26,78	-5,83	-1,50
Distribution unitaire sur revenu	-	-	9,78	15,68	16,91
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	-(1)
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD en USD					
Actif net en USD	-	510,93	503,15	552,53	567,23
Nombre de titres	-	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD	-	510,93	503,15	552,53	567,23
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées en EUR	-	13,10	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	-37,85	-9,10	-21,44
Distribution unitaire sur revenu en EUR	-	3,29	4,34	5,89	42,74
Crédit d'impôt unitaire en EUR (1)	-	-	-	-	-(1)
Report à nouveau unitaire sur revenu en EUR	-	-	12,99	17,64	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR en EUR					
Actif net	5 619 088,75	12 839 781,97	20 318 573,13	10 576 408,95	8 379 258,50
Nombre de titres	425,000	934,260	1 542,017	724,288	549,500
Valeur liquidative unitaire	13 221,38	13 743,26	13 176,62	14 602,49	15 248,87
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	113,73	1 702,17	-1 265,80	-159,35	-37,17
Capitalisation unitaire sur revenu	317,11	345,16	359,27	533,08	592,87

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché. Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les Compartiments datés. Pendant la période de souscription le compartiment sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture du compartiment au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

• Acquisitions / Cessions temporaires de titres

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

• Opérations à terme fermes et conditionnelles

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS} \\ & \quad \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \quad \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Action	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RC EUR	1,715%
		PC EUR	1%
		PD EUR	1%
		PVC EUR	0,60%
		TC EUR	1%
		PVC H-CHF	0,60%
		FC EUR	1,00%
		PC USD	1%
		PC H-USD	1,05%
		RC H-USD	1,765%
		RD H-USD	1,765%
		PD H-USD	1,05%
		PVD EUR	0,60%
		RD EUR	1,715%
		PC H-CHF	1,05%
		BC EUR	1,00%
		RVC EUR	1,20%
RC H-CHF	1,765%		
MC EUR	0,05%		
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les actions	0,035%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les actions	Néant
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les actions	Néant
Commission de sur-performance	Actif net	RC EUR, PC EUR, PD EUR, TC EUR, FC EUR, PC USD, PC H-USD, RC HUSD, RD H-USD, PD H-USD, RD EUR, PC H-CHF, BC EUR, RC H-CHF, MC EUR	Néant
		PVC EUR, PVC H-CHF, PVD EUR, RVC EUR	20% de la performance au-delà de l'indicateur de référence

• **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Détail du calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Compartiment d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque action du Compartiment et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Compartiment réel. La surperformance générée par l'action du Compartiment à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de l'action du Compartiment et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/10/2021. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- L'action du Compartiment est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- L'action du Compartiment est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance de l'action du Compartiment est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing avec seuil de déclenchement pour le Compartiment Lazard Credit Opportunities

Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans le Compartiment, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du Compartiment, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du Compartiment des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Compartiment. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment dépasse un seuil prédéterminé par le délégataire de la gestion financière et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du Compartiment la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie d'actions du Compartiment.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par le délégataire de la gestion financière et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur.

Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle le délégataire de la gestion financière devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 1,75% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES BC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES MC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	1 350 023 124,72	1 176 831 018,45
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	353 932 428,51	646 263 481,76
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-451 093 208,68	-599 962 050,45
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	51 671 387,10	49 182 477,58
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-8 209 032,51	-18 308 221,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	7 496 047,90	96 968 288,99
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 956 294,57	-951 870,16
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-17,64	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments (*)	-1 015,85 (*)	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 301 863 418,98	1 350 023 124,72

(*) 30/09/2025: Fusion

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES BC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	70 234,999	37 018 780,78
Actions rachetées durant l'exercice	-4 465,622	-2 311 395,31
Solde net des souscriptions/rachats	65 769,377	34 707 385,47
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	139 158,865	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	20 000,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES MC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	78 710,1432	1 186 483,53
Actions rachetées durant l'exercice	-13 185,3610	-201 641,11
Solde net des souscriptions/rachats	65 524,7822	984 842,42
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	65 524,7822	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	111 079,845	169 001 904,88
Actions rachetées durant l'exercice	-166 925,621	-252 013 478,06
Solde net des souscriptions/rachats	-55 845,776	-83 011 573,18
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	429 194,936	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-CHF		
Actions souscrites durant l'exercice	1 646,000	1 727 355,19
Actions rachetées durant l'exercice	-4 866,770	-5 064 056,58
Solde net des souscriptions/rachats	-3 220,770	-3 336 701,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 337,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD		
Actions souscrites durant l'exercice	4 332,936	4 587 133,24
Actions rachetées durant l'exercice	-7 728,952	-8 056 086,53
Solde net des souscriptions/rachats	-3 396,016	-3 468 953,29
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	31 098,425	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD		
Actions souscrites durant l'exercice	288,000	304 529,91
Actions rachetées durant l'exercice	-1 192,846	-1 277 509,12
Solde net des souscriptions/rachats	-904,846	-972 979,21
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	971,924	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	7 858,435	7 519 251,40
Actions rachetées durant l'exercice	-3 288,316	-3 163 799,33
Solde net des souscriptions/rachats	4 570,119	4 355 452,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	57 303,650	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	27 662,111	35 290 731,41
Actions rachetées durant l'exercice	-55 126,736	-70 032 691,44
Solde net des souscriptions/rachats	-27 464,625	-34 741 960,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	125 447,953	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF		
Actions souscrites durant l'exercice	4 661,080	5 232 934,99
Actions rachetées durant l'exercice	-3 984,075	-4 440 401,43
Solde net des souscriptions/rachats	677,005	792 533,56
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	18 234,672	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	123 994,224	84 887 614,46
Actions rachetées durant l'exercice	-147 037,997	-100 775 524,66
Solde net des souscriptions/rachats	-23 043,773	-15 887 910,20
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	315 977,329	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-CHF		
Actions souscrites durant l'exercice	11 957,130	6 304 150,27
Actions rachetées durant l'exercice	-974,000	-509 502,20
Solde net des souscriptions/rachats	10 983,130	5 794 648,07
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 983,130	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD		
Actions souscrites durant l'exercice	731,000	364 288,39
Actions rachetées durant l'exercice	-376,000	-194 574,33
Solde net des souscriptions/rachats	355,000	169 714,06
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 240,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	34,563	507 270,06
Actions rachetées durant l'exercice	-209,351	-3 052 548,58
Solde net des souscriptions/rachats	-174,788	-2 545 278,52
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	549,500	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES BC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES MC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES BC EUR FR001400MM38	Capitalisation	Capitalisation	EUR	76 216 039,76	139 158,865	547,69
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR FR00140081X3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	23 494 910,21	20 000,000	1 174,74
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES MC EUR FR001400WNI9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 041 840,76	65 524,7822	15,89
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR FR0010235507	Capitalisation	Capitalisation	EUR	679 823 305,76	429 194,936	1 583,94
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-CHF FR001400F1B4	Capitalisation	Capitalisation	CHF	2 357 643,85	2 337,000	1 008,83
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD FR001400BBI8	Capitalisation	Capitalisation	USD	37 548 610,83	31 098,425	1 207,41
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD FR001400BBG2	Capitalisation	Capitalisation	USD	1 284 191,03	971,924	1 321,28
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR FR0012156347	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	56 456 450,06	57 303,650	985,21
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR FR0013432143	Capitalisation	Capitalisation	EUR	167 629 393,03	125 447,953	1 336,24
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF FR0014002XI5	Capitalisation	Capitalisation	CHF	19 751 826,02	18 234,672	1 083,20
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR FR0010230490	Capitalisation	Capitalisation	EUR	225 002 887,55	315 977,329	712,08
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-CHF FR001400T0G9	Capitalisation	Capitalisation	CHF	5 604 769,04	10 983,130	510,30
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD FR001400BBJ6	Capitalisation	Capitalisation	USD	1 320 111,95	2 240,000	589,33
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR FR001400F1C2	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	504,77	1,000	504,77

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD FR001400BBK4	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	USD	567,23	1,000	567,23
LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR FR0010235499	Capitalisation	Capitalisation	EUR	8 379 258,50	549,500	15 248,87

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
BELGIQUE	3 516,16	-	-	3 516,16	3 516,16	-
Total	3 516,16	-	-	3 516,16	3 516,16	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	1 178 829,33	1 162 016,91	16 812,42	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	43 116,26	-	-	-	43 116,26
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-8,18	-	-	-	-8,18
Hors-bilan					
Futures	NA	942 186,82	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		2 104 203,73	16 812,42	-	43 108,08

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	3 426,12	4 071,37	-	44 468,80	188 255,18	370 870,22	567 737,65
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	43 116,25	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-8,18	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	942 186,81	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	46 534,19	4 071,37	-	44 468,80	188 255,18	1 313 057,03	567 737,65

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	JPY	CHF	Autres devises
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	14 293,93	4 866,85	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	9 905,99	1 667,05	-	-	-
Comptes financiers	29 134,91	9 629,81	1 924,50	8,65	0,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-8,19
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	52 219,13	15 693,92	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	105 553,96	31 857,63	1 924,50	8,65	-8,18

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	3 516,16	-
Obligations et valeurs assimilées	332 887,47	845 929,15	12,71
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	70 000,00
Solde net	332 887,47	849 445,31	70 012,71

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
GOLDMAN SACHS INTL LTD	7 445,77	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	10 490,00	-
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Ventes à règlement différé	9 831 774,46
	Souscriptions à recevoir	1 523 429,98
	Dépôts de garantie en espèces	18 039 056,27
	Coupons et dividendes en espèces	364 441,74
	Collatéraux	10 490 000,00
Total des créances		40 248 702,45
Dettes		
	Achats à règlement différé	34 838 627,87
	Rachats à payer	1 142 060,64
	Frais de gestion fixe	1 240 383,79
Total des dettes		37 221 072,30
Total des créances et des dettes		3 027 630,15

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES BC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	326 595,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,62
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	178 143,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,79
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES MC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	198,81
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	6 691 786,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

	30/09/2025
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-CHF	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	44 471,59
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,02
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	357 084,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,02
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	16 684,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,97
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	520 813,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

	30/09/2025
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	1 082 003,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	117 970,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	3 678 277,66
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,66
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-CHF	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes (*)	105 165,45
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,92
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

	30/09/2025
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	17 222,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,71
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	7,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,57
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	91 784,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

(*) Ce montant comprend une Régularisation de frais de gestion de l'année 2024 suite à une erreur de paramétrage du taux.

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			65 971 365,15
	FR001400BVQ9	GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC	15 677 760,00
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	28 753 905,15
	FR001400OSG9	LAZARD FUNDS LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC	10 449 500,00
	IE00BKF07Y78	LAZARD GLOBAL INVESTMENT FUNDS LAZARD EMERGING MARKETS CORPO	11 090 200,00
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			65 971 365,15

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	50 146 544,43	47 948 911,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	50 146 544,43	47 948 911,07
Report à nouveau	310,20	22,38
Sommes distribuables au titre du revenu net	50 146 854,63	47 948 933,45

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES BC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	3 219 148,71	720 512,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 219 148,71	720 512,00
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 219 148,71	720 512,00
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 219 148,71	720 512,00
Total	3 219 148,71	720 512,00
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	955 136,52	858 400,37
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	955 136,52	858 400,37
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	955 136,52	858 400,37
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	955 136,52	858 400,37
Total	955 136,52	858 400,37
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES MC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	26 880,22	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	26 880,22	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	26 880,22	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	26 880,22	-
Total	26 880,22	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	26 431 436,07	26 858 026,77
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	26 431 436,07	26 858 026,77
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	26 431 436,07	26 858 026,77
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	26 431 436,07	26 858 026,77
Total	26 431 436,07	26 858 026,77
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	97 792,71	210 177,04
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	97 792,71	210 177,04
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	97 792,71	210 177,04
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	97 792,71	210 177,04
Total	97 792,71	210 177,04
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	1 292 628,91	1 290 550,71
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	1 292 628,91	1 290 550,71
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 292 628,91	1 290 550,71
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 292 628,91	1 290 550,71
Total	1 292 628,91	1 290 550,71
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	42 493,05	73 777,66
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	42 493,05	73 777,66
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	42 493,05	73 777,66
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	42 493,05	73 777,66
Total	42 493,05	73 777,66
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	2 215 424,08	1 900 252,36
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 215 424,08	1 900 252,36
Report à nouveau	310,20	22,38
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 215 734,28	1 900 274,74
Affectation :		
Distribution	2 215 359,11	1 899 989,12
Report à nouveau du revenu de l'exercice	375,17	285,62
Capitalisation	-	-
Total	2 215 734,28	1 900 274,74
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	57 303,650	52 733,531
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	38,66	36,03
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	7 116 254,34	7 795 016,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	7 116 254,34	7 795 016,03
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 116 254,34	7 795 016,03
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 116 254,34	7 795 016,03
Total	7 116 254,34	7 795 016,03
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	904 851,53	787 092,50
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	904 851,53	787 092,50
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	904 851,53	787 092,50
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	904 851,53	787 092,50
Total	904 851,53	787 092,50
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	7 303 595,47	7 040 023,24
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	7 303 595,47	7 040 023,24
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 303 595,47	7 040 023,24
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 303 595,47	7 040 023,24
Total	7 303 595,47	7 040 023,24
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	177 231,90	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	177 231,90	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	177 231,90	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	177 231,90	-
Total	177 231,90	-
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	37 844,09	28 939,02
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	37 844,09	28 939,02
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	37 844,09	28 939,02
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	37 844,09	28 939,02
Total	37 844,09	28 939,02
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	16,91	15,68
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	16,91	15,68
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	16,91	15,68
Affectation :		
Distribution	16,91	15,68
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
Total	16,91	15,68
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	1,000	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	16,91	15,68
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	25,10	23,53
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	25,10	23,53
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	25,10	23,53
Affectation :		
Distribution	25,10	5,89
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	17,64
Capitalisation	-	-
Total	25,10	23,53
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	17,64	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	1,000	1,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	25,10	5,89
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	325 784,82	386 104,16
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	325 784,82	386 104,16
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	325 784,82	386 104,16
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	325 784,82	386 104,16
Total	325 784,82	386 104,16
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-5 264 275,30	-13 954 450,88
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-5 264 275,30	-13 954 450,88
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 266 947,43	1 770 422,73
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 997 327,87	-12 184 028,15

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES BC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-181 422,37	539 094,78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-181 422,37	539 094,78
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-181 422,37	539 094,78
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-181 422,37	539 094,78
Total	-181 422,37	539 094,78
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-56 599,99	-244 275,81
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-56 599,99	-244 275,81
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-56 599,99	-244 275,81
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-56 599,99	-244 275,81
Total	-56 599,99	-244 275,81
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES MC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	12 601,86	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	12 601,86	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 601,86	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	12 601,86	-
Total	12 601,86	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 657 381,58	-8 028 701,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 657 381,58	-8 028 701,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 657 381,58	-8 028 701,11
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-1 657 381,58	-8 028 701,11
Total	-1 657 381,58	-8 028 701,11
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-67 823,44	-37 270,27
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-67 823,44	-37 270,27
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-67 823,44	-37 270,27
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-67 823,44	-37 270,27
Total	-67 823,44	-37 270,27
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 393 236,57	-617 960,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 393 236,57	-617 960,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 393 236,57	-617 960,09
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-1 393 236,57	-617 960,09
Total	-1 393 236,57	-617 960,09
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 664,39	-22 054,47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2 664,39	-22 054,47
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 664,39	-22 054,47
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-2 664,39	-22 054,47
Total	-2 664,39	-22 054,47
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-170 445,68	-604 517,67
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-170 445,68	-604 517,67
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 266 947,43	1 770 422,73
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 096 501,75	1 165 905,06
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 096 501,75	1 165 905,06
Capitalisation	-	-
Total	1 096 501,75	1 165 905,06
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-398 902,72	-2 113 274,56
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-398 902,72	-2 113 274,56
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-398 902,72	-2 113 274,56
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-398 902,72	-2 113 274,56
Total	-398 902,72	-2 113 274,56
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-565 209,46	-123 542,22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-565 209,46	-123 542,22
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-565 209,46	-123 542,22
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-565 209,46	-123 542,22
Total	-565 209,46	-123 542,22
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-572 112,02	-2 569 825,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-572 112,02	-2 569 825,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-572 112,02	-2 569 825,07
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-572 112,02	-2 569 825,07
Total	-572 112,02	-2 569 825,07
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-141 588,37	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-141 588,37	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-141 588,37	-
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-141 588,37	-
Total	-141 588,37	-
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-49 039,42	-16 691,05
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-49 039,42	-16 691,05
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-49 039,42	-16 691,05
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-49 039,42	-16 691,05
Total	-49 039,42	-16 691,05
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1,50	-5,83
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1,50	-5,83
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1,50	-5,83
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-1,50	-5,83
Total	-1,50	-5,83
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-21,44	-9,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-21,44	-9,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-21,44	-9,10
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-21,44	-9,10
Total	-21,44	-9,10
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-20 428,21	-115 418,41
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-20 428,21	-115 418,41
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-20 428,21	-115 418,41
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-20 428,21	-115 418,41
Total	-20 428,21	-115 418,41
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			3 516 158,04	0,27
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 516 158,04	0,27
Marchés de capitaux			3 516 158,04	0,27
BNP PAR FORTIS E3R+2.0% PERP	EUR	3 750 000	3 516 158,04	0,27
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			1 178 829 333,21	90,55
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 178 829 333,21	90,55
Assurance			134 631 689,73	10,34
ACHMEA BV 5.625% 02-11-44 EMTN	EUR	4 100 000	4 709 250,17	0,36
ACHMEA BV 6.125% PERP	EUR	3 300 000	3 478 579,68	0,27
AGEAS NV EX FORTIS 3.875% PERP	EUR	4 000 000	3 924 950,96	0,30
ASR NEDERLAND NV 6.5% PERP	EUR	5 300 000	5 622 849,50	0,43
ASR NEDERLAND NV 6.625% PERP	EUR	6 400 000	7 016 671,22	0,54
ASR NEDERLAND NV 7.0% 07-12-43	EUR	5 500 000	6 892 641,06	0,53
ASS GENERALI 4.083% 16-07-35	EUR	5 000 000	5 111 826,58	0,39
ASS GENERALI 4.75% PERP EMTN	EUR	2 000 000	2 009 690,00	0,15
ATHORA 5.875% 10-09-34	EUR	7 000 000	7 638 512,67	0,59
ATHORA NETHERLANDS NV 5.375% 31-08-32	EUR	7 000 000	7 278 616,30	0,56
AXA 5.75% PERP EMTN	EUR	2 500 000	2 661 329,17	0,20
CASA ASSURANCES 4.5% 17-12-34	EUR	4 800 000	5 162 784,66	0,40
CASA ASSURANCES 6.25% PERP	EUR	4 100 000	4 378 397,62	0,34
FIDELIDADE COMPANHIA DE SEGUROS 4.25% 04-09-31	EUR	6 900 000	7 006 917,39	0,54
FIDELIDADE COMPANHIA DE SEGUROS 7.75% PERP	EUR	8 400 000	9 453 698,74	0,72
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.5% PERP	EUR	7 000 000	7 466 810,22	0,57
INTESA VITA 4.217% 05-03-35	EUR	7 000 000	7 211 979,08	0,55
LEGAL AND GENERAL GROUP 4.375% 04-09-55	EUR	5 000 000	5 018 750,00	0,39
MALAKOFF HUMANIS PREVOYANCE 4.5% 20-06-35	EUR	4 800 000	4 972 089,21	0,38
MUTUELLE ASSURANCE TRAVAILLEUR MUT 4.625% 23-02-36	EUR	8 000 000	8 411 888,22	0,65
PERMANENT TSB GROUP 13.25% PERP	EUR	5 400 000	6 728 839,97	0,52
SCOR 6.0% PERP	EUR	3 000 000	3 149 082,54	0,24
UNIPOLSAI 4.9% 23-05-34	EUR	8 700 000	9 325 534,77	0,72
NN GROUP NV 5.75% PERP	EUR	9 800 000	9 982 874,23	0,77
Automobiles			7 998 498,63	0,61
RENAULT 3.875% 30-09-30 EMTN	EUR	8 000 000	7 998 498,63	0,61
Banques commerciales			483 949 019,87	37,18
ALPHA BANK 4.308% 23-07-36	EUR	6 500 000	6 636 727,14	0,51
ALPHA BANK 6.0% 13-09-34 EMTN	EUR	9 500 000	10 265 735,83	0,79
ALPHA SERVICES AND 11.875% PERP	EUR	7 000 000	8 299 885,73	0,64
BANCA POPOLARE DI SONDRIO 3.875% 25-02-32	EUR	1 950 000	2 012 887,50	0,15
BANCO BPM 2.875% 29-06-31 EMTN	EUR	3 200 000	3 222 313,21	0,25
BANCO BPM 6.25% PERP	EUR	2 200 000	2 331 173,09	0,18
BANCO COMERCIAL PORTUGUES 4.75% 20-03-37	EUR	10 000 000	10 685 918,49	0,82
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	9 000 000	9 158 834,35	0,70
BANCO DE BADELL 6.5% PERP	EUR	2 400 000	2 554 656,26	0,20

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	5 000 000	5 768 782,07	0,44
BANKINTER 6.0% PERP	EUR	1 600 000	1 648 249,74	0,13
BANK MILLENNIUM 5.308% 25-09-29	EUR	5 000 000	5 263 864,86	0,40
BANK POLSKA KA OPIEKI 4.0% 24-09-30	EUR	7 100 000	7 272 151,66	0,56
BBVA 6.875% PERP	EUR	2 000 000	2 168 977,20	0,17
BBVA 8.375% PERP	EUR	4 000 000	4 452 423,63	0,34
BCP 4.0% 17-05-32	EUR	5 300 000	5 451 756,42	0,42
BCP 8.125% PERP	EUR	7 200 000	8 045 387,22	0,62
BCP 8.75% 05-03-33 EMTN	EUR	6 000 000	7 023 463,15	0,54
BELFIUS SANV 6.125% PERP	EUR	6 800 000	7 202 931,23	0,55
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	9 000 000	8 933 435,14	0,69
BK IRELAND GROUP 6.375% PERP	EUR	8 700 000	9 116 462,99	0,70
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	6 600 000	6 642 710,14	0,51
BNP PAR 4.159% 28-08-34 EMTN	EUR	6 200 000	6 363 171,26	0,49
BPER BANCA 8.375% PERP	EUR	7 100 000	8 019 353,15	0,62
BPER BANCA 8.625% 20-01-33	EUR	5 800 000	6 799 031,73	0,52
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	5 400 000	5 457 889,91	0,42
BQ POSTALE 5.5% 05-03-34	EUR	5 000 000	5 472 722,60	0,42
CA 5.875% PERP EMTN	EUR	3 800 000	3 871 506,92	0,30
CA 6.5% PERP EMTN	EUR	3 000 000	3 182 931,43	0,24
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	2 000 000	1 939 495,16	0,15
CAIXABANK 6.125% 30-05-34 EMTN	EUR	9 000 000	9 986 589,25	0,77
CAIXABANK 6.25% 23-02-33 EMTN	EUR	6 100 000	6 758 906,54	0,52
CAIXABANK 7.5% PERP	EUR	4 000 000	4 520 506,96	0,35
CAIXABANK 8.25% PERP	EUR	6 000 000	6 773 377,91	0,52
CMZB FRANCFORT 1.375% 29-12-31	EUR	9 000 000	8 951 894,38	0,69
CMZB FRANCFORT 6.5% 06-12-32	EUR	6 000 000	6 725 607,95	0,52
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.875% 16-10-34	EUR	4 100 000	4 494 379,56	0,35
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 6.625% PERP	EUR	2 800 000	3 013 870,52	0,23
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 7.875% PERP	EUR	3 200 000	3 738 904,33	0,29
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	7 000 000	7 179 855,82	0,55
DEUTSCHE BK 4.5% PERP	EUR	6 200 000	6 277 807,45	0,48
DEUTSCHE BK 5.625% 19-05-31	EUR	2 500 000	2 581 409,76	0,20
DEUTSCHE BK 7.125% PERP	EUR	2 000 000	2 171 163,70	0,17
DEUTSCHE BK FRANKFURT BRANCH 8.125% PERP	EUR	3 600 000	4 060 308,33	0,31
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 10.0% PERP	EUR	3 000 000	3 475 457,26	0,27
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 4.0% 24-06-32	EUR	4 000 000	4 095 675,62	0,31
EFG EUROBANK 10.0% 06-12-32	EUR	6 000 000	7 342 660,68	0,56
EFG EUROBANK 4.0% 24-09-30	EUR	4 000 000	4 132 626,85	0,32
EFG EUROBANK 4.25% 30-04-35	EUR	6 800 000	6 971 924,03	0,54
EFG EUROBANK 6.625% PERP	EUR	6 000 000	6 393 277,87	0,49
ERSTE GR BK 4.0% 15-01-35	EUR	5 300 000	5 550 256,20	0,43
ERSTE GR BK 4.25% PERP	EUR	2 600 000	2 654 471,14	0,20
ERSTE GR BK 7.0% PERP	EUR	7 600 000	8 502 565,83	0,65
ERSTE GR BK 8.5% PERP	EUR	5 000 000	5 838 379,37	0,45
IBERCAJA 4.125% 18-08-36	EUR	7 300 000	7 372 530,00	0,57
IBERCAJA 9.125% PERP	EUR	10 000 000	11 263 493,75	0,85
ING GROEP NV 4.375% 15-08-34	EUR	5 600 000	5 809 655,18	0,45

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 4.125% PERP	EUR	5 000 000	4 938 176,63	0,38
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	EUR	6 600 000	7 008 133,51	0,54
INTE 6.184% 20-02-34 EMTN	EUR	5 600 000	6 305 942,29	0,48
INTE 6.375% PERP	EUR	5 900 000	6 308 145,17	0,48
INTE 9.125% PERP	EUR	3 000 000	3 538 115,39	0,27
JYSKE BANK DNK 7.0% PERP	EUR	10 000 000	10 878 958,70	0,84
MBANK SPOLKA AKCYJNA 4.7784% 25-09-35	EUR	2 100 000	2 180 032,24	0,17
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 7.875% PERP	GBP	4 000 000	4 866 846,43	0,37
NATL BANK OF GREECE 5.875% 28-06-35	EUR	7 800 000	8 517 499,03	0,65
NATL BANK OF GREECE 8.0% 03-01-34	EUR	2 000 000	2 374 612,88	0,18
NATWEST GROUP 3.723% 25-02-35	EUR	5 900 000	6 053 063,70	0,46
NCG BAN 10.625% PERP	EUR	5 000 000	5 987 489,13	0,46
NCG BAN 6.125% PERP	EUR	2 200 000	2 217 209,50	0,17
NCG BAN 8.375% 23-09-33 EMTN	EUR	7 700 000	8 729 721,53	0,67
Nova Ljubljanska banka dd 10.75% 28-11-32	EUR	7 000 000	8 706 371,30	0,67
NOVO BAN 9.875% 01-12-33	EUR	3 500 000	4 416 499,93	0,34
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.5% 24-04-34	EUR	3 000 000	3 528 834,45	0,27
PIRAEUS BANK 6.75% 05-12-29	EUR	3 000 000	3 502 378,15	0,27
SG 5.625% 02-06-33 EMTN	EUR	6 500 000	7 324 663,90	0,56
SG 6.125% PERP EMTN	EUR	8 100 000	8 154 124,87	0,63
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	7 000 000	7 693 060,11	0,59
SG 8.125% PERP	USD	3 500 000	3 214 728,49	0,25
UNICAJA BAN 3.125% 19-07-32	EUR	2 800 000	2 817 503,45	0,22
UNICAJA BANCO SA E 4.875% PERP	EUR	7 000 000	7 095 068,94	0,54
UNICREDIT 6.5% PERP EMTN	EUR	9 100 000	9 882 136,55	0,76
VOLKSBANK WIEN AG 5.75% 21-06-34	EUR	5 500 000	5 807 318,15	0,45
Biotechnologie			7 034 290,00	0,54
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	4 000 000	3 773 295,00	0,29
GRIFOLS 7.5% 01-05-30	EUR	3 000 000	3 260 995,00	0,25
Compagnies aériennes			11 753 207,04	0,90
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	4 000 000	4 221 624,11	0,32
AIR FR KLM 5.75% PERP	EUR	5 200 000	5 351 327,48	0,41
AIR FR KLM 8.125% 31-05-28	EUR	1 000 000	1 147 482,74	0,09
DEUTSCHE LUFTHANSA AG EUAR05+4.783% 12-08-75	EUR	1 000 000	1 032 772,71	0,08
Composants automobiles			32 969 488,10	2,53
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	1 950 000	2 046 334,37	0,16
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	568 000	571 662,81	0,04
FORVIA 5.5% 15-06-31	EUR	5 700 000	5 959 505,17	0,46
FORVIA 5.625% 15-06-30	EUR	5 950 000	6 263 914,56	0,48
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	5 000 000	5 430 262,50	0,42
OPMOBILITY 4.2955% 05-02-31	EUR	1 200 000	1 216 272,87	0,09
SCHAEFFLER AG 4.5% 28-03-30	EUR	8 000 000	8 322 304,66	0,64
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	3 000 000	3 159 231,16	0,24
Construction et ingénierie			3 643 827,66	0,28
ABERTIS FINANCE BV 4.746% PERP	EUR	3 500 000	3 643 827,66	0,28

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			25 914 474,98	1,99
BOOTS GROUP FINCO LP 5.375% 31-08-32	EUR	900 000	934 823,38	0,07
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	6 000 000	6 413 658,33	0,49
EROSKI SOCIEDAD CORPORATIVA 10.625% 30-04-29	EUR	3 000 000	3 307 490,83	0,25
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	3 000 000	3 547 349,18	0,27
NN GROUP NV 6.375% PERP	EUR	4 000 000	4 273 768,40	0,33
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	EUR	7 000 000	7 437 384,86	0,58
Distribution spécialisée			10 432 974,52	0,80
GOLDEN GOOSE E3R+3.75% 15-05-31	EUR	5 000 000	5 109 219,93	0,39
SUEDZUCKER INTL FINANCE BV 5.95% PERP	EUR	5 400 000	5 323 754,59	0,41
Eau			4 395 674,16	0,34
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	4 050 000	4 395 674,16	0,34
Electricité			11 948 578,22	0,92
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	5 300 000	5 769 703,42	0,44
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	3 000 000	2 988 678,29	0,23
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	3 000 000	3 190 196,51	0,25
Emballage et conditionnement			3 767 608,06	0,29
TRIVIUM PACKAGING FINANCE BV 6.625% 15-07-30	EUR	3 500 000	3 767 608,06	0,29
Epargne et prêts hypothécaires			12 685,05	0,00
BES FINANCE LTD EURIBOR 3 MOIS REV +2.65 31/12/2099 DEFAULT	EUR	2 000 000	12 685,05	0,00
Equipements électriques			13 309 413,56	1,02
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	10 000 000	10 683 460,82	0,82
PRYSMIAN 5.25% PERP	EUR	2 500 000	2 625 952,74	0,20
Equipements et instruments électroniques			4 508 998,69	0,35
EUTELT 9.75% 13-04-29	EUR	4 000 000	4 508 998,69	0,35
FPI de détail			4 123 004,38	0,32
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	4 000 000	4 123 004,38	0,32
Gestion et promotion immobilière			18 247 462,50	1,40
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	3 700 000	4 021 106,93	0,31
CPI PROPERTY GROUP 3.75% PERP	EUR	2 000 000	1 818 207,12	0,14
CPI PROPERTY GROUP 4.75% 22-07-30	EUR	3 950 000	3 895 331,46	0,30
CPI PROPERTY GROUP 6.0% 27-01-32	EUR	8 000 000	8 512 816,99	0,65
Gestion immobilière et développement			21 541 767,05	1,65
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	7 000 000	7 074 003,42	0,54
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	9 000 000	9 548 433,49	0,73
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% PERP	EUR	5 000 000	4 919 330,14	0,38
Hôtels, restaurants et loisirs			22 775 149,09	1,75
ACCOR 7.25% PERP	EUR	9 000 000	10 212 944,79	0,79
CARNIVAL 4.125% 15-07-31	EUR	5 000 000	5 118 222,92	0,39
EDREAMS ODIGEO 4.875% 31-12-30	EUR	2 200 000	2 258 497,08	0,17
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	1 850 000	2 053 697,37	0,16
TUI AG 5.875% 15-03-29	EUR	3 000 000	3 131 786,93	0,24

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Logiciels			1 796 308,40	0,14
FNAC DARTY 4.75% 01-04-32	EUR	1 750 000	1 796 308,40	0,14
Machines			8 603 251,87	0,66
BENTELER INTL 7.25% 15-06-31	EUR	4 800 000	5 225 256,00	0,40
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	3 300 000	3 377 995,87	0,26
Marchés de capitaux			100 038 505,46	7,68
ABN AMRO BANK NV 4.75% PERP	EUR	3 000 000	3 020 946,46	0,23
ABN AMRO BK 5.75% PERP	EUR	5 100 000	5 166 852,83	0,40
ABN AMRO BK 6.875% PERP	EUR	6 000 000	6 565 975,03	0,50
AIB GROUP 7.125% PERP	EUR	4 400 000	4 857 684,39	0,37
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.625% PERP	EUR	12 000 000	11 375 345,60	0,87
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 7.0% PERP	EUR	8 600 000	9 339 981,39	0,72
CURRENTA GROUP HOLDINGS SARL 5.5% 15-05-30	EUR	4 000 000	4 195 082,22	0,32
FINEBANK BANCA FINE 7.5% PERP	EUR	8 000 000	8 818 406,63	0,68
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	3 700 000	3 893 000,45	0,30
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 2.3% 23-11-30	EUR	450 000	458 490,73	0,04
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.25% 18-09-35	EUR	6 750 000	6 878 250,92	0,53
OTP BANK 7.3% 30-07-35 EMTN	USD	4 000 000	3 660 858,63	0,28
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	3 000 000	3 190 360,00	0,25
RAIFFEISEN BANK INTL AG 5.25% 02-01-35	EUR	5 000 000	5 485 235,62	0,42
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% PERP	EUR	10 800 000	11 703 137,02	0,90
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	EUR	4 000 000	3 426 095,11	0,26
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 5.493% 31-12-49	EUR	3 000 000	3 162 476,75	0,24
ZF FINANCE 3.75% 21-09-28 EMTN	EUR	5 000 000	4 840 325,68	0,37
Media			2 569 157,45	0,20
MCGRAWHILL EDUCATION 5.75% 01-08-28	USD	3 000 000	2 569 157,45	0,20
Médias			11 972 118,15	0,92
AMC NETWORKS 10.25% 15-01-29	USD	2 000 000	1 833 614,19	0,14
UPC HOLDING BV 3.875% 15-06-29	EUR	3 000 000	2 990 577,08	0,23
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	3 000 000	2 721 686,25	0,21
ZIGGO BOND COMPANY BV 6.125% 15-11-32	EUR	4 500 000	4 426 240,63	0,34
Ordinateurs et périphériques			455 447,58	0,03
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	800 000	455 447,58	0,03
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			14 206 227,07	1,09
EUROFINS SCIENTIFIC SE 5.75% PERP	EUR	4 400 000	4 738 200,27	0,36
EUROFINS SCIENTIFIC SE 6.75% PERP	EUR	8 750 000	9 468 026,80	0,73
Pétrole, gaz et carburants			25,53	0,00
OGX AUSTRIA GMBH BRA 0.0% 01-06-18	USD	2 000 000	25,53	0,00
Pétrole et gaz			2 334 477,00	0,18
DEEPOCEAN 6.0% 08-04-31	EUR	2 300 000	2 334 477,00	0,18
Produits alimentaires			2 657 423,96	0,20
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	2 500 000	2 657 423,96	0,20
Produits chimiques			12 997 790,11	1,00
KRONOS INTL 9.5% 15-03-29	EUR	1 900 000	2 014 838,11	0,15

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	5 500 000	5 809 287,00	0,45
SYNTHOS 2.5% 07-06-28	EUR	5 400 000	5 173 665,00	0,40
Produits pharmaceutiques			5 724 087,32	0,44
COTY 4.5% 15-05-27	EUR	1 600 000	1 660 248,00	0,13
EMBECTA CORPORATION 5.0% 15-02-30	USD	1 500 000	1 217 509,17	0,09
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	2 650 000	2 846 330,15	0,22
Services aux entreprises			9 442 793,90	0,73
ELO 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	4 000 000	4 071 366,85	0,31
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	EUR	5 000 000	5 371 427,05	0,42
Services clientèle divers			4 201 009,52	0,32
PACHELBEL BID 7.125% 17-05-31	EUR	3 850 000	4 201 009,52	0,32
Services de télécommunication diversifiés			45 752 319,46	3,51
FIBERCOP 4.75% 30-06-30	EUR	5 700 000	5 864 292,74	0,45
ILIAD 5.375% 15-02-29	EUR	6 000 000	6 542 415,62	0,50
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	EUR	4 400 000	4 822 014,39	0,37
OPTICS BID 6.875% 15-02-28	EUR	4 695 000	5 065 743,94	0,39
OPTICS BID 7.875% 31-07-28	EUR	2 363 000	2 649 706,71	0,20
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 3.625% 30-09-30	EUR	2 700 000	2 699 739,80	0,21
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	1 637 000	1 849 567,16	0,14
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	2 500 000	2 470 650,34	0,19
TELEFONICA EUROPE BV 2.88% PERP	EUR	2 500 000	2 481 328,60	0,19
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	4 000 000	4 345 244,27	0,33
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	6 000 000	6 961 615,89	0,54
Services de télécommunication mobile			11 541 687,31	0,89
TUI CRUISES 5.0% 15-05-30	EUR	6 400 000	6 703 505,78	0,52
VODAFONE GROUP 6.5% 30-08-84	EUR	4 400 000	4 838 181,53	0,37
Services financiers diversifiés			76 828 601,02	5,90
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	5 250 000	5 600 044,48	0,43
Banca Ifis EUAR05+4.251% 17-10-27	EUR	4 000 000	4 571 328,49	0,35
BANCO DE CREDITO SOCIAL 5.25% 27-11-31	EUR	5 100 000	5 399 396,55	0,41
CONNECT FINCO SARLCONNECT U S FINCO LLC 9.0% 15-09-29	USD	2 000 000	1 798 034,04	0,14
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	4 150 000	4 441 217,60	0,34
DANA FINANCING LUX SARL 3.0% 15-07-29	EUR	3 000 000	3 012 060,65	0,23
DUOMO BID E3R+4.125% 15-07-31	EUR	2 650 000	2 708 414,28	0,21
GROUPE DES ASSURANCES CREDIT MUTUEL 5.0% 30-10-44	EUR	5 700 000	6 233 630,49	0,48
PIRAEUS FINANCIAL 6.75% PERP	EUR	2 700 000	2 872 694,88	0,22
PIRAEUS FINANCIAL 8.75% PERP	EUR	6 200 000	6 579 964,97	0,51
Piraeus Financial Holdings Societe Anony 5.375% 18-09-35	EUR	10 400 000	10 999 421,10	0,85
SOGECAP 6.25% PERP	EUR	4 100 000	4 227 842,01	0,32
SWISS LIFE FINANCE II AG 4.241% 01-10-44	EUR	3 000 000	3 076 088,42	0,24
UPFIELD BV 6.875% 02-07-29	EUR	5 800 000	5 898 628,19	0,45
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	4 905 000	5 272 151,51	0,40
ZF EUROPE FINANCE BV 7.0% 12-06-30	EUR	3 900 000	4 137 683,36	0,32
Services liés aux technologies de l'information			2 451 396,06	0,19
TDC NET AS 5.0% 09-08-32 EMTN	EUR	2 350 000	2 451 396,06	0,19

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Sociétés commerciales et de distribution			4 759 100,63	0,37
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	5 000 000	4 759 100,63	0,37
Sociétés d'investissement immobilier (SII)			6 935 809,51	0,53
HEIMSTADEN AB 7.361% 24-01-31	EUR	6 800 000	6 935 809,51	0,53
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			17 016 703,22	1,31
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.75% 02-10-30	EUR	2 500 000	2 496 900,00	0,19
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	3 800 000	3 829 732,92	0,29
UNIBAIL RODAMCO SE 4.75% PERP	EUR	4 100 000	4 180 568,42	0,32
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	6 200 000	6 509 501,88	0,51
Textiles, habillement et produits de luxe			3 604 407,16	0,28
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	3 500 000	3 604 407,16	0,28
TITRES D'OPC			65 971 365,15	5,07
OPCVM			65 971 365,15	5,07
Gestion collective			65 971 365,15	5,07
GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC	EUR	14 000	15 677 760,00	1,20
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	13 337	28 753 905,15	2,22
LAZARD FUNDS LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES EC	EUR	10 000	10 449 500,00	0,80
LAZARD GLOBAL INVESTMENT FUNDS LAZARD EMERGING MARKETS CORPO	EUR	100 000	11 090 200,00	0,85
Total			1 248 316 856,40	95,89

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 1225	3 200	433 510,00	-	411 424 000,00
LONG GILT FUT 1225	500	-	-40 100,82	52 039 413,38
US 10YR NOTE 1225	5 000	-	-890 957,45	478 723 404,26
Sous-total 1.		433 510,00	-931 058,27	942 186 817,64
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		433 510,00	-931 058,27	942 186 817,64

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EC EURUSD 1225	416	-	-77 957,45	52 185 872,34
RP EURGBP 1225	125	125 315,08	-	15 693 923,29
Sous-total 1.		125 315,08	-77 957,45	67 879 795,63
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		125 315,08	-77 957,45	67 879 795,63

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
ITRAXX EUR XOVER S44	70 000 000	7 445 774,00	-	70 000 000,00
Sous-total 4.		7 445 774,00	-	70 000 000,00
Total		7 445 774,00	-	70 000 000,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G2/A/USD/EUR/251016	-	-0,48	USD	479,39	EUR	-479,87	FR001400BBI8 FR001400BBJ6 FR001400BBK4
G2/A/USD/EUR/251016	8 767,53	-	USD	938 511,04	EUR	-929 743,51	FR001400BBI8 FR001400BBJ6 FR001400BBK4
G2/A/USD/EUR/251016	-	-29 628,48	USD	29 804 006,45	EUR	-29 833 634,93	FR001400BBI8 FR001400BBJ6 FR001400BBK4
G2/A/USD/EUR/251016	-	-1 076,80	USD	1 083 179,29	EUR	-1 084 256,09	FR001400BBI8 FR001400BBJ6 FR001400BBK4
G2/A/USD/EUR/251016	308,62	-	USD	33 814,06	EUR	-33 505,44	FR001400BBI8 FR001400BBJ6 FR001400BBK4
G2/A/USD/EUR/251016	-	-1 608,70	USD	972 889,49	EUR	-974 498,19	FR001400BBI8 FR001400BBJ6 FR001400BBK4
G2/A/USD/EUR/251016	191,61	-	USD	20 407,11	EUR	-20 215,50	FR001400BBI8 FR001400BBJ6 FR001400BBK4
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-0,69	CHF	271,60	EUR	-272,29	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-9 085,10	CHF	5 828 894,64	EUR	-5 837 979,74	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-114,78	CHF	117 137,48	EUR	-117 252,26	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-136,78	CHF	66 579,75	EUR	-66 716,53	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-162,33	CHF	49 062,57	EUR	-49 224,90	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-3 836,16	CHF	2 461 234,35	EUR	-2 465 070,51	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-31 490,72	CHF	20 204 066,81	EUR	-20 235 557,53	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-100,42	CHF	39 301,01	EUR	-39 401,43	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-10,80	CHF	3 474,59	EUR	-3 485,39	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/CHF/EUR/251016	-	-184,70	CHF	84 285,73	EUR	-84 470,43	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/EUR/CHF/251016	1,14	-	EUR	1 076,65	CHF	-1 075,51	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/EUR/CHF/251016	-	-	EUR	173 828,96	CHF	-173 828,96	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/EUR/CHF/251016	-	-	EUR	218 383,70	CHF	-218 383,70	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
G5/A/EUR/CHF/251016	-	-2,42	EUR	4 088,09	CHF	-4 090,51	FR0014002XI5 FR001400F1B4 FR001400TOG9
Total	9 268,90	-77 439,36		62 104 972,76		-62 173 143,22	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 248 316 856,40
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-497 548,27
Total instruments financiers à terme - change	47 357,63
Total instruments financiers à terme - crédit	7 445 774,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-68 170,46
Autres actifs (+)	84 367 128,04
Autres passifs (-)	-37 747 978,36
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	1 301 863 418,98

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES BC EUR	EUR	139 158,865	547,69
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES FC EUR	EUR	20 000,000	1 174,74
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES MC EUR	EUR	65 524,7822	15,89
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC EUR	EUR	429 194,936	1 583,94
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-CHF	CHF	2 337,000	1 008,83
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC H-USD	USD	31 098,425	1 207,41
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PC USD	USD	971,924	1 321,28
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PD EUR	EUR	57 303,650	985,21
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	EUR	125 447,953	1 336,24
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES PVC H-CHF	CHF	18 234,672	1 083,20
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC EUR	EUR	315 977,329	712,08
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-CHF	CHF	10 983,130	510,30
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RC H-USD	USD	2 240,000	589,33
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD EUR	EUR	1,000	504,77
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES RD H-USD	USD	1,000	567,23
Action LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES TC EUR	EUR	549,500	15 248,87

23. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Credit Opportunities

Identifiant d'entité juridique : 969500NKC6IO1JG1OU63

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 56,78% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

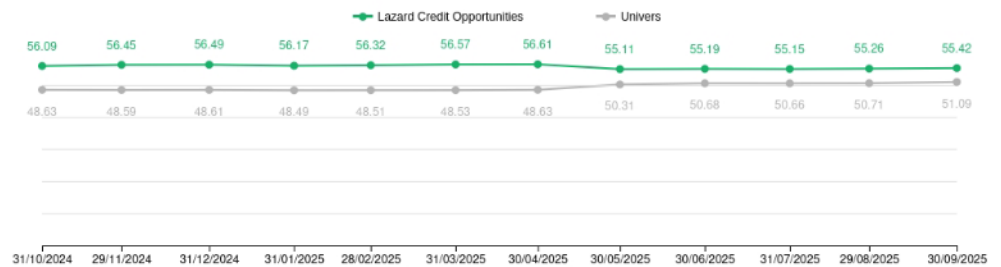
Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :

De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

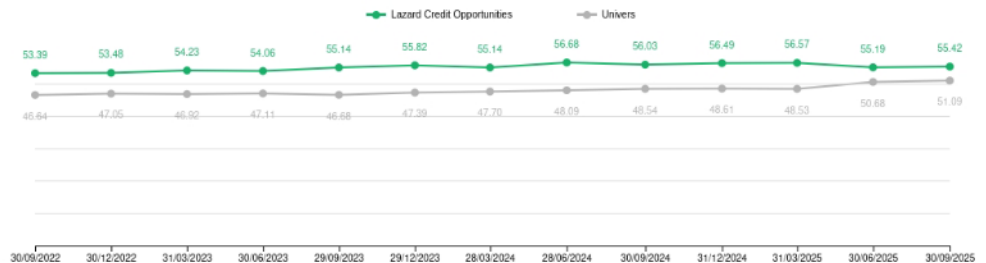
Évolution du score ESG



L'univers ESG de référence du portefeuille est :

- 50% émetteurs de dettes financières européens, complété par les principaux émetteurs de dettes financières issus des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) hors émetteurs européens. - 50% indice ICE BofA Euro Non-financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index. Code Bloomberg : HEAE Index

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	5,86%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	8,74%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	32,69%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	3,73%
Alignement à la Taxonomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	7,88%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	22,08%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	8,75%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	7,91%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	2,31%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	22,28%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" :

www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05."

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

	Investissements les plus importants	Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	SASOTEC FP	OPC	1,47%	FRANCE
2	OBJECTIF MONETAIRE EURO-B	OPC	1,13%	FRANCE
3	JYSKE BANK DNK 7.0% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,98%	DANEMARK
4	GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC	OPC	0,87%	FRANCE
5	TPEIR 5 ¾ 09/18/35 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,86%	GRÈCE
6	IBERCAJA 9.125% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,85%	ESPAGNE
7	BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.625% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,85%	ESPAGNE
8	CABKSM 6 ¼ 05/30/34 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,84%	ESPAGNE
9	ALPHA BANK 6.0% 13-09-34 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,81%	GRÈCE
10	RAIFFEISEN BANK INTLAG 7.375% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,80%	AUTRICHE
11	ACFP 7 ¼ PERP	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	0,80%	FRANCE
12	PIRAEUS FINANCIAL HOLDINGS SOCIETE ANONY 8.75% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,78%	GRÈCE
13	ALOPF 5.868 PERP	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0,78%	FRANCE
14	UNICREDIT 6.5% PERP EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,74%	ITALIE
15	ERFFP 6 ¾ PERP	ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	0,74%	FRANCE

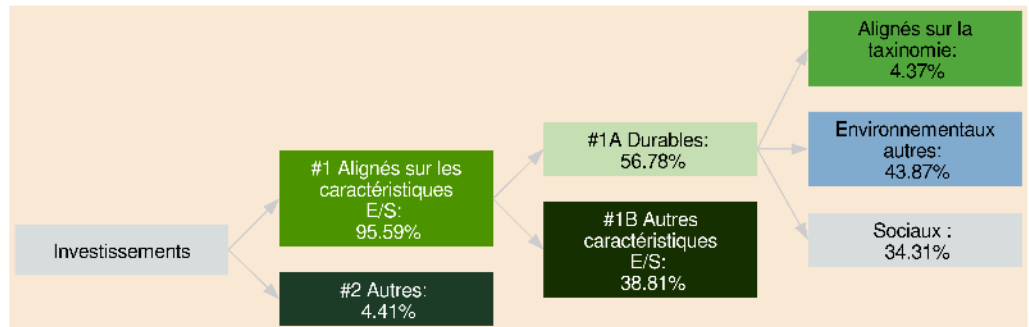
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/10/2024 au 30/09/2025



L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

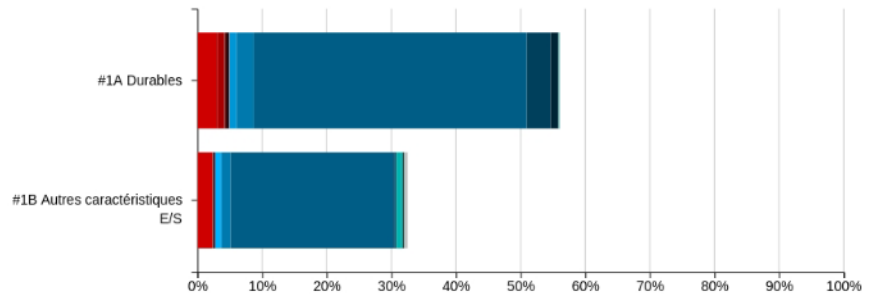
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industries extractives		0.10%
Industrie manufacturière	3.06%	2.24%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1.10%	0.08%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.05%	0.01%
Construction	0.19%	
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	0.52%	0.29%
Transports et entreposage	0.02%	0.95%
Hébergement et restauration	1.12%	
Information et communication	2.65%	1.45%
Activités financières et d'assurance	42.26%	25.32%
Activités immobilières	3.66%	0.31%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.22%	
Activités de services administratifs et de soutien	0.08%	0.88%
Administration publique		0.03%
Enseignement		0.13%
Santé humaine et action sociale	0.07%	
Arts, spectacles et activités récréatives	0.01%	0.19%
Autres activités de services		
OPC	0.09%	0.52%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 2,04% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

Dans le gaz fossile

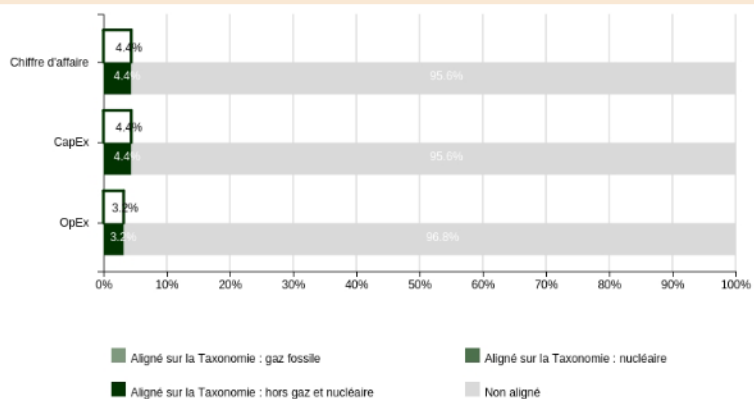
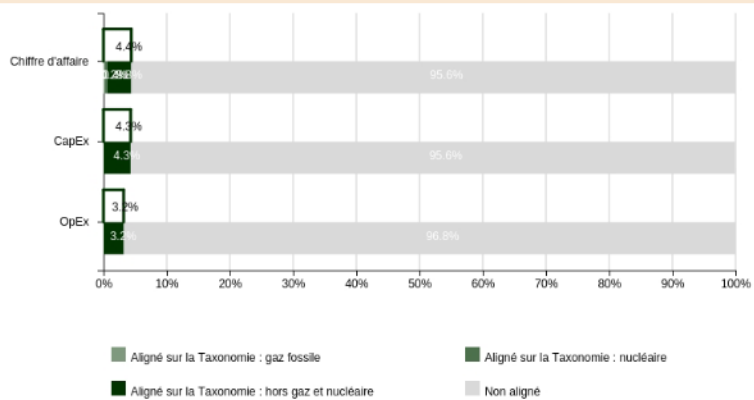
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 43,87%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 34,31%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 4,41%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est, en fonction des catégories d'investissements du produit, supérieur à :

- 90 % pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "développés", les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;

- 75% pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "émergents", les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays "émergents".

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 95,59%.

Ces taux s'entendent en pourcentage de l'actif total en pourcentage de l'actif total à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de SFJ Technologies et ISS ESG

L'univers ESG de référence du portefeuille est :

- 50% émetteurs de dettes financières européens, complété par les principaux émetteurs de dettes financières issus des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) hors émetteurs européens. - 50% indice ICE BofA Euro Non-financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index. Code Bloomberg : HEAE Index

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Loi Energie Climat (LEC)

L'information concernant l'article 29 LEC sera disponible sur le site internet de Lazard Frères Gestion, https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fonds_71.html

24. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

1. Le pays d'origine du fonds est la France.
2. Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich, Suisse.
3. L'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève.
4. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, la liste des achats et ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

PERFORMANCES

Action PC USD

	2024	2023
Fonds	-0.90%	3.11%
Indicateur de référence	7.58%	7.35%

Action PC H-USD

	2024	2023
Fonds	7.37%	1.33%
Indicateur de référence	7.58%	7.35%

Action RC H-USD

	2024	2023
Fonds	6.68%	0.72%
Indicateur de référence	6.76%	6.54%

Action RD H-USD

	2024	2023
Fonds	8.46%	2.39%
Indicateur de référence	6.76%	6.54%

Action RD EUR

	2024
Fonds	5.01%
Indicateur de référence	5.13%

Action PC H-CHE

	2024
Fonds	2.86%
Indicateur de référence	3.42%

Action RC EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	5.02%	-1.27%	4.72%	2.06%	12.65%	8.26%	-7.63%	5.99%	5.97%	-2.10%
Indicateur de référence	5.13%	4.60%	1.25%	0.70%	0.73%	0.43%	0.01%	-0.36%	-0.32%	-0.11%

Action TC EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	5.72%	-0.60%	5.44%	2.76%	12.93%	8.52%	-7.41%	6.25%	6.22%	-1.87%
Indicateur de référence	5.94%	5.39%	2.02%	0.94%	1.02%	1.13%	1.15%	-0.36%	-0.32%	-0.11%

Action PC EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	5.72%	-0.60%	5.44%	2.76%	13.19%	8.78%	-7.19%	6.50%	6.48%	-1.63%
Indicateur de référence	5.94%	5.39%	2.02%	1.21%	1.28%	1.39%	1.41%	-0.36%	-0.32%	-0.11%

Action FC EUR

	2024	2023
Fonds	5.92%	-0.42%
Indicateur de référence	5.94%	5.39%

Action PD EUR

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Fonds	5.72%	-0.60%	5.44%	2.76%	13.19%	8.78%	-7.18%	6.50%	6.48%	-6.13%
Indicateur de référence	5.94%	5.39%	2.02%	1.21%	1.28%	1.39%	1.41%	-0.36%	-0.32%	-0.11%

Action PVC EUR

	2024	2023	2022	2021
Fonds	6.11%	-0.22%	5.11%	2.72%
Indicateur de référence	6.37%	5.82%	2.44%	1.88%

Action PVC H-CHE

	2024	2023	2022
Fonds	3.29%	-2.38%	4.71%
Indicateur de référence	3.84%	3.98%	2.20%

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	RC EUR	TC EUR	PC EUR	PVC EUR	PVC H-CHF
Isin	FR0010230490	FR0010235499	FR0010235507	FR0013432143	FR0014002XI5
Charges d'exploitation	3 678 277,66	91 784,33	6 691 786,73	1 082 003,16	117 970,24
Fortune moyenne du fonds	221 968 800,07	9 405 104,92	685 295 235,78	181 293 826,84	19 729 182,81
TER	1,65%	0,97%	0,97%	0,59%	0,59%
Commission de surperformance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	221 968 800,07	9 405 104,92	685 295 235,78	181 293 826,84	19 729 182,81
TER de surperformance	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	1,65%	0,97%	0,97%	0,59%	0,59%

Actions	FC EUR	PC USD	PC H-USD	RC H-USD	PC H-CHF
Isin	FR00140081X3	FR001400BBG2	FR001400BBI8	FR001400BBJ6	FR001400F1B4
Charges d'exploitation	178 143,88	16 684,56	357 084,00	17 222,31	44 471,59
Fortune moyenne du fonds	22 555 648,36	1 707 221,02	34 876 449,59	1 010 835,11	4 358 111,56
TER	0,78%	0,97%	1,02%	1,70%	1,02%
Commission de surperformance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	22 555 648,36	1 707 221,02	34 876 449,59	1 010 835,11	4 358 111,56
TER de surperformance	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,78%	0,97%	1,02%	1,70%	1,02%

Actions	BC EUR	RC H-CHF**	MC EUR**	PD EUR	RD H-USD
Isin	FR001400MM38	FR001400T0G9	FR001400WNI9	FR0012156347	FR001400BBK4
Charges d'exploitation	326 595,71	105 165,45	340,82	520 813,52	0,00
Fortune moyenne du fonds	52 912 599,36	5 771 019,23	758 636,82	53 206 797,12	500,33
TER	0,61%	1,82%	0,04%	0,97%	0,00%
Commission de surperformance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds	52 912 599,36	5 771 019,23	758 636,82	53 206 797,12	500,33
TER de surperformance	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,61%	1,82%	0,04%	0,97%	0,00%

Action	RD EUR
Isin	FR001400F1C2
Charges d'exploitation	7,68
Fortune moyenne du fonds	490,61
TER	1,56%
Commission de surperformance	0,00
Fortune moyenne du fonds	490,61
TER de surperformance	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	1,56%

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	ANCIEN TAUX	23/10/2024	25/12/2024	01/07/2025
RC EUR	1,745			1,743
TC EUR	1,030			1,028
PC EUR	1,030			1,028
PVC EUR	0,630			0,628
PVC H-CHF	0,630			0,628
FC EUR	0,000			1,408
PC USD	1,030			1,028
PC H-USD	1,080			1,078
RC H-USD	1,760		1,795	1,793
PC H-CHF	1,080			1,078
BC EUR	1,030	0,630		0,628
RC H-CHF	1,795			1,793
MC EUR	0,050			0,048
PD EUR	1,030			1,028
RD EUR	1,745			1,743

* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.

Compartment :

**LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD
SRI**

PROFIL DE RISQUE

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ **Risque de perte en capital**

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ **Risque de taux**

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ **Risque de crédit**

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme (dérivés).

L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels le Compartiment est investi.

▪ **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque sur titres hybrides ou subordonnés**

Le compartiment peut être exposé sur des titres hybrides ou subordonnés. Les dettes hybrides et subordonnées sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Pour les obligations non financières, les dettes hybrides étant des dettes « deeply subordinated », cela implique un taux de recouvrement faible en cas de défaut de l'émetteur.

▪ **Risque de liquidité**

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque lié à la détention d'obligations convertibles contingentes (CoCos)**

Les dettes subordonnées et les obligations convertibles contingentes sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Selon un certain seuil de solvabilité appelé « trigger », l'émetteur peut ou doit suspendre le versement de ses coupons et/ou réduire le nominal du titre ou convertir ces obligations en actions. Nonobstant les seuils définis dans les prospectus d'émissions, les autorités de tutelle ont la possibilité d'appliquer de façon préventive ces règles si les circonstances l'exigent selon un seuil objectif appelé « point de non-viabilité ». Ces titres exposent les détenteurs à une perte totale ou partielle de leurs investissements à la suite de leur conversion en actions à un prix prédéterminé ou à l'application d'une décote prévue contractuellement dans les termes du prospectus d'émission, ou appliquée de façon arbitraire par une autorité de tutelle. Ces titres exposent également leurs détenteurs à des fluctuations potentiellement importantes de cours en cas de situation d'insuffisance de fonds propres ou de difficultés de l'émetteur.

▪ **Risque lié à la surexposition**

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

En fonction du sens des opérations, l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

En raison de la stratégie de couverture mise en œuvre, le porteur pourrait ne pas bénéficier de la hausse éventuelle de certains marchés.

▪ **Risque de change (à titre accessoire)**

Le compartiment peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises étrangères hors zone euro. La valeur des actifs de ces OPC peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

▪ **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs.

L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra-financières quelles que soient les opportunités de marché.

« Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur. »

26. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Il a été décidé pour le compartiment de la Sicav Lazard Funds, **LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD** (code ISIN : FR0013506987), le passage au label ISR V3.

➤ **Date d'effet : 02/01/2025.**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD FUNDS**, pour le compartiment **LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD** (code ISIN : FR0013506987) en date du 10/01/2025, a décidé, la modification de l'article 27 des Statuts « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » :

- Le terme « résultat net » a été remplacé par le terme « revenu net » dans la documentation juridique de la SICAV, conformément à la rédaction de l'article L.214-17-2 du COMOFI sur les sommes distribuables.

➤ **Date d'effet : 11/01/2025.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD** (code ISIN : FR0013506987) les modifications suivantes :

- La création de l'action « PC H USD » ;
- L'insertion des indicateurs à battre dans le cadre du label ISR V3 ;
- L'élimination des 25% des valeurs les moins bien notées ;
- La modification des fournisseurs de données ESG (SFJ Technologies et ISS ESG)

➤ **Date d'effet : 14/04/2025.**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD FUNDS**, pour le compartiment **LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD** (code ISIN : FR0013506987) en date du 22/09/2025 a décidé :

- le changement de dénomination du compartiment qui prendra le nom de « **LAZARD EURO SHORT DURATION INCOME OPPORTUNITIES SRI** » à compter du 1^{er} octobre 2025 ;
- la modification de l'indicateur de référence : €STR +1.50% ;
- Modification de la fourchette de sensibilité taux [0 ; +3] -> [-1 ; +3].

➤ **Date d'effet : 01/10/2025.**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD FUNDS** pour le compartiment **LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD** (code ISIN : FR0013506987) en date du 16/09/2025, a informé les administrateurs que l'AMF a modifié sa doctrine sur le type de frais pouvant être prélevés par les FCP et Sicav en remplaçant la notion de « frais administratifs externes à la société de gestion » en « frais de fonctionnement et de services » ou « FFS », de l'entrée en vigueur des frais de fonctionnement et de services (FFS) et de la fin du prélèvement des commissions de mouvement.

➤ **Date d'effet : 31/12/2025.**

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

Action PVC : FR0013507019 : +6,06%

Action EVC : FR0013507027 : +6,14%

Action PD : FR0013507001 : +6,19%

Action RC : FR0013506987 : +5,80%

Action RVC : FR0013506995 : +6,08%

Action AR : FR001400QPO4 : +5,62%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de :

La performance de l'indice* sur la période est de : +4,92%

(*) 30% de ER01 + 70% de H1EC

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Au cours des douze derniers mois, l'environnement économique a connu de profonds changements. Les États-Unis ont annoncé une forte augmentation des droits de douane sur leurs importations, rompant avec l'ordre économique établi depuis quarante ans. Dans le même temps, les agissements de Donald Trump ont ravivé les débats sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. En Europe, l'Allemagne a opéré un tournant radical en matière de politique budgétaire, avec l'annonce d'un plan de soutien de grande ampleur. En parallèle, l'instabilité géopolitique a mis en évidence la dépendance de l'Europe à l'égard de ses partenaires traditionnels, conduisant les pays européens à accélérer le développement de leurs capacités militaires et de leurs industries de défense.

La bonne nouvelle est que l'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévue face au choc protectionniste. Aux États-Unis, la demande intérieure est restée solide, en partie grâce aux investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, conduisant la Réserve fédérale à reprendre ses baisses de taux après neuf mois de pause, malgré une inflation toujours élevée. En Europe, la croissance a bien résisté, avec toutefois des performances contrastées pour les principaux pays. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a interrompu ses baisses de taux, alors que l'inflation est revenue proche de la cible. En Chine, la croissance s'est stabilisée sur un rythme supérieur à 5%.

Sur cette toile de fond, les indices actions ont enregistré une solide progression, malgré une phase de volatilité extrême après les annonces tarifaires américaines d'avril 2025. Les rendements à dix ans des obligations souveraines se sont tendus, davantage en Europe qu'aux États-Unis, tandis que les spreads des pays périphériques de la zone euro se sont resserrés. S'agissant des devises, la tendance a été marquée par une nette appréciation de l'euro face à la plupart des devises, notamment contre le dollar et le yen. Les matières premières ont globalement progressé, malgré une baisse du prix du pétrole.

Economie

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a multiplié les annonces sur les droits de douane, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions.

Le 2 avril 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane considérables à l'encontre de la plupart des pays, lesquels ont été partiellement suspendus pour une période de 90 jours le 9 avril 2025. À la suite de ces annonces, les tensions commerciales avec la Chine se sont accentuées à la mi-avril 2025, jusqu'à la conclusion d'une trêve commerciale début mai 2025.

L'été 2025 a ensuite été marqué par la signature de plusieurs accords bilatéraux, avec des taux de 15% pour l'UE et le Japon. Le 31 juillet 2025, les droits de douane réciproques annoncés le 2 avril ont été ajustés. Fin septembre 2025, le taux moyen des droits de douane américains atteignait près de 18%, soit un plus haut depuis 1934.

La croissance américaine est restée solide à +2,1 % sur un an au deuxième trimestre 2025, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. Le taux de chômage est toutefois demeuré faible à 4,3%. L'inflation globale a légèrement accéléré à +2,9 % sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +3,1%, les hausses de droits de douane n'ayant eu qu'un impact modéré sur les prix.

La Réserve Fédérale a procédé à deux baisses de taux de 25 points de base à la fin de l'année 2024. Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été 2025 ont conduit à une reprise des baisses de taux en septembre 2025, avec une réduction de 25 points de base à 4,00-4,25%. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Réserve Fédérale a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan en mars 2025, au rythme maximum de 40 Mds USD par mois.

A l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est restée solide à +1,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par la vigueur de la demande domestique. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +3,1% en Espagne, +0,8% en France, +0,4% en Italie et -0,2% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3%. L'inflation globale est remontée à +2,2% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +2,3%.

Après six baisses consécutives de 25 points de base, la BCE a fait une pause en juillet et septembre 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00% en fin de période.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance du Bundestag le 16 décembre 2024, à la suite du départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre. Cette défaite a conduit à la tenue d'élections fédérales anticipées le 23 février 2025, qui ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars 2025, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6 % du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Lander d'accroître leur déficit.

En France, le premier ministre Michel Barnier a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, mais a été contraint de démissionner après l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Sébastien Lecornu lui a succédé le 9 septembre 2025.

En Chine, la croissance du PIB a bien résisté à +5,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2025. La demande domestique est restée pénalisée par la crise immobilière, mais la consommation des ménages a bénéficié des mesures de soutien publiques. Dans le même temps, la hausse des exportations vers le reste du monde a partiellement compensé le recul des ventes vers les États-Unis. Cependant, la demande intérieure s'est nettement affaiblie à partir de l'été 2025 et le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 1990, à -1,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre. Pour contrer ces pressions déflationnistes, les autorités ont intensifié leur campagne « anti-involution » en introduisant des mesures de soutien ciblées.

Marchés

Au cours des douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars a enregistré une progression de +15,6%, avec des hausses marquées dans toutes les régions : le Topix a augmenté de +18,6%, le S&P 500 de +16,1%, l'indice MSCI des marchés émergents de +15,0 % et l'Euro Stoxx de +13,0%. Le CAC 40 a nettement sous-performé, ne progressant que de +3,4%, en partie à cause de l'incertitude politique. Pour un investisseur européen non-couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face à la plupart des devises atténue les performances des marchés étrangers.

Cette bonne performance des marchés actions masque plusieurs épisodes de volatilité. Après une fin 2024 relativement calme, les actions américaines ont connu une correction au début de 2025. Les inquiétudes liées à la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, provoquant une forte baisse des « Sept Magnifiques ». En revanche, l'Euro Stoxx a enregistré une forte hausse sur cette période, porté par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire...).

Les annonces du 2 avril 2025 sur les droits de douane réciproques ont engendré une volatilité extrême mais brève. Les marchés actions ont d'abord chuté, avant de rebondir fortement suite à l'annonce d'une suspension des tarifs pour 90 jours. Par la suite, la tendance haussière s'est maintenue, portée par la résilience de l'économie mondiale, les avancées dans les négociations commerciales, le renforcement des anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale et la thématique de l'intelligence artificielle.

Ce contexte a alimenté la volatilité sur les marchés des obligations d'Etat. Le taux à 10 ans du Trésor américain a fluctué entre 3,73% et 4,79% pour terminer à 4,15%, soit une hausse de 37 pbs. En Allemagne, le taux équivalent a augmenté de 59 pbs à 2,71 %, avec une hausse historique de 30 pbs le 5 mars 2025, à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. Les spreads à 10 ans des pays périphériques se sont resserrés de 25 pbs pour l'Espagne et de 50 pbs pour l'Italie. En France, la prime de risque politique est restée élevée, mais le spread avec l'Allemagne n'a augmenté que de 3 pbs sur la période, à 82 pbs.

Sur le marché des devises, l'euro s'est globalement apprécié face à la majorité de ses principaux partenaires commerciaux, progressant de 8,5% par rapport au yen, de 5,4% par rapport au dollar et de 4,8% par rapport à la livre sterling. En revanche, il a reculé de 0,8% face au franc suisse. S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a augmenté de +3,2% malgré une baisse de 8,4% du prix de baril de Brent, de 72 USD à 66 USD.

POLITIQUE DE GESTION

Sur les douze mois étudiés, la gestion du portefeuille a évolué dans un environnement macroéconomique contrasté, marqué par des tensions politiques, des ajustements rapides des politiques monétaires et des mouvements significatifs sur les taux souverains et les spreads de crédit. La stratégie a reposé sur une combinaison d'expositions longues aux taux, ajustées tactiquement via l'overlay taux, et un positionnement offensif sur les segments offrant un portage attractif, notamment les financières et le crédit « crossover ». Sur l'ensemble de la période, la part PVC affiche une performance globale de **+6,06%**, supérieure à celle de l'indice de référence (**+4,92%**), portée par un fort rebond au deuxième et troisième trimestre 2025 après un début d'année plus difficile.

Le quatrième trimestre 2024 a été marqué par une forte volatilité sur les taux souverains et des mouvements contrastés sur les marchés du crédit. Les taux à dix ans américains et allemands se sont tendus respectivement de 50 pb à 4,28 % et de 27 pb à 2,39 % en octobre, sous l'effet de la remontée de Donald Trump dans les sondages, de données économiques plus favorables et du vote du budget au Royaume-Uni, avant de se détendre en novembre en zone euro (-30 pb sur le 10 ans allemand) dans un contexte de dégradation des données économiques et de craintes liées à l'élection américaine. La Fed et la BCE ont chacune abaissé leurs taux de 25 pb au cours du trimestre, mais ont réduit leurs anticipations de baisses pour 2025, ce qui a entraîné une nouvelle tension des taux en décembre (+28 pb sur le 10 ans allemand, +40 pb sur le 10 ans US). Sur le crédit, les spreads bancaires et assurantiels ont connu des phases de resserrement et d'élargissement selon les mois, avec une surperformance notable des €AT1 et des subordonnées d'assurance. Le crédit corporate IG a affiché des performances contrastées, pénalisé par l'effet taux en octobre et décembre, mais soutenu par la détente des rendements en novembre. Le High Yield a globalement bien résisté sur la période, porté par le portage et des resserrements de spreads, malgré la volatilité des taux. La gestion du portefeuille a maintenu une sensibilité taux légèrement supérieure à celle de l'indice, ce qui a pesé lors des phases de tension mais permis de bénéficier pleinement des périodes de détente. La surpondération des financières et la bonne sélection crédit ont contribué positivement à la performance. Sur l'ensemble du trimestre, la part PVC affiche une progression de **+1,56%**, supérieure à celle de l'indice de référence (**+1,18%**).

Le premier trimestre 2025 a été marqué par une tension des taux souverains allemands (+37 pb sur le 10 ans) et une détente des taux US (-33 pb sur le 10 ans), dans un contexte de plan de relance budgétaire historique en Allemagne et de ralentissement de l'économie américaine. La sensibilité taux du portefeuille a démarré à +8,8, avec un positionnement long sur le 10 ans allemand et sur le 2 ans US, et a été gérée entre +5 et +9. Dans un contexte de fortes tensions des taux souverains allemands, l'overlay taux – e.g. les positions de futures sur taux – a été le principal contributeur négatif à la performance, et dans une moindre mesure la variation du prix des obligations, cette situation étant directement liée au plan de relance budgétaire allemand. Sur le crédit, la sélection de titres et le portage ont permis de compenser partiellement l'impact négatif des taux. Les mouvements de portefeuille ont consisté à ajuster tactiquement la sensibilité via futures, à renforcer certaines positions financières et à maintenir une exposition offensive sur le crossover. Sur le trimestre, la part PVC affiche une performance de **+0,66%**, contre **+1,03%** pour l'indice.

Le deuxième trimestre 2025 a vu une détente des taux souverains en zone euro (-13 pb sur le 10 ans allemand) et une stabilité des taux US (+2 pb sur le 10 ans), dans un contexte de ralentissement de l'activité américaine et de droits de douane élevés. La sensibilité taux du portefeuille a été gérée entre +2,5 et +3,5, avec un positionnement long sur l'euro. Sur le crédit, la sensibilité a été réduite via mise en place de protections CDS (Itraxx Crossover) en avril-mai, puis relevée en juin après levée des protections et mise en place d'une vente de protection crédit. Les financières ont continué de surperformer, notamment les AT1 et subordonnées d'assurance. Les mouvements de portefeuille ont inclus une rotation vers des maturités intermédiaires et un renforcement des positions offrant un portage élevé. La performance a été portée par l'effet taux positif et le portage crédit. Sur le trimestre, la part PVC affiche **+2,22%**, contre **+1,46%** pour l'indice.

Le troisième trimestre 2025 a été marqué aux États-Unis par un ralentissement du marché du travail et une inflation légèrement supérieure aux attentes. En zone euro, la croissance est restée faible. Les taux US ont baissé sur les maturités courtes et longues (-11 pb sur le 2 ans, -8 pb sur le 10 ans), tandis que les taux allemands se sont légèrement tendus (+16 pb sur le 2 ans, +11 pb sur le 10 ans). La sensibilité taux du portefeuille a été gérée tactiquement, avec prise de profits sur rallye obligataire début septembre, puis repositionnement long en fin de mois. Sur le crédit, les fondamentaux sont restés solides, avec un resserrement des spreads sur le High Yield européen et les subordonnées financières. Les mouvements de portefeuille ont consisté à maintenir un biais offensif sur ces segments et à utiliser ponctuellement des CDS indiciels pour ajuster l'exposition. La performance a été soutenue par le portage et la compression des spreads. Sur le trimestre, la part PVC affiche **+1,48%**, contre **+1,17%** pour l'indice.

Sur l'ensemble de la période septembre 2024 – septembre 2025, la performance de la part PVC a été de **+6,06%**, surperformant l'indice de référence (**+4,92%**). Les choix de gestion ont reposé sur une sensibilité taux globalement longue, ajustée tactiquement via l'overlay taux, un positionnement offensif sur le crédit crossover et les financières, et une gestion active des protections via CDS indiciels. Les principaux moteurs de performance ont été le resserrement des spreads en Europe, la contribution positive des positions longues sur l'euro et la bonne orientation des financières. Les défis majeurs ont été la volatilité des taux US, les divergences de politiques monétaires et les incertitudes politiques et commerciales, mais la flexibilité de la stratégie a permis de capter les opportunités de marché et de délivrer une performance positive sur l'année.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	100 685 931,86	105 210 032,18
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	2 532 972,95	5 574 400,68
LLOYDS BANKING GROUP 4.947% PERP	2 208 945,81	4 200 000,00
ORAN 5.0% PERP EMTN	2 280 132,53	3 904 278,96
EUROFINS SCIENTIFIC 3.25% PERP	2 005 995,69	4 035 643,80
ENEL 4.25% PERP	5 995 723,29	-
BRITISH TEL 1.874% 18-08-80	1 978 060,77	4 000 000,00
CAIXABANK 5.25% PERP	2 850 163,07	2 842 291,62
INTE 3.75% PERP	2 017 807,00	3 500 000,00
TRANSPORTES AEREOS PORTUGUESES 5.125% 15-11-29	2 658 927,08	2 695 695,83

28. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 53 014 500,00

- o Change à terme : -
- o Future : 53 014 500,00
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :

- Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
- Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
- Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

DECOMPOSITION FISCALE DU COUPON

Décomposition du coupon : Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	441 865,70	EUR	41,96	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	441 865,70	EUR	41,96	EUR

29. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	2 001 841,58	1 143 876,95
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	2 001 841,58	1 143 876,95
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	339 718 724,12	174 906 980,78
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	339 718 724,12	174 906 980,78
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	15 283 529,55	19 253 923,65
OPCVM	15 283 529,55	19 253 923,65
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	18 000,00	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	357 022 095,25	195 304 781,38
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 935 097,88	3 545 162,00
Comptes financiers	7 161 954,79	8 141 523,43
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	10 097 052,67	11 686 685,43
Total de l'actif I+II	367 119 147,92	206 991 466,81

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	336 861 282,60	183 206 738,59
Report à nouveau sur revenu net	49,40	60,67
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	20 185 311,82	17 672 779,04
Capitaux propres I	357 046 643,82	200 879 578,30
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	357 046 643,82	200 879 578,30
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	18 000,00	842 553,89
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	18 000,00	842 553,89
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	10 054 504,10	5 269 334,62
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	10 054 504,10	5 269 334,62
Total Passifs : I+II+III+IV	367 119 147,92	206 991 466,81

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	12 668 970,48	4 955 505,79
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	159 276,76	103 164,88
Sous-total produits sur opérations financières	12 828 247,24	5 058 670,67
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-	-197,38
Sous-total charges sur opérations financières	-	-197,38
Total revenus financiers nets (A)	12 828 247,24	5 058 473,29
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 696 184,39	-368 494,60
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 696 184,39	-368 494,60
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	11 132 062,85	4 689 978,69
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 712 523,73	3 356 317,54
Sous-total revenus nets I = (C+D)	12 844 586,58	8 046 296,23
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	1 554 965,58	-63 266,84
Frais de transactions externes et frais de cession	-45 811,97	-84 470,40
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	1 509 153,61	-147 737,24
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	58 965,56	-1 541 982,03
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	1 568 119,17	-1 689 719,27

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	4 904 402,29	5 469 295,65
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	4 904 402,29	5 469 295,65
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	868 203,78	5 846 906,43
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	5 772 606,07	11 316 202,08
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	20 185 311,82	17 672 779,04

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Action RC EUR, Action RVC EUR , Action PD EUR, Action PVC EUR , Action EVC EUR, Action AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR) sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 70% ICE BofAML BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained Index (H1EC) ; 30% ICE BofAML 1-3 Year Corporate. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en EUR, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis.

Action PC H-USD

L'objectif de gestion vise à obtenir, en appliquant une gestion de type Investissement Socialement Responsable (ISR), sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 70% ICE BofAML BB-CCC 1-3 Year Euro Developed Markets High Yield Constrained Hedged USD Index ; 30% ICE BofAML 1-3 Year Corporate Hedged USD. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement et ses constituants sont exprimés en USD, ils s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le USD.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	32 236 795,18	61 351 398,38	71 323 123,13	200 879 578,30	357 046 643,82
Action LAZARD AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR en EUR					
Actif net	-	-	-	100,80	28 096 221,71
Nombre de titres	-	-	-	1,000	263 883,164
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	100,80	106,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	0,09	0,47
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	-	0,47	3,47
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC EUR en EUR					
Actif net	5 498 335,16	9 497 192,22	14 436 051,17	15 942 703,06	3 369 137,91
Nombre de titres	5 000,000	9 000,000	13 000,000	13 059,877	2 600,318
Valeur liquidative unitaire	1 099,66	1 055,24	1 110,46	1 220,73	1 295,66
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,05	-0,58	-22,04	-10,23	5,68
Capitalisation unitaire sur revenu	43,95	34,41	37,01	50,53	47,96
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR en EUR					
Actif net	1 092,07	7 610 521,50	7 693 933,13	8 184 516,07	11 649 480,99
Nombre de titres	1,000	7 549,312	7 549,312	7 549,312	10 530,641
Valeur liquidative unitaire	1 092,07	1 008,10	1 019,15	1 084,14	1 106,24
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	-	-	-	-	4,82
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,79	-0,59	-20,23	-9,43	-
Distribution unitaire sur revenu	46,74	38,26	31,96	43,07	41,96
Crédit d'impôt unitaire (1)	-	-	-	-	-(1)

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC EUR en EUR					
Actif net	26 717 314,93	41 407 990,37	46 928 977,98	166 220 950,18	298 877 944,37
Nombre de titres	24 321,921	39 320,912	42 387,916	136 745,847	231 837,743
Valeur liquidative unitaire	1 098,48	1 053,07	1 107,13	1 215,54	1 289,16
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-1,03	-0,57	-21,98	-10,20	5,65
Capitalisation unitaire sur revenu	42,98	33,29	35,87	48,87	46,79
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR en EUR					
Actif net	19 942,88	2 835 588,55	2 264 049,46	10 531 185,97	15 053 729,19
Nombre de titres	181,000	26 801,000	20 460,227	87 099,390	117 681,588
Valeur liquidative unitaire	110,18	105,80	110,65	120,90	127,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,06	-0,05	-2,19	-1,02	0,56
Capitalisation unitaire sur revenu	4,61	3,54	3,03	4,33	4,34
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC EUR en EUR					
Actif net	110,14	105,74	111,39	122,22	129,65
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	110,14	105,74	111,39	122,22	129,65
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-0,08	-0,05	-2,23	-1,03	0,66
Capitalisation unitaire sur revenu	4,56	3,64	3,81	4,88	4,72

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché. Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les Compartiments datés. Pendant la période de souscription le compartiment sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture du compartiment au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif brut} \\ & \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
- . de la gestion administrative et comptable ;
- . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
- . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

<i>Frais facturés au Compartiment</i>	<i>Assiette</i>	<i>Action</i>	<i>Taux Barème (TTC maximum)</i>	
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RC EUR	0,80%	
		RVC EUR	0,50%	
		PD EUR	0,40%	
		PVC EUR	0,25%	
		EVC EUR	0,15%	
		AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR	1,00%	
		PC H-USD	0,45%	
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les actions	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les actions	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les actions	Obligations, change	Néant
			Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450 € par lot/contrat
Commission de surperformance	Actif net	RC EUR, PD EUR, AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR, PC H-USD	Néant	
		RVC EUR	20% au-delà de l'indicateur de référence, plafonnée à 2% de l'actif net	
		PVC EUR, EVC EUR	20% au-delà de l'indicateur de référence, plafonnée à 2% de l'actif net	

Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Détail du calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Compartiment d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque action du Compartiment et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Compartiment réel. La surperformance générée par l'action du Compartiment à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de l'action du Compartiment et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/10/2021. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- L'action du Compartiment est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- L'action du Compartiment est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance de l'action du Compartiment est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing avec seuil de déclenchement pour le Compartiment Lazard Euro Short Duration High Yield SRI

Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans le Compartiment, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du Compartiment, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du Compartiment des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Compartiment. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment dépasse un seuil prédéterminé par le délégataire de la gestion financière et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du Compartiment la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie d'actions du Compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par le délégataire de la gestion financière et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur.

Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle le délégataire de la gestion financière devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 1,50% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV
Action LAZARD AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	200 879 578,30	71 323 123,13
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	208 635 621,98	146 463 795,94
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-69 807 396,14	-26 677 601,86
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	11 132 062,85	4 689 978,69
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 509 153,61	-147 737,24
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	4 904 402,29	5 469 295,65
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-206 779,07	-241 276,01
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	357 046 643,82	200 879 578,30

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	287 412,825	29 381 505,25
Actions rachetées durant l'exercice	-23 530,661	-2 427 565,72
Solde net des souscriptions/rachats	263 882,164	26 953 939,53
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	263 883,164	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	72,554	89 811,07
Actions rachetées durant l'exercice	-10 532,113	-13 191 367,64
Solde net des souscriptions/rachats	-10 459,559	-13 101 556,57
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	2 600,318	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	5 740,641	6 149 869,54
Actions rachetées durant l'exercice	-2 759,312	-3 042 323,40
Solde net des souscriptions/rachats	2 981,329	3 107 546,14
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	10 530,641	

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	132 928,554	165 271 347,57
Actions rachetées durant l'exercice	-37 836,658	-47 254 441,86
Solde net des souscriptions/rachats	95 091,896	118 016 905,71
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	231 837,743	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	62 304,017	7 743 088,55
Actions rachetées durant l'exercice	-31 721,819	-3 891 697,52
Solde net des souscriptions/rachats	30 582,198	3 851 391,03
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	117 681,588	
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	-	-
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LAZARD AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LAZARD AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR FR001400QPO4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	28 096 221,71	263 883,164	106,47
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC EUR FR0013507027	Capitalisation	Capitalisation	EUR	3 369 137,91	2 600,318	1 295,66
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR FR0013507001	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la SICAV	EUR	11 649 480,99	10 530,641	1 106,24
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC EUR FR0013507019	Capitalisation	Capitalisation	EUR	298 877 944,37	231 837,743	1 289,16
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR FR0013506987	Capitalisation	Capitalisation	EUR	15 053 729,19	117 681,588	127,91
LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC EUR FR0013506995	Capitalisation	Capitalisation	EUR	129,65	1,000	129,65

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ITALIE	2 001,84	-	-	2 001,84	2 001,84	-
Total	2 001,84	-	-	2 001,84	2 001,84	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	339 718,73	337 492,66	2 226,07	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 161,95	-	-	-	7 161,95
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	53 014,50	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		390 507,16	2 226,07	-	7 161,95

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	2 560,09	2 963,73	29 800,65	73 296,29	41 631,91	189 466,06
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7 161,95	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	53 014,50	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	7 161,95	2 560,09	2 963,73	29 800,65	126 310,79	41 631,91	189 466,06

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	2 001,84	-
Obligations et valeurs assimilées	71 997,93	267 720,80	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	71 997,93	269 722,64	-

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS FRANCE	1 580,00	-
GOLDMAN SACHS INTL LTD	540,00	-
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	157 174,95
	Dépôts de garantie en espèces	507 108,20
	Coupons et dividendes en espèces	150 814,73
	Collatéraux	2 120 000,00
Total des créances		2 935 097,88
Dettes		
	Achats à règlement différé	8 878 674,69
	Rachats à payer	349 464,54
	Frais de gestion fixe	121 897,61
	Frais de gestion variable	704 467,26
Total des dettes		10 054 504,10
Total des créances et des dettes		-7 119 406,22

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action LAZARD AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	201 440,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,96
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	17 938,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,17
Frais de gestion variables provisionnés	9 370,30
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,09
Frais de gestion variables acquis	10 948,36
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	32 100,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	647 370,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,26
Frais de gestion variables provisionnés	649 870,47
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,26
Frais de gestion variables acquis	34 277,79
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

	30/09/2025
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	92 867,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,77
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	0,36
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,29
Frais de gestion variables provisionnés	0,34
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,27
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			15 283 529,55
Instruments financiers à terme	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	15 283 529,55
			-
Total des titres du groupe			15 283 529,55

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	12 844 586,58	8 046 296,23
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	12 844 586,58	8 046 296,23
Report à nouveau	49,40	60,67
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 844 635,98	8 046 356,90

Action LAZARD AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	917 944,13	0,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	917 944,13	0,47
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	917 944,13	0,47
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	917 944,13	0,47
Total	917 944,13	0,47
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	124 732,21	659 994,53
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	124 732,21	659 994,53
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	124 732,21	659 994,53
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	124 732,21	659 994,53
Total	124 732,21	659 994,53
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	441 817,39	325 123,62
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	441 817,39	325 123,62
Report à nouveau	49,40	60,67
Sommes distribuables au titre du revenu net	441 866,79	325 184,29
Affectation :		
Distribution	441 865,70	325 148,87
Report à nouveau du revenu de l'exercice	1,09	35,42
Capitalisation	-	-
Total	441 866,79	325 184,29
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	10 530,641	7 549,312
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	41,96	43,07
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	10 848 280,45	6 683 685,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	10 848 280,45	6 683 685,65
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	10 848 280,45	6 683 685,65
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	10 848 280,45	6 683 685,65
Total	10 848 280,45	6 683 685,65
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	511 807,68	377 487,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	511 807,68	377 487,08
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	511 807,68	377 487,08
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	511 807,68	377 487,08
Total	511 807,68	377 487,08
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	4,72	4,88
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4,72	4,88
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	4,72	4,88
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	4,72	4,88
Total	4,72	4,88
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 568 119,17	-1 689 719,27
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	1 568 119,17	-1 689 719,27
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 568 119,17	-1 689 719,27

Action LAZARD AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	125 893,25	0,09
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	125 893,25	0,09
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	125 893,25	0,09
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	125 893,25	0,09
Total	125 893,25	0,09
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	14 771,45	-133 691,38
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	14 771,45	-133 691,38
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	14 771,45	-133 691,38
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	14 771,45	-133 691,38
Total	14 771,45	-133 691,38
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	50 821,87	-71 246,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	50 821,87	-71 246,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	50 821,87	-71 246,11
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	50 821,87	-
Capitalisation	-	-71 246,11
Total	50 821,87	-71 246,11
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 310 634,72	-1 395 911,36
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 310 634,72	-1 395 911,36
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 310 634,72	-1 395 911,36
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 310 634,72	-1 395 911,36
Total	1 310 634,72	-1 395 911,36
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	65 997,22	-88 869,48
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	65 997,22	-88 869,48
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	65 997,22	-88 869,48
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	65 997,22	-88 869,48
Total	65 997,22	-88 869,48
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	0,66	-1,03
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	0,66	-1,03
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	0,66	-1,03
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	0,66	-1,03
Total	0,66	-1,03
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			2 001 841,58	0,56
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 001 841,58	0,56
Banques commerciales			2 001 841,58	0,56
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	2 000 000	2 001 841,58	0,56
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			339 718 724,12	95,15
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			339 718 724,12	95,15
Assurance			14 038 886,61	3,93
ASR NEDERLAND NV 3.375% 02-05-49	EUR	3 000 000	3 050 361,78	0,85
ASR NEDERLAND NV 4.625% PERP	EUR	1 500 000	1 553 372,66	0,44
AXA 5.75% PERP EMTN	EUR	4 000 000	4 258 126,67	1,19
FIDELIDADE COMPANHIA DE SEGUROS 7.75% PERP	EUR	4 600 000	5 177 025,50	1,45
Automobiles			6 236 372,22	1,75
GESTAMP AUTOMOCION 3.25% 30-04-26	EUR	1 500 000	1 522 570,83	0,43
GESTAMP AUTOMOCION 4.375% 15-10-30	EUR	2 000 000	2 009 960,00	0,56
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	700 000	704 216,73	0,20
RENAULT 3.875% 30-09-30 EMTN	EUR	2 000 000	1 999 624,66	0,56
Banques commerciales			93 766 785,70	26,26
ALPHA SERVICES AND 11.875% PERP	EUR	1 500 000	1 778 546,94	0,50
BANCO BPM 2.875% 29-06-31 EMTN	EUR	100 000	100 697,29	0,03
BANCO BPM 5.0% 18-06-34 EMTN	EUR	800 000	848 728,44	0,24
BANCO BPM 7.0% PERP	EUR	1 100 000	1 187 232,67	0,33
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	1 400 000	1 415 461,37	0,40
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	4 000 000	4 615 025,65	1,29
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	1 000 000	1 072 457,67	0,30
BANK POLSKA KA OPIEKI 4.0% 24-09-30	EUR	1 400 000	1 433 945,40	0,40
BBVA 6.0% PERP	EUR	1 200 000	1 226 028,52	0,34
BCP 8.125% PERP	EUR	1 000 000	1 117 414,89	0,31
BCP 8.75% 05-03-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 170 577,19	0,33
BK IRELAND 1.375% 11-08-31	EUR	1 500 000	1 488 905,86	0,42
BNP 4.032 12/31/49	EUR	2 500 000	2 589 687,12	0,73
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	800 000	805 176,99	0,23
BNP PAR 4.159% 28-08-34 EMTN	EUR	1 200 000	1 231 581,53	0,34
BPCE 1.5% 13-01-42	EUR	1 600 000	1 591 019,40	0,45
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	5 000 000	5 053 601,77	1,42
CA 4.0% PERP	EUR	5 000 000	4 989 645,05	1,40
CAIXABANK 3.625% PERP	EUR	6 000 000	5 818 485,49	1,59
CMZB FRANCFORT 1.375% 29-12-31	EUR	1 200 000	1 193 585,92	0,33
COMM AK 4.25 PERP	EUR	1 000 000	1 011 728,15	0,28
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.625% PERP	EUR	800 000	812 451,83	0,23
COOPERATIEVE RABOBANK UA 4.875% PERP	EUR	1 600 000	1 641 109,90	0,46
DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 10.0% PERP	EUR	4 000 000	4 633 943,01	1,30
EFG EUROBANK 10.0% 06-12-32	EUR	1 100 000	1 346 154,46	0,38
EFG EUROBANK 4.0% 24-09-30	EUR	800 000	826 525,37	0,23

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EFG EUROBANK 4.25% 30-04-35	EUR	3 000 000	3 075 848,84	0,86
ERSTE GR BK 4.25% PERP	EUR	3 000 000	3 062 851,31	0,86
IBERCAJA 9.125% PERP	EUR	1 000 000	1 126 349,38	0,32
INTESA SANPAOLO 7.75% PERP	EUR	1 500 000	1 602 846,93	0,45
JYSKE BANK DNK 4.75% PERP	EUR	1 200 000	1 205 662,04	0,34
KBC GROUPE 8.0% PERP	EUR	400 000	447 284,74	0,13
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	1 000 000	1 055 438,49	0,30
MBANK SPOLKA AKCYJNA 4.7784% 25-09-35	EUR	2 500 000	2 595 276,48	0,73
MBH BANK 8.625% 19-10-27 EMTN	EUR	600 000	680 494,73	0,19
NATL BANK OF GREECE 7.25% 22-11-27	EUR	1 000 000	1 118 259,86	0,31
NATWEST GROUP 3.723% 25-02-35	EUR	4 350 000	4 462 852,05	1,25
NCG BAN 10.625% PERP	EUR	3 000 000	3 592 493,48	1,01
NOVO BAN 3.5% 09-03-29 EMTN	EUR	1 200 000	1 246 817,18	0,35
OLDENBURGISCHE LANDESBK AG 8.5% 24-04-34	EUR	3 000 000	3 528 834,45	0,99
PIRAEUS BANK 3.875% 03-11-27	EUR	450 000	473 092,98	0,13
PIRAEUS BANK 8.25% 28-01-27	EUR	750 000	806 174,08	0,23
RCI BANQUE 5.5% 09-10-34 EMTN	EUR	3 500 000	3 873 450,72	1,08
SG 1.125% 30-06-31 EMTN	EUR	1 000 000	989 967,26	0,28
SG 3.75% 17-05-35 EMTN	EUR	3 000 000	3 027 384,25	0,85
SG 7.875% PERP EMTN	EUR	2 000 000	2 198 017,17	0,62
UNICAJA BANCO SA E 4.875% PERP	EUR	1 000 000	1 013 581,28	0,28
UNICREDIT 7.5% PERP	EUR	1 500 000	1 584 090,12	0,44
Biens de consommation durables			523 752,56	0,15
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	600 000	523 752,56	0,15
Biotechnologie			4 374 791,25	1,23
CAB SELAS 3.375% 01-02-28	EUR	2 000 000	1 886 647,50	0,53
GRIFOLS 2.25% 15-11-27	EUR	2 500 000	2 488 143,75	0,70
Compagnies aériennes			3 850 551,51	1,08
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	1 000 000	1 055 406,03	0,30
AIR FR KLM 5.75% PERP	EUR	2 000 000	2 058 202,88	0,57
AIR FR KLM 7.25% 31-05-26 EMTN	EUR	700 000	736 942,60	0,21
Composants automobiles			6 112 771,61	1,71
BELRON UK FINANCE 4.625% 15-10-29	EUR	1 000 000	1 049 402,24	0,29
COMPAGNIE PLASTIC OMNIUM SE 4.875% 13-03-29	EUR	1 300 000	1 381 156,42	0,39
FORVIA 5.625% 15-06-30	EUR	1 150 000	1 210 672,56	0,34
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	1 500 000	1 629 078,75	0,45
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	800 000	842 461,64	0,24
Construction et ingénierie			1 499 609,90	0,42
ABERTIS FINANCE BV 2.625% PERP	EUR	1 500 000	1 499 609,90	0,42
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 603 414,58	0,45
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	1 500 000	1 603 414,58	0,45
Distribution spécialisée			1 675 996,82	0,47
SUEDZUCKER INTL FINANCE BV 5.95% PERP	EUR	1 700 000	1 675 996,82	0,47
Eau			868 281,32	0,24
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	800 000	868 281,32	0,24

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Electricité			26 176 484,45	7,33
EDF 2.875% PERP	EUR	3 000 000	3 015 546,58	0,84
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	1 000 000	1 161 488,84	0,33
ENEL 1.375% PERP	EUR	3 000 000	2 912 457,33	0,82
ENEL 4.25% PERP	EUR	6 000 000	6 223 535,75	1,74
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	4 500 000	4 893 647,18	1,37
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	8 000 000	7 969 808,77	2,23
Emballage et conditionnement			882 774,58	0,25
HUHTAMAKI OYJ 5.125% 24-11-28	EUR	800 000	882 774,58	0,25
Epargne et prêts hypothécaires			2 002 127,64	0,56
CROWN EU HLD 4.75% 15-03-29	EUR	1 300 000	1 361 493,97	0,38
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	600 000	640 633,67	0,18
Equipements électriques			9 009 081,75	2,52
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	4 500 000	4 807 557,37	1,34
PRYSMIAN 5.25% PERP	EUR	4 000 000	4 201 524,38	1,18
Equipements et instruments électroniques			3 135 821,20	0,88
EUTELT 9.75% 13-04-29	EUR	1 000 000	1 127 249,67	0,32
IBERDROLA INTL BV 1.874% PERP	EUR	2 000 000	2 008 571,53	0,56
Gestion et promotion immobilière			6 696 957,82	1,88
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	4 000 000	4 347 142,62	1,22
CPI PROPERTY GROUP 3.75% PERP	EUR	1 500 000	1 363 655,34	0,38
CPI PROPERTY GROUP 4.75% 22-07-30	EUR	1 000 000	986 159,86	0,28
Gestion immobilière et développement			6 993 885,75	1,96
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	4 000 000	4 042 287,67	1,13
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% PERP	EUR	3 000 000	2 951 598,08	0,83
Hôtels, restaurants et loisirs			10 392 204,92	2,91
ACCOR 7.25% PERP	EUR	3 500 000	3 971 700,75	1,12
CARNIVAL CORPORATION 5.75% 15-01-30	EUR	3 000 000	3 364 376,71	0,94
CIRSA FINANCE INTL SARL 7.875% 31-07-28	EUR	900 000	968 269,50	0,27
TUI AG 5.875% 15-03-29	EUR	2 000 000	2 087 857,96	0,58
Logiciels			2 519 250,21	0,71
CONSTELLIUM SE 3.125% 15-07-29	EUR	1 500 000	1 472 458,54	0,42
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	1 000 000	1 046 791,67	0,29
Machines			511 817,56	0,14
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	500 000	511 817,56	0,14
Marchés de capitaux			26 013 523,24	7,29
ABN AMRO BANK NV 4.75% PERP	EUR	3 000 000	3 020 946,46	0,85
BANCO SANTANDER ALL SPAIN BRANCH 3.625% PERP	EUR	3 000 000	2 843 836,40	0,80
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	500 000	519 439,04	0,15
CURRENTA GROUP HOLDINGS SARL 5.5% 15-05-30	EUR	1 500 000	1 573 155,83	0,44
EG GLOBAL FINANCE 11.0% 30-11-28	EUR	1 000 000	1 137 459,13	0,32
FINEBANK BANCA FINE 7.5% PERP	EUR	2 500 000	2 755 752,07	0,77
GRENKE FINANCE 3.875% 05-10-28	EUR	2 400 000	2 404 747,07	0,67
OTP BANK 4.75% 12-06-28 EMTN	EUR	800 000	835 340,27	0,23

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	1 500 000	1 595 180,00	0,45
RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.375% 17-06-33	EUR	4 000 000	3 829 503,29	1,07
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	EUR	500 000	521 986,04	0,15
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	500 000	507 042,08	0,14
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 3.748% PERP	EUR	3 000 000	3 082 219,23	0,86
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 386 916,33	0,39
Médias			765 725,44	0,21
VZ VENDOR FINANCING BV 2.875% 15-01-29	EUR	800 000	765 725,44	0,21
Ordinateurs et périphériques			1 053 222,53	0,29
ASMODEE GROUP AB 5.75% 15-12-29	EUR	1 850 000	1 053 222,53	0,29
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			2 705 150,51	0,76
EUROFINS SCIENTIFIC SE 6.75% PERP	EUR	2 500 000	2 705 150,51	0,76
Produits alimentaires			2 179 087,65	0,61
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	2 050 000	2 179 087,65	0,61
Produits chimiques			9 791 106,23	2,74
ARKEMA 1.5% PERP	EUR	1 500 000	1 510 887,53	0,42
ARKEMA 4.25% PERP EMTN	EUR	1 700 000	1 729 634,31	0,48
INEOS FINANCE 6.375% 15-04-29	EUR	1 000 000	1 020 500,66	0,29
INEOS FINANCE 6.625% 15-05-28	EUR	600 000	625 351,08	0,18
KRONOS INTL 9.5% 15-03-29	EUR	500 000	530 220,56	0,15
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 9.625% 15-11-28	EUR	600 000	630 958,42	0,18
ROQUETTE FRERES 5.494% PERP	EUR	3 000 000	3 168 702,00	0,88
SYNTHOS 2.5% 07-06-28	EUR	600 000	574 851,67	0,16
Produits pharmaceutiques			18 146 825,11	5,08
BAYER 3.125% 12-11-79	EUR	5 000 000	5 070 898,63	1,42
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	EUR	2 500 000	2 508 956,60	0,70
COTY 4.5% 15-05-27	EUR	300 000	311 296,50	0,09
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	1 700 000	1 756 227,97	0,49
MERCK KGAA 3.875% 27-08-54	EUR	4 000 000	4 179 139,18	1,17
NEOPHARMED GENTILI 7.125% 08-04-30	EUR	1 000 000	1 078 589,26	0,30
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	1 100 000	1 066 335,86	0,30
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7.375% 15-09-29	EUR	1 000 000	1 133 122,64	0,32
TEVA PHARMACEUTICAL INDUSTRIES 4.375% 09-05-30	EUR	1 000 000	1 042 258,47	0,29
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 923 258,77	0,54
DOMETIC GROUP AB 2.0% 29-09-28	EUR	2 000 000	1 923 258,77	0,54
Services aux collectivités			2 568 411,25	0,72
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	2 500 000	2 568 411,25	0,72
Services aux entreprises			3 166 412,53	0,89
ELO 2.875% 29-01-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 017 841,71	0,29
ELO 6.0% 22-03-29 EMTN	EUR	2 000 000	2 148 570,82	0,60
Services de télécommunication diversifiés			22 360 519,17	6,26
FIBERCOP 4.75% 30-06-30	EUR	2 150 000	2 211 970,07	0,62
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	3 000 000	3 125 636,25	0,88
KPN 6.0% PERP	EUR	3 500 000	3 881 865,10	1,08

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OPTICS BID 6.875% 15-02-28	EUR	645 000	695 932,87	0,19
OPTICS BID 7.875% 31-07-28	EUR	413 000	463 109,97	0,13
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 3.625% 30-09-30	EUR	3 000 000	2 999 710,89	0,84
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	455 000	494 040,09	0,14
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	587 000	663 222,92	0,19
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	4 000 000	3 834 394,85	1,07
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	2 000 000	1 994 704,38	0,56
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	1 000 000	988 260,14	0,28
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	1 000 000	1 007 671,64	0,28
Services de télécommunication mobile			5 140 998,19	1,44
ORAN 5.0% PERP EMTN	EUR	844 000	862 358,68	0,24
TUI CRUISES 6.25% 15-04-29	EUR	1 000 000	1 071 129,72	0,30
VODAFONE GROUP 4.2% 03-10-78	EUR	3 000 000	3 207 509,79	0,90
Services financiers diversifiés			23 253 956,75	6,51
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	1 650 000	1 760 013,98	0,49
AROUNDTOWN FINANCE SARL 5.0% PERP	EUR	1 500 000	1 447 672,40	0,41
Banca Ifis EUAR05+4.251% 17-10-27	EUR	1 500 000	1 714 248,18	0,48
CCF 5.0% 27-05-35	EUR	2 500 000	2 587 490,28	0,72
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	1 000 000	1 070 172,92	0,30
LANDESBANK HESSENTHUERINGEN GIROZE 4.5% 15-09-32	EUR	2 000 000	2 050 471,78	0,57
PIRAEUS FINANCIAL 8.75% PERP	EUR	1 700 000	1 804 183,94	0,51
TENNET HOLDING BV 4.625% PERP	EUR	6 000 000	6 273 698,22	1,75
UPFIELD BV 6.875% 02-07-29	EUR	2 000 000	2 034 009,72	0,57
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 15-07-29	EUR	1 350 000	1 451 050,88	0,41
ZF EUROPE FINANCE BV 7.0% 12-06-30	EUR	1 000 000	1 060 944,45	0,30
Services liés aux technologies de l'information			1 657 586,16	0,46
TDC NET AS 5.618% 06-02-30	EUR	1 500 000	1 657 586,16	0,46
Sociétés commerciales et de distribution			2 669 126,13	0,75
LOXAM SAS 4.5% 15-02-27	EUR	1 700 000	1 717 306,00	0,48
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	1 000 000	951 820,13	0,27
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			8 832 985,90	2,47
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.625% PERP	EUR	3 500 000	3 414 058,70	0,96
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	1 100 000	1 114 256,60	0,31
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	4 100 000	4 304 670,60	1,20
Textiles, habillement et produits de luxe			2 881 027,09	0,81
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 542 247,29	0,44
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	1 300 000	1 338 779,80	0,37
Transport routier et ferroviaire			1 738 181,51	0,49
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01-06-29	EUR	650 000	681 086,79	0,19
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 057 094,72	0,30

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			15 283 529,55	4,28
OPCVM			15 283 529,55	4,28
Gestion collective			15 283 529,55	4,28
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	7 089	15 283 529,55	4,28
Total			357 004 095,25	99,99

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 1225	450	-	-18 000,00	53 014 500,00
Sous-total 1.		-	-18 000,00	53 014 500,00
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-18 000,00	53 014 500,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	357 004 095,25
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-18 000,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	10 115 052,67
Autres passifs (-)	-10 054 504,10
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	357 046 643,82

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LAZARD AGIPI EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EUR	EUR	263 883,164	106,47
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI EVC EUR	EUR	2 600,318	1 295,66
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PD EUR	EUR	10 530,641	1 106,24
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI PVC EUR	EUR	231 837,743	1 289,16
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RC EUR	EUR	117 681,588	127,91
Action LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI RVC EUR	EUR	1,000	129,65

30. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Euro Short Duration Income Opportunities SRI

Identifiant d'entité juridique : 969500DLCVWEF8C6KD21

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 61,67% d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :

- Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
- Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
- Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :

- Limitation et adaptation au réchauffement climatique
- Gestion responsable de l'eau et des déchets
- Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :

- Écoconception des produits et services
- Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :

- Prévention des situations de violations des droits humains
- Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
- Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :

- Dialogue social constructif
- Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
- Promotion de la diversité
- Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :

- Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
- Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

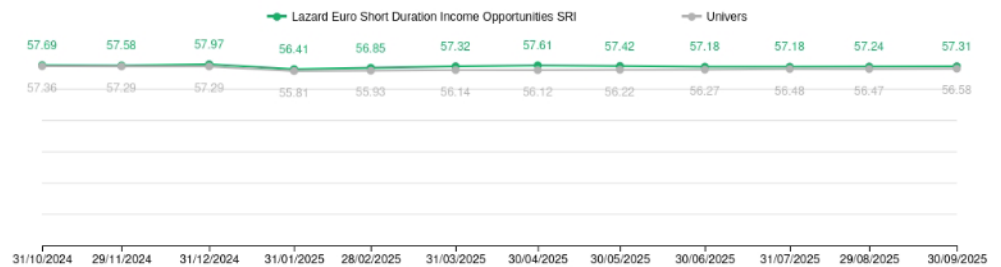
Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externe :

De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes-gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

Évolution du score ESG



L'univers ESG de référence du portefeuille est :
30% ICE ER01 et 70% ICE H1EC

● ... et par rapport aux périodes précédentes ?



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :

- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :

- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	8,04%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	9,55%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	40,29%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	6,94%
Alignement à la Taxonomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	13,48%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	29,93%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	17,23%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	8,70%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	2,79%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	26,87%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" :

www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	SASOTEC FP	OPC	7,22%	FRANCE
2	TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	2,02%	ITALIE
3	TENNET HOLDING B.V.	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1,59%	PAYS-BAS
4	UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	1,44%	FRANCE
5	FIDEL CIA SEGURO 24-29/11/2172 FRN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,35%	PORTUGAL
6	ALOFP 5.868 PERP	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1,35%	FRANCE
7	MERCK KGAA 3.875% 27-08-54	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1,22%	ALLEMAGNE
8	RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.375% 17-06-33	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,20%	AUTRICHE
9	DEUTSCHE BK PARIS BRANCH 10.0% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,19%	ALLEMAGNE
10	ACFP 7 ¼ PERP	HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	1,13%	FRANCE
11	BAYNGR 3 ½ 11/12/2079	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	1,12%	ALLEMAGNE
12	BQ POSTALE 3.875% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,11%	FRANCE
13	BANCO DE BADELL 9.375% PERP	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,10%	ESPAGNE
14	KPN 6.0% PERP	INFORMATION ET COMMUNICATION	1,07%	PAYS-BAS
15	ORAN 5.0% PERP EMTN	INFORMATION ET COMMUNICATION	1,06%	FRANCE

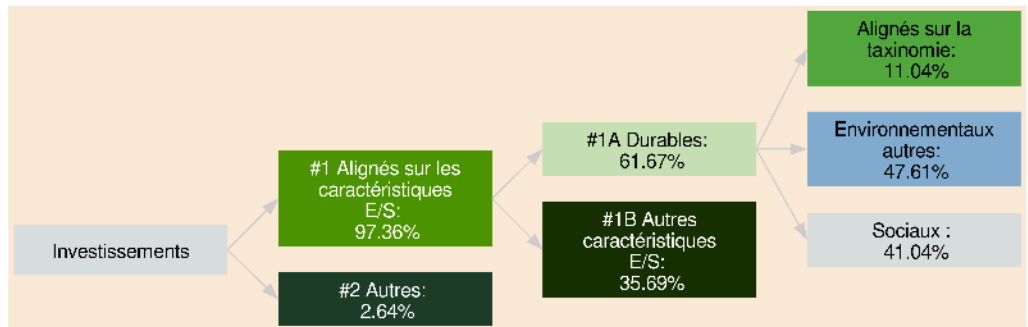
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/10/2024 au 30/09/2025



L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?



La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

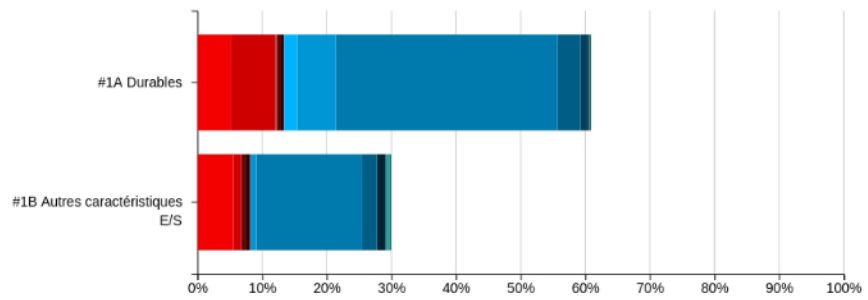
La catégorie #2 Autres inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie #1 Alignés sur les caractéristiques E/S comprend :

- la sous-catégorie #1A Durables couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie #1B Autres caractéristiques E/S couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industrie manufacturière	5.19%	5.59%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	6.86%	1.21%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0.14%	0.05%
Construction	0.16%	
Commerce; réparation d'automobiles et de motos	0.52%	0.62%
Transports et entreposage	0.50%	0.70%
Hébergement et restauration	2.03%	
Information et communication	6.03%	0.96%
Activités financières et d'assurance	34.30%	16.35%
Activités immobilières	3.56%	2.27%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1.09%	
Activités de services administratifs et de soutien	0.25%	1.40%
Administration publique		0.06%
Arts, spectacles et activités récréatives	0.02%	0.37%
Autres activités de services		0.17%
OPC	0.23%	0.20%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 7,45% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

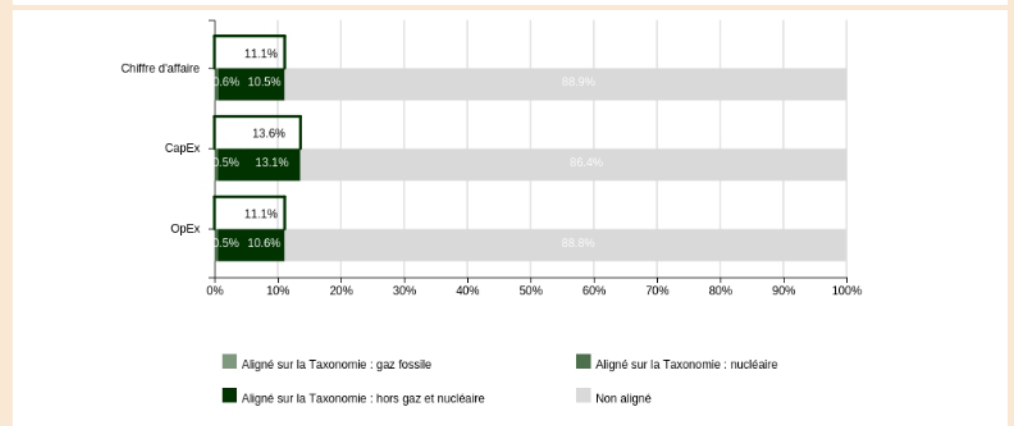
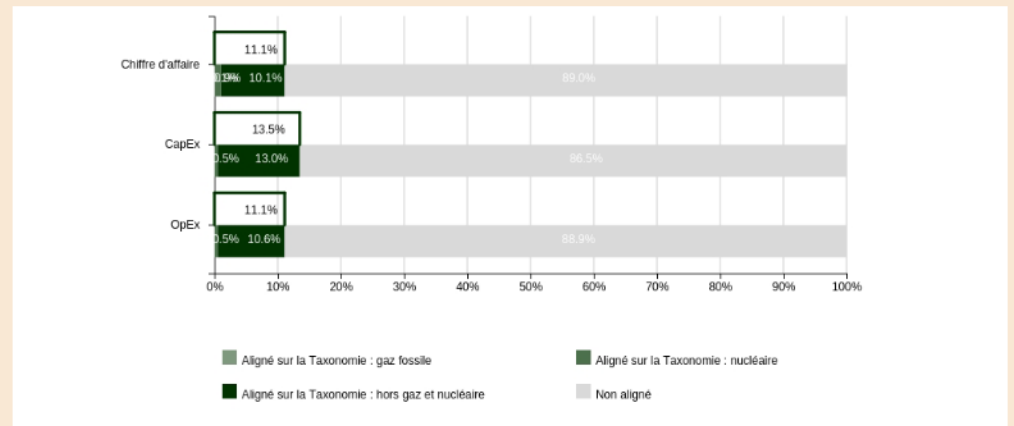
Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 47,61%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 41,04%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 2,64%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est supérieur à 90%. Ce taux s'entend en pourcentage de l'actif total à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires (qui sont alors plafonnés à 10% du total de l'actif à tout moment).

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 97,36%.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de SFJ Technologies et ISS ESG, après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées.

L'univers ESG de référence du portefeuille est :
30% ICE ER01 et 70% ICE H1EC .

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac, charbon thermique, énergies fossiles non conventionnelles, huile de palme).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).
- Le fonds respecte les exclusions mentionnées au cahier des charges du label ISR.
- Le fonds respecte les exclusions PAB au sens du règlement délégué (UE) 2020/1818.

Pour plus d'information, merci de consulter le "code de transparence " :
www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promet.

31. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

1. Le pays d'origine du fonds est la France.
2. Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich, Suisse.
3. L'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève.
4. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, la liste des achats et ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

PERFORMANCES

Action RC EUR

	2024	2023	2022	2021
Fonds	6.88%	6.16%	-1.82%	2.80%
Indicateur de référence	6.49%	7.33%	-4.75%	2.46%

Action RVC EUR

	2024	2023	2022	2021
Fonds	7.31%	6.84%	-1.81%	3.12%
Indicateur de référence	6.49%	7.33%	-4.75%	2.46%

Action PD EUR

	2024	2023	2022	2021
Fonds	7.29%	6.57%	-1.42%	2.95%
Indicateur de référence	6.49%	7.33%	-4.75%	2.46%

Action PVC EUR

	2024	2023	2022	2021
Fonds	7.28%	6.74%	-1.96%	2.93%
Indicateur de référence	6.49%	7.33%	-4.75%	2.46%

Action EVC EUR

	2024	2023	2022	2021
Fonds	7.41%	6.85%	-1.87%	3.02%
Indicateur de référence	6.49%	7.33%	-4.75%	2.46%

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	RC EUR	RVC EUR	PVC EUR	EVC EUR	AGIPI EUR SD HY
Isin	FR0013506987	FR0013506995	FR0013507019	FR0013507027	FR001400QPO4
Charges d'exploitation	92 867,31	0,70	1 331 519,05	38 256,86	201 440,34
Fortune moyenne du fonds	12 064 858,15	125,86	249 175 758,39	10 876 188,46	21 054 129,09
TER	0,76%	0,55%	0,53%	0,35%	0,95%
Commission de surperformance	0,00	0,34	684 148,26	20 318,66	0,00
Fortune moyenne du fonds	12 064 858,15	125,86	249 175 758,39	10 876 188,46	21 054 129,09
TER de surperformance	0,00%	0,27%	0,27%	0,18%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,76%	0,28%	0,26%	0,17%	0,95%

Action	PD EUR
Isin	FR0013507001
Charges d'exploitation	32 100,13
Fortune moyenne du fonds	8 038 246,59
TER	0,39%
Commission de surperformance	0,00
Fortune moyenne du fonds	8 038 246,59
TER de surperformance	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,39%

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	ANCIEN TAUX	01/07/2025
RC EUR	0,830	0,828
RVC EUR	0,530	0,528
PVC EUR	0,280	0,278
EVC EUR	0,180	0,178
AGIPI EUR SD HY	1,030	1,028
PD EUR	0,430	0,428

* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.

Compartment :

**LAZARD GLOBAL GREEN BOND
OPPORTUNITIES**

PROFIL DE RISQUE

Avertissement

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion.

Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

▪ Risque de perte en capital

Le Compartiment ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

▪ Risque de taux

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

▪ Risque de crédit

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie le Compartiment soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque de change

Le Compartiment peut investir dans des titres et OPC eux-mêmes autorisés à acquérir des valeurs libellées dans des devises autres que la devise de référence. La valeur de ces actifs peut baisser si les taux de change varient, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. Dans le cas de parts (ou actions) hedgées libellées dans une devise autre que la devise de référence, le risque de change est résiduel du fait de la couverture systématique, entraînant potentiellement un écart de performance entre les différentes parts (ou actions).

▪ Risque lié aux instruments financiers dérivés

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Compartiment d'instruments financiers à terme (dérivés).

L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels le Compartiment est investi.

▪ Risque de contrepartie

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le Compartiment à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque de liquidité

Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur les marchés, ne puisse absorber les volumes de transactions. Ces dérèglements de marché peuvent impacter les conditions de prix ou de délais auxquelles le Compartiment peut être amené à liquider, initier ou modifier des positions et donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

▪ Risque sur titres hybrides ou subordonnés

Le compartiment peut être exposé sur des titres hybrides ou subordonnés. Les dettes hybrides et subordonnées sont soumises à des risques spécifiques de non-paiement des coupons et de perte en capital selon certaines circonstances. Pour les obligations non financières, les dettes hybrides étant des dettes « deeply subordinated », cela implique un taux de recouvrement faible en cas de défaut de l'émetteur.

▪ Risque lié à la surexposition

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la surexposition et ainsi porter l'exposition du Compartiment au-delà de l'actif net.

En fonction du sens des opérations, l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative du Compartiment.

En raison de la stratégie de couverture mise en œuvre, le porteur pourrait ne pas bénéficier de la hausse éventuelle de certains marchés.

▪ **Risque action**

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Compartiment. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative du Compartiment peut baisser.

▪ **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

▪ **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs.

L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra-financières quelles que soient les opportunités de marché.

▪ **Risque des titres 144A**

Le Compartiment est susceptible d'investir dans des titres assujettis à des restrictions, notamment au sens de la règle 144A. Les titres 144A bénéficient d'une exemption de l'obligation d'enregistrement, inscrite dans la Loi sur les valeurs mobilières de 1933 aux États-Unis d'Amérique. Ces titres sont soumis à des restrictions de revente aux acheteurs institutionnels qualifiés (QIB), tels que définis par la Loi sur les valeurs mobilières de 1933 aux États-Unis d'Amérique ; en conséquence, les frais administratifs sont réduits à cause de cette exemption. Les titres 144A s'échangent entre un nombre limité de QIB, ce qui peut accroître la volatilité des prix et réduire la liquidité de certains titres 144A.

« Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur. »

33. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES** (code ISIN : FR001400BVS5) le remplacement de l'indice « ICE BofA 1-3 Year Euro Government Index (EG01) +0,80% » par le « €STR Capitalisé +xx% ».

Pour chaque action du compartiment, l'indicateur €STR Capitalisé est désormais le suivant :

	Indice à compter du 02/12/2024
PC EUR	€ster + 175 bps
PD EUR	€ster + 175 bps
PVC EUR	€ster + 190 bps
RC EUR	€ster + 125 bps
RD EUR	€ster + 125 bps
RVC EUR	€ster + 150 bps
EC EUR	€ster + 175 bps

➤ **Date d'effet : 02/12/2024.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES** (code ISIN : FR001400BVS5), le passage au label ISR V3.

➤ **Date d'effet : 02/01/2025.**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav **LAZARD FUNDS**, pour le compartiment **LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES** (code ISIN : FR001400BVS5) a décidé, en date du 10/01/2025, la modification de l'article 27 des Statuts « Modalités d'affectation du résultat et des sommes distribuables » :

- Le terme « résultat net » a été remplacé par le terme « revenu net » dans la documentation juridique de la SICAV, conformément à la rédaction de l'article L.214-17-2 du COMOFI sur les sommes distribuables.

➤ **Date d'effet : 11/01/2025.**

Il a été décidé pour le compartiment **LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES** (code ISIN : FR001400BVS5) les modifications suivantes :

- Insertion des indicateurs à battre dans le cadre du label ISR V3 ;
- Elimination des 25% des valeurs les moins bien notées.

➤ **Date d'effet : 14/04/2025.**

Le Conseil d'administration de la Sicav **LAZARD FUNDS**, pour le compartiment **LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES** (code ISIN : FR001400BVS5) en date du 16/09/2025, a informé les administrateurs que l'AMF a modifié sa doctrine sur le type de frais pouvant être prélevés par les FCP et Sicav en remplaçant la notion de « frais administratifs externes à la société de gestion » en « frais de fonctionnement et de services » ou « FFS ».de l'entrée en vigueur des frais de fonctionnement et de services (FFS) et de la fin du prélèvement des commissions de mouvement.

➤ **Date d'effet : 31/12/2025.**

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR (FR001400BVQ9) : 4,87%
LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR (FR001400BVR7) : 4,78%
LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR 5 FR001400BVT3° : 5,19%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de :

LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR (FR001400BVQ9) : 4,24%
LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR (FR001400BVR7) : 4,37%
LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR 5 FR001400BVT3° : 3,80%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Au cours des douze derniers mois, l'environnement économique a connu de profonds changements. Les États-Unis ont annoncé une forte augmentation des droits de douane sur leurs importations, rompant avec l'ordre économique établi depuis quarante ans. Dans le même temps, les agissements de Donald Trump ont ravivé les débats sur l'indépendance de la Réserve Fédérale. En Europe, l'Allemagne a opéré un tournant radical en matière de politique budgétaire, avec l'annonce d'un plan de soutien de grande ampleur. En parallèle, l'instabilité géopolitique a mis en évidence la dépendance de l'Europe à l'égard de ses partenaires traditionnels, conduisant les pays européens à accélérer le développement de leurs capacités militaires et de leurs industries de défense.

La bonne nouvelle est que l'économie mondiale s'est avérée plus résiliente que prévue face au choc protectionniste. Aux États-Unis, la demande intérieure est restée solide, en partie grâce aux investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle. Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, conduisant la Réserve fédérale à reprendre ses baisses de taux après neuf mois de pause, malgré une inflation toujours élevée. En Europe, la croissance a bien résisté, avec toutefois des performances contrastées pour les principaux pays. Dans ce contexte, la Banque centrale européenne a interrompu ses baisses de taux, alors que l'inflation est revenue proche de la cible. En Chine, la croissance s'est stabilisée sur un rythme supérieur à 5%.

Sur cette toile de fond, les indices actions ont enregistré une solide progression, malgré une phase de volatilité extrême après les annonces tarifaires américaines d'avril 2025. Les rendements à dix ans des obligations souveraines se sont tendus, davantage en Europe qu'aux États-Unis, tandis que les spreads des pays périphériques de la zone euro se sont resserrés. S'agissant des devises, la tendance a été marquée par une nette appréciation de l'euro face à la plupart des devises, notamment contre le dollar et le yen. Les matières premières ont globalement progressé, malgré une baisse du prix du pétrole.

Economie

Depuis le début de son mandat en janvier 2025, Donald Trump a multiplié les annonces sur les droits de douane, avec des dispositifs variés selon les pays et les secteurs, des décisions soudaines, des suspensions temporaires et des exemptions.

Le 2 avril 2025, les États-Unis ont imposé des droits de douane considérables à l'encontre de la plupart des pays, lesquels ont été partiellement suspendus pour une période de 90 jours le 9 avril 2025. À la suite de ces annonces, les tensions commerciales avec la Chine se sont accentuées à la mi-avril 2025, jusqu'à la conclusion d'une trêve commerciale début mai 2025.

L'été 2025 a ensuite été marqué par la signature de plusieurs accords bilatéraux, avec des taux de 15% pour l'UE et le Japon. Le 31 juillet 2025, les droits de douane réciproques annoncés le 2 avril ont été ajustés. Fin septembre 2025, le taux moyen des droits de douane américains atteignait près de 18%, soit un plus haut depuis 1934.

La croissance américaine est restée solide à +2,1 % sur un an au deuxième trimestre 2025, soutenue par la consommation des ménages et la dynamique de l'investissement dans l'intelligence artificielle.

Cependant, le marché du travail a commencé à montrer des signes de retournement à partir de l'été 2025, les créations d'emplois marquant le pas. Le taux de chômage est toutefois demeuré faible à 4,3%. L'inflation globale a légèrement accéléré à +2,9 % sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +3,1%, les hausses de droits de douane n'ayant eu qu'un impact modéré sur les prix.

La Réserve Fédérale a procédé à deux baisses de taux de 25 points de base à la fin de l'année 2024. Les mauvais chiffres de l'emploi publiés à l'été 2025 ont conduit à une reprise des baisses de taux en septembre 2025, avec une réduction de 25 points de base à 4,00-4,25%. S'agissant des mesures non-conventionnelles, la Réserve Fédérale a annoncé un ralentissement du rythme de réduction de son bilan en mars 2025, au rythme maximum de 40 Mds USD par mois.

À l'été, le congrès américain a adopté le projet de loi budgétaire porté par Donald Trump.

Dans la zone euro, la croissance du PIB est restée solide à +1,5% en glissement annuel au deuxième trimestre 2025, portée par la vigueur de la demande domestique. Les performances économiques ont toutefois été contrastées entre les grandes économies : +3,1% en Espagne, +0,8% en France, +0,4% en Italie et -0,2% en Allemagne. Le taux de chômage est resté proche des plus bas à 6,3%. L'inflation globale est remontée à +2,2% sur un an, tandis que l'inflation sous-jacente s'est modérée à +2,3%.

Après six baisses consécutives de 25 points de base, la BCE a fait une pause en juillet et septembre 2025, ramenant le taux de dépôt à 2,00% en fin de période.

En Allemagne, le chancelier Olaf Scholz a perdu le vote de confiance du Bundestag le 16 décembre 2024, à la suite du départ du FDP de la coalition gouvernementale en novembre. Cette défaite a conduit à la tenue d'élections fédérales anticipées le 23 février 2025, qui ont abouti à la formation d'une grande coalition entre la CDU/CSU et le SPD, ainsi qu'à l'élection de Friedrich Merz au poste de chancelier. Début mars 2025, ce nouveau gouvernement a annoncé un plan de relance budgétaire historique : un fonds de 500 milliards d'euros (11,6 % du PIB) pour moderniser les infrastructures sur 12 ans, une augmentation des dépenses militaires, potentiellement illimitée, et la possibilité pour les Länder d'accroître leur déficit.

En France, le premier ministre Michel Barnier a été renversé par une motion de censure le 4 décembre 2024. François Bayrou lui a succédé le 13 décembre 2024, mais a été contraint de démissionner après l'échec d'un vote de confiance le 8 septembre 2025. Sébastien Lecornu lui a succédé le 9 septembre 2025.

En Chine, la croissance du PIB a bien résisté à +5,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre 2025. La demande domestique est restée pénalisée par la crise immobilière, mais la consommation des ménages a bénéficié des mesures de soutien publiques. Dans le même temps, la hausse des exportations vers le reste du monde a partiellement compensé le recul des ventes vers les États-Unis. Cependant, la demande intérieure s'est nettement affaiblie à partir de l'été 2025 et le déflateur du PIB a enregistré sa plus longue période de baisse depuis la fin des années 1990, à -1,2 % en glissement annuel au deuxième trimestre. Pour contrer ces pressions déflationnistes, les autorités ont intensifié leur campagne « anti-involution » en introduisant des mesures de soutien ciblées.

Marchés

Au cours des douze derniers mois, l'indice MSCI World All Country en dollars a enregistré une progression de +15,6%, avec des hausses marquées dans toutes les régions : le Topix a augmenté de +18,6%, le S&P 500 de +16,1%, l'indice MSCI des marchés émergents de +15,0 % et l'Euro Stoxx de +13,0%. Le CAC 40 a nettement sous-performé, ne progressant que de +3,4%, en partie à cause de l'incertitude politique. Pour un investisseur européen non-couvert contre le risque de change, l'appréciation de l'euro face à la plupart des devises atténue les performances des marchés étrangers.

Cette bonne performance des marchés actions masque plusieurs épisodes de volatilité. Après une fin 2024 relativement calme, les actions américaines ont connu une correction au début de 2025. Les inquiétudes liées à la croissance américaine et l'émergence de nouveaux acteurs dans le domaine de l'intelligence artificielle ont conduit les investisseurs à réévaluer leurs anticipations sur les marchés américains, provoquant une forte baisse des « Sept Magnifiques ». En revanche, l'Euro Stoxx a enregistré une forte hausse sur cette période, porté par les secteurs les plus cycliques (banques, consommation discrétionnaire...).

Les annonces du 2 avril 2025 sur les droits de douane réciproques ont engendré une volatilité extrême mais brève. Les marchés actions ont d'abord chuté, avant de rebondir fortement suite à l'annonce d'une suspension des tarifs pour 90 jours.

Par la suite, la tendance haussière s'est maintenue, portée par la résilience de l'économie mondiale, les avancées dans les négociations commerciales, le renforcement des anticipations de baisse des taux de la Réserve fédérale et la thématique de l'intelligence artificielle.

Ce contexte a alimenté la volatilité sur les marchés des obligations d'Etat. Le taux à 10 ans du Trésor américain a fluctué entre 3,73% et 4,79% pour terminer à 4,15%, soit une hausse de 37 pbs. En Allemagne, le taux équivalent a augmenté de 59 pbs à 2,71 %, avec une hausse historique de 30 pbs le 5 mars 2025, à la suite de l'annonce du plan de relance budgétaire. Les spreads à 10 ans des pays périphériques se sont resserrés de 25 pbs pour l'Espagne et de 50 pbs pour l'Italie. En France, la prime de risque politique est restée élevée, mais le spread avec l'Allemagne n'a augmenté que de 3 pbs sur la période, à 82 pbs.

Sur le marché des devises, l'euro s'est globalement apprécié face à la majorité de ses principaux partenaires commerciaux, progressant de 8,5% par rapport au yen, de 5,4% par rapport au dollar et de 4,8% par rapport à la livre sterling. En revanche, il a reculé de 0,8% face au franc suisse. S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a augmenté de +3,2% malgré une baisse de 8,4% du prix de baril de Brent, de 72 USD à 66 USD.

POLITIQUE DE GESTION

Le quatrième trimestre 2024 a été marqué par une forte volatilité obligataire, conséquence d'incertitudes politiques persistantes, de réajustements des politiques monétaires et d'une saisonnalité de fin d'année qui a renforcé l'irrégularité de l'offre et de la demande. Les banques centrales (Fed, BCE) ont procédé à des baisses de taux limitées (-25bps), mais le durcissement de leur communication et la réduction des anticipations d'assouplissement pour 2025 ont fortement tendu les rendements sur les dettes souveraines : le Bund à 10 ans termine l'année à 2,37 %, et le Treasury à 4,57 %. Le marché britannique a également retrouvé de la nervosité en raison de l'incertitude budgétaire et d'une inflation persistante dans les services.

Dans ce contexte, les spreads crédit, tous segments confondus, se sont resserrés, avec une prime aux actifs les moins sensibles aux taux. Performance crédit contrastée : l'Investment Grade a souffert de l'effet taux, alors que les segments plus risqués (High Yield, hybrides, financières AT1) ont tiré parti du resserrement des spreads et du portage, générant des performances positives. Le marché primaire a logiquement ralenti en fin d'année, avec une activité cependant soutenue en début de trimestre. Au fil de la période, le portefeuille a privilégié un pilotage actif de la sensibilité (entre 4 et 7 points), renforçant ponctuellement l'exposition souveraine longue zone euro et maintenant une diversification crédit élevée (70 % du portefeuille, dont 22 % souverains et 23 % HY surtout sur BB). Les Green Bonds continuent de représenter la majorité des investissements (près de 90 %). Cette gestion dynamique et flexible a permis de limiter les effets adverses de la remontée des taux tout en valorisant le portage crédit et la diversification ESG.

Le premier trimestre 2025 s'est distingué par une volatilité élevée et par une divergence croissante entre les marchés obligataires américains et européens. Les tensions liées à la politique commerciale américaine, l'annonce d'un plan massif d'infrastructures en Allemagne, et un contexte macroéconomique incertain (croissance mondiale ralentie, inflation résiliente) ont dicté la direction des marchés. Les taux souverains européens ont nettement rebondi, notamment avec une forte pentification de la courbe allemande sous l'effet de craintes sur l'ampleur des émissions à venir. À l'inverse, les Treasuries américains ont montré plus de résilience, portés par un scénario de ralentissement économique : le scénario stagflation s'installe, et la Fed affiche une posture modérément prudente sur la politique de taux et la réduction de son bilan.

La gestion a été très active : le portefeuille a maintenu une exposition significative aux obligations souveraines longues européennes et renforcé ses positions tactiquement sur certains points de courbe (Bunds, Gilts, JGBs). La sensibilité a varié de 5 à 9 points au gré des opportunités. Côté crédit, la demande primaire est restée forte avec des émissions records, et les flux entrants ont bien absorbé les volumes. La diversification reste élevée : le crédit IG conserve un poids essentiel malgré la dégradation récente des marges, tandis que le segment HY (surtout BB) se maintient autour de 20 % du portefeuille. Les Green Bonds conservent une place stratégique (90 % hors cash). Si le crédit IG a souffert en mars de l'élargissement des spreads et de la remontée des taux (-1 %), les performances restent positives sur le trimestre, portées par la bonne dynamique du marché primaire, la solidité des flux et la sélectivité sur les émetteurs défensifs et les nouvelles obligations vertes.

Le deuxième trimestre 2025 a été marqué par une alternance de volatilité extrême et d'accalmie sur les marchés obligataires, amplifiée par la géopolitique, les politiques commerciales (notamment États-Unis/Chine/Europe) et l'ajustement graduel des politiques monétaires.

Après un mois d'avril sismique – dominé par la dislocation du marché des Treasuries et une envolée des taux américains (10 ans à 4,60 %) sur fond de tensions commerciales – le trimestre a vu une stabilisation progressive : la désescalade commerciale, la reprise de l'optimisme sur la croissance mondiale et la pause de la plupart des banques centrales (hors BCE, BNS, Norvège) ont permis le resserrement des spreads souverains et crédit.

Les émissions primaires IG ont connu un fort rebond en mai-juin (près de 190 Mds€ en cumulé), stimulées par la solidité des flux entrants, la forte demande pour les formats durables (Green Bonds) et une dynamique de marché portée par la surperformance du crédit par rapport aux taux. Tous les segments crédit ont vu leurs marges se resserrer, en particulier les hybrides et les financières AT1, favorisant des performances très positives (+0,5 à +1,7 % mensuel pour le HY/AT1). L'immobilier et l'énergie se sont démarqués sur la vague géopolitique.

Côté gestion, la sensibilité globale du portefeuille a été ajustée de façon très flexible (entre 3,5 et 6,5) : couvertures tactiques sur la dette souveraine, renforcement progressif des positions européennes et britanniques après la détente post-volatilité, et prises de profits opportunistes sur les marchés japonais et américains. La diversification demeure forte : crédit (74–75 % du portefeuille, dont 17 % HY BB), dettes d'État 21 %. La durée crédit a été maintenue autour de 3 ; la sélectivité sur les émissions ESG et la gestion active des sensibilités ont permis de capitaliser sur la normalisation des conditions de marché en fin de trimestre.

Le troisième trimestre 2025 s'est avéré favorable malgré un environnement globalement volatil. Le ralentissement du marché de l'emploi américain a entraîné la première baisse de taux de la Fed depuis plusieurs mois, tandis qu'en Europe, l'activité résiste et la BCE a stabilisé sa politique monétaire. L'inflation s'est installée autour de 2 % des deux côtés de l'Atlantique, permettant un aplatissement des courbes et un assouplissement progressif des conditions financières. Les marchés ont également été soutenus par une convergence positive des notations souveraines européennes, avec des relèvements pour le Portugal, l'Italie et l'Espagne malgré la dégradation de la France.

Dans ce contexte, les taux longs américains et européens se sont détendus et les spreads périphériques ont continué de se resserrer. Les spreads bancaires et assurantiels, ainsi que les primes de risque corporate, ont bénéficié de la recherche de rendement et d'une absorption efficace des nouvelles émissions. Le marché primaire est resté dynamique, avec une forte sursouscription sur les opérations bancaires et une bonne absorption de l'abondant refinancement corporate, en particulier sur le segment BB. Les secteurs de l'énergie, de la distribution et de la tech se sont distingués, portés par des résultats solides et des tendances sectorielles favorables.

Côté gestion, la sensibilité taux a été pilotée de façon active (entre 4 et 6), le portefeuille conservant son exposition aux dettes publiques (≈20 %) et une diversification élevée sur le crédit, avec la part HY en hausse à 20 %. L'effet taux a contribué positivement à la performance, rejoint en septembre par le portage crédit et la contribution du resserrement des spreads sur l'ensemble des segments.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	27 538 851,83	29 083 113,86
BUNDSOBLIGATION 0.0% 10-10-25	-	1 966 091,00
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% PERP	800 000,00	840 605,10
SUEZ SACA 4.5% 13-11-33 EMTN	1 282 496,86	215 164,58
KPN 6.0% PERP	889 299,74	439 459,73
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	700 000,00	503 199,55
LLOYDS BANKING GROUP 3.625% 04-03-36	999 420,00	200 014,00
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 7.875% PERP	831 304,55	240 268,38
TENNET HOLDING BV 4.875% PERP	531 767,12	509 037,67
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	201 419,04	811 726,02

35. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

- o Prêts de titres : -
- o Emprunt de titres : -
- o Prises en pensions : -
- o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 19 149 584,22

- o Change à terme : -
- o Future : 19 149 584,22
- o Options : -
- o Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces (*)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	-

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	-
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	-

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.

L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION

L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :

✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.

✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :

- Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
- Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
- Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 9

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul retenue est la VaR Absolue.

Niveau maximum de VaR mensuelle : 5,49%.

Niveau minimum de VaR mensuelle : 1,79%.

Niveau moyen de VaR mensuelle : 3,64%.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.

Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la réglementation applicable.

**Population au 31/12/2024 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique
(donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)**

Effectif au 31-12-2024 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2024 en €	Rémunération variable au titre de 2024 (cash payé en 2025 et différé attribué en 2025) en €
229	24 007 768	28 926 961

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2024 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 639 385
Autres	63	28 022 847
Total	66	33 662 232

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

36. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	81 728 642,70	76 760 635,90
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	81 728 642,70	76 760 635,90
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 352 863,05	5 815 042,08
OPCVM	4 352 863,05	5 815 042,08
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instrument financiers à terme (G)	56 114,83	85 846,01
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I) (*)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	86 137 620,58	82 661 523,99
Créances et comptes d'ajustement actifs	334 378,24	1 229 294,29
Comptes financiers	2 052 787,23	1 140 415,68
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 387 165,47	2 369 709,97
Total de l'actif I+II	88 524 786,05	85 031 233,96

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres :		
Capital	83 469 297,43	77 645 633,35
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	4 064 906,85	6 641 297,55
Capitaux propres I	87 534 204,28	84 286 930,90
Passifs de financement II (*)	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	87 534 204,28	84 286 930,90
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	51 312,32	332 282,45
Emprunts (C) (*)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	51 312,32	332 282,45
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	847 013,99	333 123,62
Concours bancaires	92 255,46	78 896,99
Sous-total autres passifs IV	939 269,45	412 020,61
Total Passifs : I+II+III+IV	88 524 786,05	85 031 233,96

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	2 628 685,36	2 046 171,28
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	52 667,21	69 136,77
Sous-total produits sur opérations financières	2 681 352,57	2 115 308,05
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-3 356,65	-4 512,08
Sous-total charges sur opérations financières	-3 356,65	-4 512,08
Total revenus financiers nets (A)	2 677 995,92	2 110 795,97
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-309 563,82	-268 331,43
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-309 563,82	-268 331,43
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	2 368 432,10	1 842 464,54
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	97 239,42	326 594,48
Sous-total revenus nets I = (C+D)	2 465 671,52	2 169 059,02
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	2 557 845,01	-422 241,52
Frais de transactions externes et frais de cession	-31 517,82	-49 529,69
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	2 526 327,19	-471 771,21
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	122 595,12	-114 040,55
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	2 648 922,31	-585 811,76

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-938 207,10	4 298 138,99
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-17 319,06	-20 314,63
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-955 526,16	4 277 824,36
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-94 160,82	780 225,93
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-1 049 686,98	5 058 050,29
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	-	-
Impôt sur le résultat V (*)	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	4 064 906,85	6 641 297,55

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Action EC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence à l'indice €STR Capitalisé + 1,75%, tout en favorisant la transition écologique et énergétique à travers l'investissement dans les obligations vertes. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action PVC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence à l'indice €STR Capitalisé + 1,90%, tout en favorisant la transition écologique et énergétique à travers l'investissement dans les obligations vertes. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action PC EUR, Action PD EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence à l'indice €STR Capitalisé + 1,75%, tout en favorisant la transition écologique et énergétique à travers l'investissement dans les obligations vertes. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action RC EUR, Action RD EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence à l'indice €STR Capitalisé + 1,25%, tout en favorisant la transition écologique et énergétique à travers l'investissement dans les obligations vertes. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Action RVC EUR

L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence à l'indice €STR Capitalisé + 1,50%, tout en favorisant la transition écologique et énergétique à travers l'investissement dans les obligations vertes. L'indicateur de référence est exprimé en EUR.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
Actif net Global en EUR	58 067 142,24	84 286 930,90	87 534 204,28
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR en EUR			
Actif net	58 067 042,89	84 185 900,96	87 178 110,96
Nombre de titres	59 023,596	78 825,055	77 835,882
Valeur liquidative unitaire	983,79	1 068,00	1 120,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-22,54	-7,42	33,89
Capitalisation unitaire sur revenu	9,16	27,50	31,55
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR en EUR			
Actif net	-	100 921,66	350 681,26
Nombre de titres	-	98,000	325,000
Valeur liquidative unitaire	-	1 029,81	1 079,01
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-7,47	32,66
Capitalisation unitaire sur revenu	-	10,32	29,48
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR en EUR			
Actif net	99,35	108,28	5 412,06
Nombre de titres	1,000	1,000	47,513
Valeur liquidative unitaire	99,35	108,28	113,90
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-2,00	-0,73	3,47
Capitalisation unitaire sur revenu	0,35	3,11	3,48

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1. Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché. Les règles de valorisation peuvent être spécifiques pour les Compartiments datés. Pendant la période de souscription le compartiment sera valorisé au prix d'achat (Ask) et à compter de la fermeture du compartiment au prix de vente (Bid).

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Type « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par l'Assemblée Générale.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Type « titres de créance négociables » :**

Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.

Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR au jour le jour, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé

Tous les instruments financiers de l'OPC sont négociés sur des marchés réglementés.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.

Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\begin{aligned} & \text{Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS} \\ & \quad \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \\ & \quad \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}} \end{aligned}$$

Ces montants sont alors enregistrés au compte de résultat de l'OPC et versés intégralement à la société de gestion.

La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement de l'OPC et notamment :

- . de la gestion financière ;
 - . de la gestion administrative et comptable ;
 - . de la prestation du dépositaire ;
- des autres frais de fonctionnement :
- . honoraires des commissaires aux comptes ;
 - . publications légales (Balo, Petites Affiches, etc...) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

<i>Frais facturés au Compartiment</i>	<i>Assiette</i>	<i>Action</i>	<i>Taux Barème (TTC maximum)</i>	
Frais de gestion financière	Actif net	EC EUR	0,35%	
		PVC EUR	0,35%	
		PC EUR	0,55%	
		RC EUR	1,10%	
		RVC EUR	0,70%	
		PD EUR	0,55%	
		RD EUR	1,10%	
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Appliqués à toutes les actions	0,035%	
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les actions	Néant	
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les actions	Obligations, change	Néant
			Instruments sur marché à terme et autres opérations	De 0 à 450 € par lot/contrat
Commission de surperformance	Actif net	EC EUR, PC EUR, RC EUR, PD EUR, RD EUR	Néant	
		PVC EUR, RVC EUR	20% de la performance au-delà de l'indicateur de référence	

• **Des rétrocessions perçues de frais de gestion ou de droits d'entrée**

Le mode de calcul du montant des rétrocessions est défini dans les conventions de commercialisation.

- Si le montant calculé est significatif, une provision est alors constituée au compte 61719.

Le montant définitif est comptabilisé au moment du règlement des factures après reprise des éventuelles provisions.

Détail du calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par le Compartiment d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque action du Compartiment et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Compartiment réel. La surperformance générée par l'action du Compartiment à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de l'action du Compartiment et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans.

Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation

La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 02/10/2023. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :

- L'action du Compartiment est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
- L'action du Compartiment est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 20% de la surperformance) dès lors que la performance de l'action du Compartiment est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre d'actions rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing avec seuil de déclenchement pour le Compartiment Lazard Global Green Bond Opportunities

Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans le Compartiment, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours du Compartiment, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant du Compartiment des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans le Compartiment. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories d'actions du Compartiment dépasse un seuil prédéterminé par le délégataire de la gestion financière et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du Compartiment la VL sera ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie d'actions du Compartiment. Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par le délégataire de la gestion financière et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Compartiment.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Compartiment, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur.

Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle le délégataire de la gestion financière devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 1,50% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Compartiment peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	84 286 930,90	58 067 142,24
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	18 912 439,77	28 201 303,99
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-19 604 399,52	-7 630 131,36
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 368 432,10	1 842 464,54
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 526 327,19	-471 771,21
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-955 526,16	4 277 824,36
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-	-
Autres éléments (*)	-	98,34 (*)
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	87 534 204,28	84 286 930,90

(*) 30/09/2024 : Régularisation frais de gestion variables à la clôture pour 98.34€.

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	17 155,432	18 657 805,03
Actions rachetées durant l'exercice	-18 144,605	-19 593 735,12
Solde net des souscriptions/rachats	-989,173	-935 930,09
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	77 835,882	
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	237,000	249 391,79
Actions rachetées durant l'exercice	-10,000	-10 664,40
Solde net des souscriptions/rachats	227,000	238 727,39
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	325,000	
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR		
Actions souscrites durant l'exercice	46,513	5 242,95
Actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	46,513	5 242,95
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	47,513	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR FR001400BVQ9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	87 178 110,96	77 835,882	1 120,02
LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR FR001400BVR7	Capitalisation	Capitalisation	EUR	350 681,26	325,000	1 079,01
LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR FR001400BVT3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 412,06	47,513	113,90

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	81 728,64	81 325,76	402,88	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 052,79	-	-	-	2 052,79
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-92,26	-	-	-	-92,26
Hors-bilan					
Futures	NA	-6 841,84	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		74 483,92	402,88	-	1 960,53

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois]	[3 - 6 mois]	[6 - 12 mois]	[1 - 3 ans]	[3 - 5 ans]	[5 - 10 ans]	>10 ans
	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	432,69	-	687,58	12 738,74	11 082,28	29 432,42	27 354,93
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 052,79	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-92,26	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-6 841,84	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 393,22	-	687,58	12 738,74	11 082,28	22 590,58	27 354,93

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	USD	GBP	CAD	JPY	
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 781,36	3 247,17	695,87	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	84,16	87,53	132,72	-	-
Comptes financiers	1 439,79	146,92	-	5,95	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-92,26	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	3 894,79	3 012,20	750,18	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	8 200,10	6 493,82	1 486,51	5,95	-

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit^(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	63 858,06	17 870,58	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	63 858,06	17 870,58	-

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	4 479,36
	Dépôts de garantie en espèces	329 898,88
Total des créances		334 378,24
Dettes		
	Achats à règlement différé	814 387,59
	Frais de gestion fixe	32 347,36
	Frais de gestion variable	279,04
Total des dettes		847 013,99
Total des créances et des dettes		-512 635,75

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	308 447,50
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	832,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,34
Frais de gestion variables provisionnés	274,76
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,11
Frais de gestion variables acquis	4,28
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	4,57
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,89
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			4 352 863,05
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	4 352 863,05
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			4 352 863,05

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	2 465 671,52	2 169 059,02
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-	-
Revenus de l'exercice à affecter	2 465 671,52	2 169 059,02
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 465 671,52	2 169 059,02

Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	2 455 923,61	2 168 044,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 455 923,61	2 168 044,38
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 455 923,61	2 168 044,38
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 455 923,61	2 168 044,38
Total	2 455 923,61	2 168 044,38
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	9 582,53	1 011,53
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	9 582,53	1 011,53
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	9 582,53	1 011,53
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	9 582,53	1 011,53
Total	9 582,53	1 011,53
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
Revenus nets	165,38	3,11
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	165,38	3,11
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	165,38	3,11
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	165,38	3,11
Total	165,38	3,11
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôt totaux	-	-
Crédits d'impôt unitaires	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 648 922,31	-585 811,76
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	2 648 922,31	-585 811,76
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 648 922,31	-585 811,76

Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 638 139,87	-585 078,53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 638 139,87	-585 078,53
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 638 139,87	-585 078,53
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2 638 139,87	-585 078,53
Total	2 638 139,87	-585 078,53
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	10 617,43	-732,50
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	10 617,43	-732,50
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	10 617,43	-732,50
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	10 617,43	-732,50
Total	10 617,43	-732,50
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	165,01	-0,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	165,01	-0,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	165,01	-0,73
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	165,01	-0,73
Total	165,01	-0,73
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			81 728 642,70	93,37
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			81 728 642,70	93,37
Assurance			4 433 715,90	5,07
ASS GENERALI 2.429% 14-07-31	EUR	400 000	384 409,53	0,44
ASS GENERALI 4.083% 16-07-35	EUR	800 000	817 892,25	0,94
AXA 1.375% 07-10-41 EMTN	EUR	600 000	547 986,99	0,63
CAISSE NATLE DE REASSU MUT AGRICOLE 0.75% 07-07-28	EUR	500 000	471 853,84	0,54
CNP ASSURANCES 2.0% 27-07-50	EUR	600 000	561 945,74	0,64
FIDELIDADE COMPANHIADE SEGUROS 7.75% PERP	EUR	600 000	675 264,20	0,77
UNIPOL GRUPPO SPA EX UNIPOL SPA CIA 3.25% 23-09-30	EUR	500 000	511 915,68	0,58
UNIQA VERSICHERUNGEN AG 2.375% 09-12-41	EUR	500 000	462 447,67	0,53
Automobiles			863 192,08	0,99
FORD MOTOR COMPANY 6.1% 19-08-32	USD	300 000	263 304,68	0,30
RENAULT 3.875% 30-09-30 EMTN	EUR	600 000	599 887,40	0,69
Banques commerciales			22 709 523,87	25,95
BANCO BPM 6.0% 14-06-28 EMTN	EUR	300 000	321 579,66	0,37
BANCO BPM 6.25% PERP	EUR	400 000	423 849,65	0,48
BANCO DE BADELL 5.0% PERP	EUR	200 000	203 529,65	0,23
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	400 000	439 265,57	0,50
BANCO DE BADELL 6.5% PERP	EUR	200 000	212 888,02	0,24
BANCO DE BADELL 9.375% PERP	EUR	400 000	461 502,57	0,53
BANK MILLENNIUM 5.308% 25-09-29	EUR	250 000	263 193,24	0,30
BBVA 6.0% PERP	EUR	600 000	613 014,26	0,70
BK IRELAND GROUP 4.875% 16-07-28	EUR	700 000	736 132,47	0,84
BNP PAR 1.675% 30-06-27	USD	500 000	418 978,31	0,48
BNP PAR 3.494% 17-09-33 EMTN	EUR	1 000 000	998 040,89	1,16
BPCE 0.5% 14-01-28 EMTN	EUR	400 000	391 354,14	0,45
CA 3.25% 25-08-32 EMTN	EUR	500 000	497 579,28	0,57
CAIXABANK 0.375% 18-11-26 EMTN	EUR	300 000	300 320,14	0,34
CAIXABANK 5.375% 14-11-30 EMTN	EUR	500 000	570 361,40	0,65
CAIXABANK 7.5% PERP	EUR	400 000	452 050,70	0,52
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 4.125% 30-06-37	EUR	500 000	511 284,14	0,58
COMMERZBANK AKTIENGESELLSCHAFT 5.25% 25-03-29	EUR	500 000	543 663,80	0,62
COOPERATIEVE RABOBANK UA 1.106% 24-02-27	USD	550 000	462 740,38	0,53
COOPERATIEVE RABOBANK UA E3R+0.57% 16-07-28	EUR	400 000	402 880,87	0,46
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	500 000	545 559,35	0,62
DANSKE BK 3.5% 19-11-35 EMTN	EUR	500 000	502 267,09	0,57
DANSKE BK 4.125% 10-01-31	EUR	700 000	756 832,04	0,86
DEUTSCHE BK 3.25% 24-05-28	EUR	900 000	919 364,67	1,05
EFG EUROBANK 4.0% 24-09-30	EUR	400 000	413 262,68	0,47
EFG EUROBANK 6.625% PERP	EUR	600 000	639 327,79	0,73
ERSTE GR BK 7.0% PERP	EUR	400 000	447 503,46	0,51
IBERCAJA 4.375% 30-07-28	EUR	300 000	311 364,37	0,36
ING GROEP NV 4.125% 24-08-33	EUR	600 000	617 827,52	0,71
INTE 4.271% 14-11-36 EMTN	EUR	200 000	212 367,68	0,24

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTE 5.0% 08-03-28 EMTN	EUR	500 000	531 214,08	0,61
ISLANDSBANKI HF NEW 3.875% 20-09-30	EUR	400 000	408 685,59	0,47
LLOYDS BANKING GROUP 3.625% 04-03-36	EUR	800 000	815 139,84	0,93
LLOYDS BANKING GROUP 3.875% 14-05-32	EUR	600 000	626 339,51	0,72
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	400 000	422 175,40	0,48
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 7.875% PERP	GBP	500 000	608 355,81	0,69
NATLENERLANDEN BANK NV 0.5% 21-09-28	EUR	500 000	471 717,84	0,54
PIRAEUS BANK 3.875% 03-11-27	EUR	300 000	315 395,32	0,36
RCI BANQUE 3.375% 06-06-30	EUR	300 000	302 617,79	0,35
RCI BANQUE 4.875% 14-06-28	EUR	400 000	423 678,71	0,48
SG 0.875% 22-09-28	EUR	500 000	483 172,36	0,55
SG 8.125% PERP	USD	400 000	367 397,54	0,42
TRIODOS BANK NV 3.875% 03-09-30	EUR	600 000	600 491,26	0,69
UNICAJA BANCO SA E 6.5% 11-09-28	EUR	500 000	536 209,86	0,61
UNICAJA BANCO SA E 7.25% 15-11-27	EUR	400 000	445 564,11	0,51
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	700 000	761 483,06	0,87
Biotechnologie			411 310,64	0,47
AMGEN 3.0% 22-02-29	USD	500 000	411 310,64	0,47
Composants automobiles			799 448,24	0,91
AUTOLIV 4.25% 15-03-28 EMTN	EUR	300 000	316 696,23	0,36
FORVIA 2.375% 15-06-29	EUR	500 000	482 752,01	0,55
Crédit à la consommation			536 888,53	0,61
LANDSBANKINN HF 5.0% 13-05-28	EUR	500 000	536 888,53	0,61
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			1 304 287,30	1,49
NN GROUP NV 5.75% PERP	EUR	700 000	713 062,44	0,81
NN GROUP NV 6.0% 03-11-43 EMTN	EUR	500 000	591 224,86	0,68
Eau			434 140,66	0,50
HOLDING D INFRASTRUCTURES DES METIERS 4.875% 24-10-29	EUR	400 000	434 140,66	0,50
Electricité			6 139 665,83	7,01
EDF 3.625% 13-10-25	USD	500 000	432 685,81	0,49
EDF 4.375% 17-06-36 EMTN	EUR	700 000	734 562,74	0,85
EDF 4.375% PERP EMTN	EUR	300 000	297 727,16	0,34
EDF 5.125% PERP EMTN	EUR	400 000	430 189,51	0,49
EDF 5.625% PERP EMTN	EUR	400 000	421 904,66	0,48
EDP 4.5% 27-05-55 EMTN	EUR	600 000	616 845,49	0,70
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.75% 29-05-54	EUR	400 000	420 680,90	0,48
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	500 000	543 738,58	0,62
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 2.375% PERP	EUR	700 000	697 358,27	0,80
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.0% 22-07-31	EUR	300 000	299 781,84	0,34
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 3.125% 17-02-32	EUR	700 000	712 491,45	0,81
TERNA RETE ELETTRICA NAZIONALE 4.75% PERP	EUR	500 000	531 699,42	0,61
Finances			549 379,19	0,63
SMURFIT KAPPA TREASURY ULC 0.5% 22-09-29	EUR	600 000	549 379,19	0,63
FPI de détail			515 375,55	0,59
CARMILA 3.875% 25-01-32 EMTN	EUR	500 000	515 375,55	0,59

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Gestion et promotion immobilière			618 838,74	0,71
CPI PROPERTY GROUP 4.75% 22-07-30	EUR	300 000	295 847,96	0,34
CPI PROPERTY GROUP 6.0% 27-01-32	EUR	200 000	212 820,42	0,24
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	100 000	110 170,36	0,13
Gestion immobilière et développement			318 281,12	0,36
CASTELLUM AB 4.125% 10-12-30	EUR	300 000	318 281,12	0,36
Infrastructure de transports			682 068,78	0,78
AEROPORTI DI ROMA 1.625% 02-02-29	EUR	700 000	682 068,78	0,78
Marchés de capitaux			4 676 817,32	5,34
ABN AMRO BK 3.0% 25-02-31 EMTN	EUR	1 000 000	1 025 025,00	1,16
ABN AMRO BK 5.75% PERP	EUR	500 000	506 554,20	0,58
AIB GROUP 2.875% 30-05-31 EMTN	EUR	600 000	606 423,53	0,69
AIB GROUP 4.625% 20-05-35 EMTN	EUR	400 000	424 234,47	0,48
BANCO NTANDER 1.125% 23-06-27	EUR	700 000	688 382,11	0,79
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 4.25% 18-09-35	EUR	400 000	407 600,05	0,47
RAIFFEISEN BANK INTL AG 1.375% 17-06-33	EUR	700 000	670 163,08	0,77
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 7.875% PERP	EUR	300 000	348 434,88	0,40
Producteur et commerce d'énergie indépendants			261 063,02	0,30
AIR LIQUIDE 0.375% 27-05-31	EUR	300 000	261 063,02	0,30
Produits chimiques			698 922,34	0,80
ARKEMA 3.5% 09-09-33 EMTN	EUR	700 000	698 922,34	0,80
Services aux collectivités			21 974 081,56	25,10
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	800 000	836 513,37	0,96
BELGIUM GOVERNMENT BOND 1.25% 22-04-33	EUR	300 000	268 023,66	0,31
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	EUR	2 200 000	2 202 068,30	2,52
CANADIAN GOVERNMENT BOND 3.5% 01-03-34	CAD	1 100 000	695 858,53	0,79
EDP FIN 0.375% 16-09-26 EMTN	EUR	700 000	687 578,07	0,79
ENGIE 3.5% 27-09-29 EMTN	EUR	700 000	717 594,12	0,82
ENGIE 5.125% PERP	EUR	300 000	321 370,56	0,37
EON SE 3.875% 12-01-35 EMTN	EUR	400 000	424 312,49	0,48
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.75% 25-06-39	EUR	3 500 000	2 758 863,01	3,15
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.375% 22-11-32	EUR	500 000	520 317,12	0,59
IBERDROLA FINANZAS SAU 3.5% 16-05-35	EUR	400 000	406 149,51	0,46
IBERDROLA FINANZAS SAU 4.875% PERP	EUR	600 000	629 298,45	0,72
IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	EUR	1 600 000	1 521 205,26	1,74
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-04-35	EUR	2 300 000	2 456 675,75	2,81
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	EUR	2 400 000	2 586 323,74	2,95
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.05% 30-10-37	EUR	700 000	736 474,65	0,84
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	1 900 000	1 258 443,01	1,44
UNITED KINGDOM GILT 0.875% 31-07-33	GBP	2 500 000	2 189 645,92	2,50
UNITED KINGDOM GILT 1.5% 31-07-53	GBP	900 000	449 156,69	0,51
VEOLIA ENVIRONNEMENT 4.371% PERP	EUR	300 000	308 209,35	0,35
Services clientèle divers			517 111,71	0,59
ALD 4.0% 05-07-27 EMTN	EUR	500 000	517 111,71	0,59

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Services de télécommunication diversifiés			3 212 752,17	3,67
KPN 4.875% PERP	EUR	400 000	419 357,95	0,48
KPN 6.0% PERP	EUR	600 000	665 462,59	0,75
TELEFONICA EMISIONES SAU 4.055% 24-01-36	EUR	400 000	416 122,03	0,48
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	300 000	299 205,66	0,34
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	400 000	434 524,43	0,50
TELEFONICA EUROPE BV 6.135% PERP	EUR	500 000	553 124,25	0,63
VERIZON COMMUNICATION 3.875% 08-02-29	USD	500 000	424 955,26	0,49
Services financiers diversifiés			4 013 165,40	4,58
ARGENTA SPAARBANK 5.375% 29-11-27	EUR	500 000	538 986,95	0,62
BANCO DE CREDITO SOCIAL 7.5% 14-09-29	EUR	500 000	566 799,32	0,65
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 0.25% 29-06-28	EUR	300 000	282 075,21	0,32
PROLOGIS EURO FINANCE LLC 1.5% 08-02-34	EUR	500 000	433 019,32	0,49
SUEZ SACA 4.5% 13-11-33 EMTN	EUR	1 000 000	1 095 391,92	1,25
TATRA BANKA AS 4.971% 29-04-30	EUR	600 000	638 901,55	0,73
TENNET HOLDING BV 2.75% 17-05-42	EUR	500 000	457 991,13	0,52
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			4 389 386,50	5,01
COVIVIO 1.625% 23-06-30	EUR	300 000	281 820,47	0,32
COVIVIO 3.625% 17-06-34 EMTN	EUR	400 000	398 106,68	0,45
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.75% 10-03-31	EUR	500 000	498 062,64	0,57
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 1.375% 01-06-30	EUR	500 000	465 746,78	0,53
MERLIN PROPERTIES SOCIMI 1.875% 04-12-34	EUR	800 000	700 674,96	0,80
UNIBAIL RODAMCO SE 3.875% 11-09-34	EUR	800 000	806 259,56	0,92
UNIBAIL RODAMCO SE 4.75% PERP	EUR	700 000	713 755,58	0,82
UNIBAIL RODAMCO SE 4.875% PERP	EUR	500 000	524 959,83	0,60
Textiles, habillement et produits de luxe			514 915,31	0,59
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	500 000	514 915,31	0,59
Transport routier et ferroviaire			1 154 310,94	1,32
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 3.75% 14-04-27	EUR	400 000	414 291,40	0,47
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE 4.125% 23-05-29	EUR	400 000	422 891,12	0,49
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	300 000	317 128,42	0,36
TITRES D'OPC			4 352 863,05	4,97
OPCVM			4 352 863,05	4,97
Gestion collective			4 352 863,05	4,97
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	2 019	4 352 863,05	4,97
Total			86 081 505,75	98,34

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BUND 1225	10	700,00	-	1 285 700,00
EURO-OAT 1225	-20	1 000,00	-	-2 427 000,00
LONG GILT FUT 1225	10	-	-687,44	1 040 788,27
MSE CANADA 10 1225	-90	-	-17 077,50	-6 741 329,74
Sous-total 1.		1 700,00	-17 764,94	-6 841 841,47
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		1 700,00	-17 764,94	-6 841 841,47

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
CC EURCAD 1225	6	5 688,42	-	750 229,37
EC EURUSD 1225	31	13 138,30	-	3 891 819,15
RP EURGBP 1225	24	23 544,91	-	3 012 717,69
Sous-total 1.		42 371,63	-	7 654 766,21
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		42 371,63	-	7 654 766,21

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	86 081 505,75
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-16 064,94
Total instruments financiers à terme - change	42 371,63
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	2 399 208,67
Autres passifs (-)	-972 816,83
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	87 534 204,28

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES EC EUR	EUR	77 835,882	1 120,02
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES PVC EUR	EUR	325,000	1 079,01
Action LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES RC EUR	EUR	47,513	113,90

37. ANNEXE(S)

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, 1er alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Global Green Bond Opportunities

Identifiant d'entité juridique : 969500N4VJU9MO8OK073

Objectif d'investissement durable

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui Non

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 92,65%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : %

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, le portefeuille a un objectif d'investissement durable en investissant sur des obligations d'entreprises, d'entités publiques, d'État ou supra-nationales émises pour financer des projets ayant un impact positif sur l'environnement tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la prévention et la maîtrise de la pollution, la gestion durable des déchets et de l'eau, la préservation de la biodiversité, l'exploitation durable des terres, le transport propre, l'économie circulaire, les bâtiments verts et l'adaptation au changement climatique.

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation de l'objectif d'investissement durable par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de l'analyse ESG des obligations durables :

L'analyse ESG spécifique aux obligations vertes repose sur des outils d'analyse interne propre à chaque émission s'articulant autour de 3 piliers :

- Le profil ESG de l'émetteur et sa stratégie environnementale ;
- Le respect des bonnes pratiques définies dans les *Green Bond Principles* (GBP) : utilisation des fonds, processus de sélection et d'évaluation des projets, gestion des fonds et le reporting ;
- Le niveau de l'opinion fourni par la revue externe d'un tiers indépendant (*Second Party Opinion*, SPO), jugeant de la qualité de l'obligation verte.

L'analyse ESG des obligations de type obligation sociale (*Social Bond*) et de type obligation durable (*Sustainability Bond*) telles que définies par les *Social Bond Principles* (SBP) et les *Sustainability Bond Guidelines* (SBG) de l'*International Capital Market Association* (ICMA) repose sur les mêmes outils d'analyse interne que les obligations vertes.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :

L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

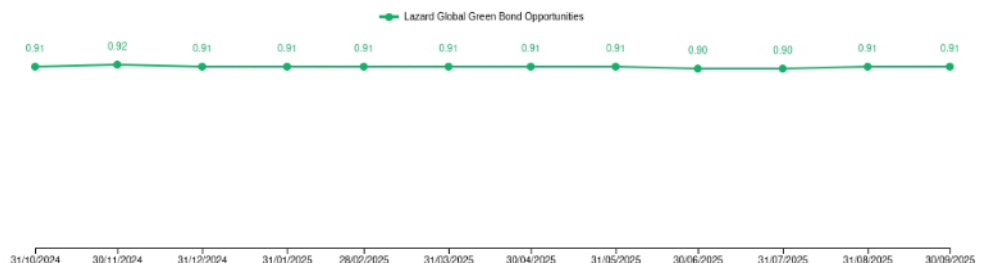
Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

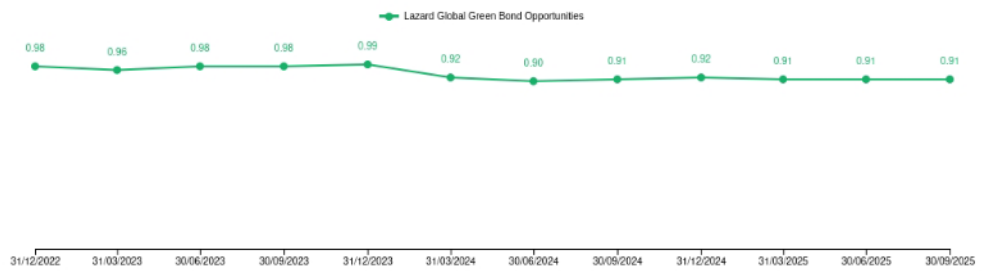
Au niveau du contrôle des éléments de la stratégie d'investissement avec un prestataire de données externes :

De plus, pour confirmer la robustesse du modèle interne, les analystes gestionnaires en charge de la gestion comparent la notation ESG moyenne du portefeuille à celle de son univers ESG de référence.

Evolution du taux de green bonds (%)



... et par rapport aux périodes précédentes ?



Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	16,28%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	19,07%
Augmentation température implicite en 2050	≤2°C	51,42%
Nombre de brevets bas carbone	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	8,83%
Alignement à la Taxonomie européenne	Supérieur ou égal à 10%	28,96%
Approbation de la trajectoire par SBTi	Trajectoire et ses objectifs climatiques approuvés par la Science Based Targets initiative	40,44%
% femmes dans le management exécutif	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	25,88%
Nombre heures de formation pour les salariés	Compris dans les 20% les meilleurs de l'univers	11,12%
Couverture des avantages sociaux	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	5,02%
Politiques de diversité par le management	Voir présentation www.lazardfreresgestion.fr	35,20%

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :

- d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
- de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	FRANCE O.A.T. 1.75% 17-25/06/2039	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3,49%	FRANCE
2	SASOTEC FP	OPC	3,48%	FRANCE
3	ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 4.0% 30-10-31	ADMINISTRATION PUBLIQUE	3,14%	ITALIE
4	ITALY BTPS 4% 22-30/04/2035	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2,98%	ITALIE
5	BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND 2.3% 15-02-33	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2,71%	ALLEMAGNE
6	UNITED KINGDOM GILT 0.875% 31-07-33	ADMINISTRATION PUBLIQUE	2,28%	ROYAUME-UNI
7	IRELAND GOVERNMENT BOND 1.35% 18-03-31	ADMINISTRATION PUBLIQUE	1,86%	IRLANDE
8	SPANISH GOVT 1% 21-30/07/2042	ADMINISTRATION PUBLIQUE	1,56%	ESPAGNE
9	DB 3 ¼ 05/24/28	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1,13%	ALLEMAGNE
10	AEMSPA 5 PERP	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1,06%	ITALIE
11	SUEZFP 4 ½ 11/13/33 EMTN	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU - ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	0,97%	FRANCE
12	UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,92%	ITALIE
13	DANSKE BK 4.125% 10-01-31	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,92%	DANEMARK
14	BKIR 4 ¾ 07/16/28	ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,92%	IRLANDE
15	EDF 4.375% 17-06-36 EMTN	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	0,91%	FRANCE

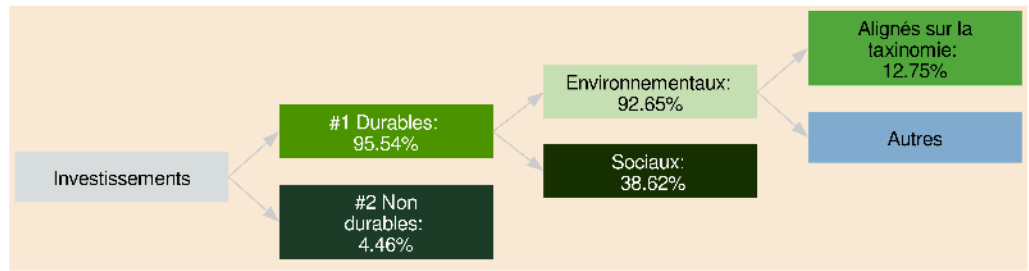
La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :
Du 01/10/2024 au 30/09/2025



L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation d'actifs ?

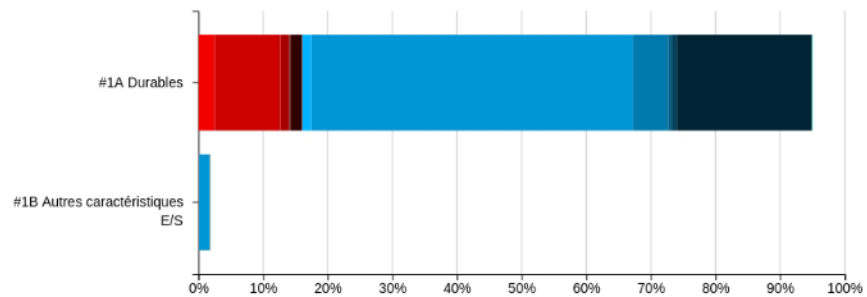


La catégorie #1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux

La catégorie #2 Non durables inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?



	#1A Durables	#1B Autres caractéristiques E/S
Industrie manufacturière	2.51%	0.03%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	10.14%	0.04%
Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.34%	0.01%
Construction	0.20%	
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	0.02%	
Transports et entreposage	1.85%	0.02%
Information et communication	1.40%	
Activités financières et d'assurance	49.74%	1.57%
Activités immobilières	5.45%	0.01%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0.55%	
Activités de services administratifs et de soutien	0.78%	
Administration publique	20.92%	0.09%
OPC	0.12%	0.05%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 11,67% en moyenne sur la période.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

Oui :

Dans le gaz fossile

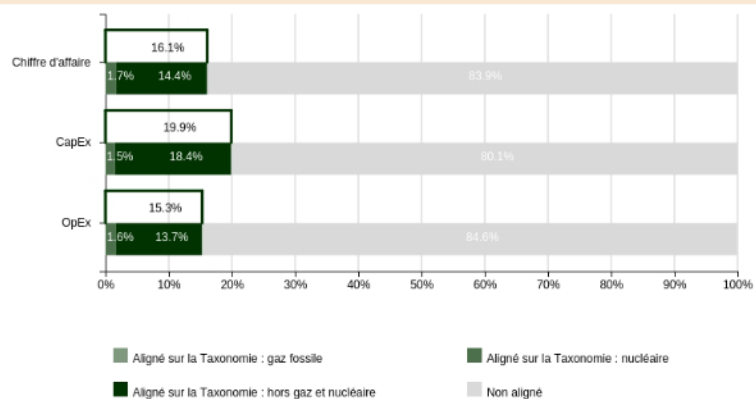
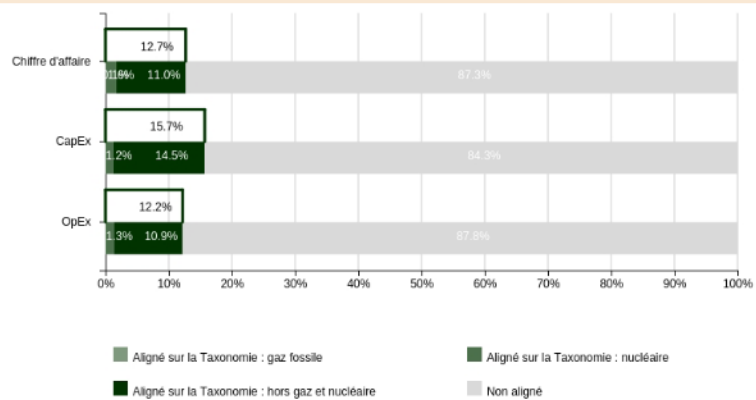
Dans l'énergie nucléaire

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la proportion des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● **Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 80,09%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables sur le plan social est de 38,62%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 2,56%.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre l'objectif d'investissement durable par ce produit couvrant, pour les titres en direct en portefeuille :

- La part d'investissements dans des obligations à caractère durable

Le portefeuille investit dans des obligations à caractère durable, avec un minimum de 90% en obligations vertes qui sont destinées à financer la transition écologique et énergétique. Les obligations vertes doivent respecter les principes définis par les *Green Bond Principles* (GBP) de l'*International Capital Market Association* (ICMA).

Il peut être diversifié jusqu'à 10% sur des obligations émises par des émetteurs dont l'activité économique est jugée comme durable au sens du Règlement SFDR, sur des obligations de type obligation sociale (*Social Bond*) ayant pour objectif de financer des projets socialement durables et visant à procurer des bénéfices sociaux conséquents et/ou sur des obligations de type obligation durable (*Sustainability Bond*) dont les fonds sont exclusivement utilisés pour des projets à la fois environnementaux et sociaux. Les obligations de type obligation sociale doivent respecter les quatre principes définis par les *Social Bond Principles* (SBP) de l'ICMA. Les obligations de type obligation durable doivent suivre les principes des GBP et des SBP, respectivement pertinent pour les projets environnementaux et sociaux conformément aux *Sustainability Bond Guidelines* (SBG) de l'ICMA.

Les pourcentages s'entendent hors liquidités et OPC monétaires.

Sur la période écoulée, la part des obligations vertes représentait en moyenne 91,05% des titres détenus en direct.

- Le taux d'analyse extra-financière

Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres en direct du produit est, en fonction des catégories d'investissements du produit, supérieur à 90%, à l'exclusion des obligations et autres titres de créances émis par des émetteurs publics ou quasi publics et des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires.

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 92,27%.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de ISS ESG après élimination des 25% des valeurs les moins bien notées.

L'univers ESG de référence du portefeuille est le suivant : 90% ICE BofA Green Bond (GREN) + 10% ICE BofA Euro High Yield Index (HE00).

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :

- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique, énergies fossiles non conventionnelles, huile de palme).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).
- Le fonds respecte les exclusions mentionnées au cahier des charges du label ISR.
- Le fonds respecte les exclusions PAB au sens du règlement délégué (UE) 2020/1818.

Pour plus d'information, merci de consulter le "code de transparence" :

www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05.



Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

- **En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

38. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

1. Le pays d'origine du fonds est la France.
2. Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich, Suisse.
3. L'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève.
4. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, la liste des achats et ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

PERFORMANCES

Action EC EUR

	2024	2023
Fonds	3.72%	1.91%
Indicateur de référence	3.69%	3.45%

Action PVC EUR

Fonds
Indicateur de référence

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	EC EUR	PVC EUR	RC EUR
Isin	FR001400BVQ9	FR001400BVR7	FR001400BVT3
Charges d'exploitation	308 447,50	1 111,75	4,57
Fortune moyenne du fonds	81 371 579,61	242 934,65	536,84
TER	0,37%	0,45%	0,85%
Commission de surperformance	0,00	279,04	0,00
Fortune moyenne du fonds	81 371 579,61	242 934,65	536,84
TER de surperformance	0,00%	0,11%	0,00%
Frais de fonctionnement et de gestion	0,37%	0,34%	0,85%

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	ANCIEN TAUX	06/11/2024	03/09/2025
PVC EUR	0,550	0,350	
RC EUR	0,000		1,100

* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.

LAZARD FUNDS

Société d'investissement à capital variable
(Sicav à Compartiments)
Siège social : 10, avenue Percier – 75008 Paris
484 947 627 RCS PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Ex. clos le 30/09/2025

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD CREDIT OPPORTUNITIES** qui s'élèvent à :

50 146 854,63 € somme distribuable afférente aux revenus nets,
-3 997 327,87 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « BC EUR »	Capitalisation	3 219 148,71 €
- Action « FC EUR » :	Capitalisation	955 136,52 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation	26 880,22 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	26 431 436,07 €
- Action « PC H-CHF » :	Capitalisation	97 792,71 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	1 292 628,91 €
- Action « PC USD » :	Capitalisation	42 493,05 €
- Action « PD EUR » :	Distribution	2 215 359,11 €
	Report	375,17 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	7 116 254,34 €
- Action « PVC H-CHF » :	Capitalisation	904 851,53 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	7 303 595,47 €
- Action « RC H-CHF » :	Capitalisation	177 231,90 €
- Action « RC H-USD » :	Capitalisation	37 844,09 €
- Action « RD EUR » :	Distribution	16,91 €
- Action « RD-H USD » :	Distribution	25,10 €
- Action « TC EUR » :	Capitalisation	325 784,82 €

- a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **38,66 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;
- b) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **16,91 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;
- c) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD-H USD » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **25,10 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026.

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « BC EUR »	Capitalisation	-181 422,37 €
- Action « FC EUR » :	Capitalisation	-56 599,99 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation	12 601,86 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	-1 657 381,58 €
- Action « PC H-CHF » :	Capitalisation	-67 823,44 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	-1 393 236,57 €
- Action « PC USD » :	Capitalisation	-2 664,39 €
- Action « PD EUR » :	Report	1 096 501,75 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	-398 902,72 €
- Action « PVC H-CHF » :	Capitalisation	-565 209,46 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	-572 112,02 €

- Action « RC H-CHF » :	Capitalisation	-141 588,37 €
- Action « RC H-USD » :	Capitalisation	-49 039,42 €
- Action « RD EUR » :	Capitalisation	-1,50 €
- Action « RD-H USD » :	Capitalisation	-21,44 €
- Action « TC EUR » :	Capitalisation	-20 428,21 €

Rappel des exercices précédents	Montant unitaire/action
2024	36,03 € catégorie action « PD EUR », et 15,68 € catégorie action « RD EUR », et 5,89 € catégorie action « RD-H USD »
2023	24,90 € catégorie action « PD EUR », et 22,44 € catégorie action « PD H-USD », et 9,78 € catégorie action « RD EUR », et 4,34 € catégorie action « RD-H USD »
2022	24,59 € catégorie action « PD EUR », et 3,29 € catégorie action « RD-H USD »
2021	23,62 € catégorie action « PD EUR »

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD EURO SHORT DURATION HIGH YIELD SRI** qui s'élèvent à :

12 844 635,98 € somme distribuable afférente aux revenus nets,
1 568 119,17 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « AGIPI EURO SHORT D » :	Capitalisation	917 944,13 €
- Action « EVC EUR » :	Capitalisation	124 732,21 €
- Action « PD EUR » :	Distribution	441 865,70 €
-	Report	1,09 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	10 848 280,45 €
- Action « RC » :	Capitalisation	511 807,68 €
- Action « RVC » :	Capitalisation	4,72 €

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **41,96 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026.

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « AGIPI EURO SHORT D » :	Capitalisation	125 893,25 €
- Action « EVC EUR » :	Capitalisation	14 771,45 €
- Action « PD EUR » :	Capitalisation	50 821,87 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	1 310 634,72 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	65 997,22 €
- Action « RVC EUR » :	Capitalisation :	0,66 €

Rappel des exercices précédents	Montant unitaire/action
2024	43,07 € catégorie action « PD EUR »
2023	31,96 € catégorie action « PD EUR »
2022	38,26 € catégorie action « PD EUR »
2021	46,74 € catégorie action « PD EUR »

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD HUMAN CAPITAL** qui s'élèvent à :

670 571,73 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

1 780 648,26 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « AIS EUR » :	Capitalisation :	275,79 €
- Action « EC EUR » :	Capitalisation :	506 106,76 €
- Action « ED EUR » :	Distribution :	44 399,94 €
	Report :	20,31 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation :	5 750,20 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	116 469,83 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation :	-2 451,10 €

Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « ED EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **13,47 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026.

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « AIS EUR » :	Capitalisation :	867,03 €
- Action « EC EUR » :	Capitalisation :	1 123 237,63 €
- Action « ED EUR » :	Capitalisation :	98 475,12 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation :	5 769,42 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	541 239,28 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation :	11 059,78 €

Rappel des exercices précédents

2024

2023

Montant unitaire/action

14,90 € catégorie action « ED EUR »

14,35 € catégorie action « ED EUR »

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD GLOBAL GREEN BOND OPPORTUNITIES** qui s'élèvent à :

2 465 671,52 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

2 648 922,31 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	2 455 923,61 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	9 582,53 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	165,38 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	2 638 139,87 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	10 617,43 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	165,01 €

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD EURO CREDIT SRI** qui s'élèvent à :

6 818 997,17 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

5 273 105,28 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « AIS EUR » :	Capitalisation :	138 360,64 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation :	15 667,20 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	4 409 133,96 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation :	1 006 259,18 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation :	1 249 576,19 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « AIS EUR » :	Capitalisation :	79 703,33 €
- Action « MC EUR » :	Capitalisation :	6 330,76 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	3 283 400,48 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation :	777 548,16 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation :	1 126 122,55 €

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD WELL BEING** qui s'élèvent à :

309 790,47 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

594 619,92 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation :	302 822,05 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	70,58 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation :	6 894,91 €
- Action « RVC EUR » :	Capitalisation :	2,93 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation :	578 108,47 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation :	313,23 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation :	16 194,97 €
- Action « RVC EUR » :	Capitalisation :	3,25 €

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD CREDIT 2028** qui s'élèvent à :

3 459 979,60 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

124 222,59 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	2 720 544,28 €
- Action « ED EUR » :	Distribution	57 848,85 €
	Report	10,71 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	302 098,21€
- Action « PD EUR » :	Distribution	15 233,86 €
	Capitalisation	2,34 €

- Action « PP C EUR » :	Capitalisation	37 571,71 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	302 693,68 €
- Action « RD EUR » :	Distribution	23 939,08 €
	Capitalisation	26,88 €

- a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **27,72 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;
- b) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « ED EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **29,35 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;
- c) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **2,23 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	91 074,22 €
- Action « ED EUR » :	Report	4 432,68 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	10 695,67 €
- Action « PD EUR » :	Report	1 233,82 €
- Action « PP C EUR » :	Capitalisation	1 257,63 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	13 267,99 €
- Action « RD EUR » :	Report	2 260,58 €

Rappel des exercices précédents 2024

Montant unitaire/action
20,61 € catégorie action « PD EUR »
21,51 € catégorie action « ED EUR »
1,78 € catégorie action « RD EUR »

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD HIGH YIELD 2029** qui s'élèvent à :

6 484 562,46 € somme distribuable afférente aux revenus nets,
-90 623,10 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « CC EUR » :	Capitalisation	806 163,47 €
- Action « EC EUR » :	Capitalisation	2 910 005,04 €
- Action « ED EUR » :	Distribution	116 143,03 €
	Report	1,83 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	1 751 847,10 €
- Action « PD EUR » :	Distribution	227 892,96 €
	Report	4,36 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	671 080,92 €
- Action « RD EUR » :	Distribution	1 423,73€
	Report	0,02 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « CC EUR » :	Capitalisation	-12 785,01 €
- Action « EC EUR » :	Capitalisation	-41 343,68 €
- Action « ED EUR » :	Report	3 511,27 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	-25 622,63 €
- Action « PD EUR » :	Capitalisation	-3 244,06 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	-11 118,50 €
- Action « RD EUR » :	Capitalisation	-20,49 €

- a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « ED EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **59,53 €** qui sera détaché le **12 janvier 2026** et mis en paiement le **14 janvier 2026** ;
- b) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **55,45 €** qui sera détaché le **12 janvier 2026** et mis en paiement le **14 janvier 2026** ;
- c) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **4,73 €** qui sera détaché le **12 janvier 2026** et mis en paiement le **14 janvier 2026** ;

Rappel des exercices précédents
2024

Montant unitaire/action

17,07 € catégorie action « ED EUR »
17,07 € catégorie action « PD EUR »
1,24 € catégorie action « RD EUR »

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD GREEN CAPITAL** qui s'élèvent à :

230 602,41 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

-941 837,95 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décident de proposer à l'Assemblée Générale leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	218 592,64 €
- Action « PC EUR » :	Distribution	11 994,50 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	13,87 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	1,40 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	-855 723,42 €
- Action « PC EUR » :	Capitalisation	-86 076,96 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	-34,27 €
- Action « RC EUR » :	Capitalisation	-3,30 €

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de l'exercice pour le compartiment **LAZARD GLOBAL BOND OPPORTUNITIES** qui s'élèvent à :

1 856 069,44 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

2 308 755,76 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide de leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC H EUR » :	Capitalisation	1 855 963,77 €
- Action « PC H EUR » :	Capitalisation	26,33 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	24,17 €
- Action « PD H EUR » :	Distribution	26,29 €
- Action « PVC H-EUR » :	Capitalisation	26,33 €
- Action « RC H EUR » :	Capitalisation	2,55 €

- a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD H EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **26,29 €** qui sera détaché le **14 janvier 2026** et mis en paiement le **16 janvier 2026** ;

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC H EUR » :	Capitalisation	2 308 680,63 €
- Action « PC H EUR » :	Capitalisation	26,11 €
- Action « PC H-USD » :	Capitalisation	- -15,88 €
- Action « PD H EUR » :	Report	31,89 €
- Action « PVC H-EUR » :	Capitalisation	28,11 €
- Action « RC H EUR » :	Capitalisation	2,90 €

Rappel des exercices précédents
2024

Montant unitaire/action
2,12 € catégorie action « PD H EUR »

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de ce premier exercice pour le compartiment **LAZARD CREDIT 2030** qui s'élèvent à :

2 228 331,64 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

200 055,90 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « PC H EUR » :	Capitalisation	1 093 360,34 €
- Action « PD H EUR » :	Distribution	961 597,68 €
	Report :	319,32 €
- Action « RC H EUR » :	Capitalisation	137 529,99 €
- Action « RD H EUR » :	Distribution	35 498,63 €
	Report :	25,68 €

a) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « PD H EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **25,92 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;

b) Chaque actionnaire détenteur d'actions de catégorie « RD H EUR » au jour du détachement recevra un dividende unitaire de **2,26 €** qui sera détaché le 12 janvier 2026 et mis en paiement le 14 janvier 2026 ;

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « PC H EUR » :	Capitalisation	96 078,29 €
- Action « PD H EUR » :	Report	86 714,72 €
- Action « RC H EUR » :	Capitalisation	13 657,48 €
- Action « RD H EUR » :	Report	3 605,41 €

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les sommes distribuables de ce premier exercice pour le compartiment **LAZARD SOVEREIGNTY EUROPE** qui s'élèvent à :

562,70 € somme distribuable afférente aux revenus nets,

-128 631,51 € somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

et décide leur affectation comme suit :

1) Somme distribuable afférente aux revenus nets

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	562,97 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	0,21 €
- Action « RVC EUR » :	Distribution	-0,48 €

2) Somme distribuable afférente aux plus et moins-values nettes

- Action « EC EUR » :	Capitalisation	-128 635,47 €
- Action « PVC EUR » :	Capitalisation	0,88 €
- Action « RVC EUR » :	Distribution	3,08 €